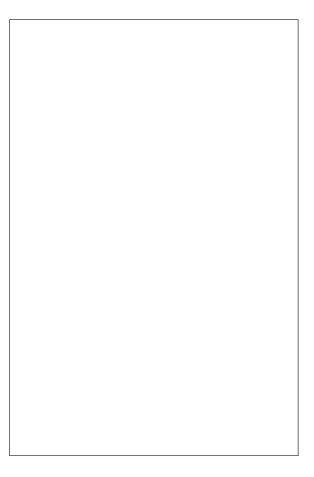


COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE



Atelier sur les problèmes émergents de la pêche

Les enfants travailleurs dans la pêche

Tsunami et ceintures vertes

Gestion fondée sur des droits

Gestion communautaire des ressources côtières

Brésil : pêche à la langouste au Ceará

Brèves

Sommaire

 ${\tt SAMUDRA}\,n^o$ 44 juillet 2006 revue de l'ICSF paraissant trois fois par an

Ш	EDITORIAL	1
	COMPTE-RENDU Pour scruter l'horizon	3
	sénégal Grandir à la dure	8
	POINT DE VUE Le mythe des ceintures vertes	14
	AFRIQUE DU SUD Droits de pêche contre droits de l'Homme	20
	COURRIER Il n'y a pas de solution unique	25
	PUBLICATION Programmes d'action communautaire	26
	BRÉSIL Extraire l'or de la mer	29
	ANALYSE Pas une solution miracle	36
	EUROPE D'autres façons de pêcher	40
	DOCUMENT Participation, consultation	42
	COMPTE-RENDU Vers une force mondiale	44
	DOCUMENTATION Par amusement, par devoir ou par hasard?	47
	BREVES Indonésie, Australie, Nigeria, Chine	50

Ce numéro de Samudra inclut le Samudra Spécial Fortaleza, bulletin publié pendant l'Atelier consacré aux Problèmes émergents des communautés de pêcheurs, et qui a eu lieu à Fortaleza, Brésil, en juillet 2006 Ce numéro de Samudra inclut le Samudra Spécial Fortaleza, bulletin publié pendant l'Atelier consacré aux Problèmes émergents des communautés de pêcheurs, et qui a eu lieu à Fortaleza, Brésil, en juillet 2006

SAMUDRA News Alerts

Samudra News Alerts est un service de veille gratuit qui diffuse, quotidiennement et avec un résumé hebdomadaire, des nouvelles et des analyses relatives au monde de la pêche, de l'aquaculture et domaines connexes, en format ordinaire ou html.

Il s'agit de documents de bonne source qui traitent essentiellement de la pêche artisanale, surtout dans les pays du Sud, de la place des femmes dans ce secteur d'activité, de la sécurité en mer, mais aussi de problèmes environnementaux, des océans.

Vous pouvez vous abonner à ce service sur le site de l'icsf, où vous trouverez également toutes les archives, dont la collection complète de la revue SAMUDRA. Vos commentaires et suggestions nous serons très utiles. Pour nous contacter, faites icsf@icsf.net

Editorial

La pêche n'est pas un jeu d'enfants

La pêche est considérée comme l'une des occupations les plus dangereuses du monde. Le recours à des travailleurs âgés de moins de 18 ans dans ce secteur est un sujet de préoccupation. Cette pratique existe malheureusement en bien des endroits dans les pays en développement, dans la pêche maritime et dans la pêche continentale.

Les enfants aident à préparer le bateau pour la sortie, ils écopent, ils participent au relevage du filet, ils enlèvent le poisson des mailles, ils plongent pour guider le poisson dans la senne coulissante, ils dégagent un filet accroché à des branchages dans un grand plan d'eau, ils garnissent les hameçons, ils pêchent à la ligne à main, ils remontent la palangre, ils participent à la préparation des repas de l'équipage, ils rangent le poisson dans la boite à glace, ils amarrent le bateau ou le libèrent, ils surveillent le produit de la marée, le matériel, les affaires de l'équipage.

Écoper sur une embarcation de pêche peut être un travail éreintant, surtout s'il s'agit d'une piroque qui prend l'eau. Descendre trop bas pour pousser le poisson dans un filet tournant au dessus d'un récif corallien peut endommager les tympans. On se blesse un doigt, une main en garnissant les hameçons ou en décrochant le poisson. On peut se noyer en plongeant pour guider le poisson vers le filet, pour libérer un filet accroché. A notre connaissance, aucun pays ne tient de statistiques sur les décès d'enfants dans la pêche. Sur ce sujet, on dispose seulement d'informations non confirmées. Dans beaucoup de communautés de pêcheurs, on estime qu'un enfant ayant appris un métier tôt trouvera plus facilement à s'employer. Mais beaucoup de jeunes arrivent dans la pêche à cause des difficultés socio-économiques et de la surpêche. Au Sénégal, par exemple, nombreux sont les orphelins ou enfants de familles très pauvres qui doivent faire quelque chose sur un bateau pour pouvoir manger. Au Ghana, on considère que la surexploitation de la zone côtière est l'une des causes majeures qui poussent des familles de pêcheurs démunies à céder en servitude un enfant (surtout une fille) à des propriétaires de bateaux sur le lac Volta, où il/elle plongera la nuit à ses risques et périls pour récupérer le poisson.

Les conditions de travail sont fréquemment abusives. Ils ont parfois des journées de dix heures ; ils sont frappés, agressés physiquement, sans cesse houspillés. Les pauses repas ne sont ni assez fréquentes ni assez prolongées pour q'ils puissent récupérer et être en bonne forme pour le travail (voir p. 8).

Des mesures s'imposent pour empêcher que des jeunes âgés de moins de 18 ans, et notamment des filles, participent à des pêches de nuit, des pêches où il leur faut plonger ou nager, pour éviter qu'ils aient à déplacer des objets trop lourds, pour leur éviter des temps de travail trop longs. Tout cela peut être dangereux pour les enfants. Là où les opérations de pêche s'effectuent dans des conditions raisonnables, l'enfant travailleur devra avoir au moins 15 ans, ne pas être à la tâche plus de huit heures par jour, pas plus de quarante heures par semaine, et sans prolongation, sauf en cas de force majeure (raison de sécurité par exemple). On leur accordera des poses suffisantes pour tous les repas, avec au moins une heure pour le repas principal. Ces mesures sont prévues dans le projet de Convention pour des normes du travail dans la pêche de l'OIT qui fera l'objet d'un nouveau vote lors de la 93ème session de la Conférence internationale du travail en juin 2007. Il est temps de s'occuper du problème de l'exploitation des enfants dans la pêche, pour mettre un terme à leurs conditions de travail trop dangereuses, trop pénibles.

Pour scruter l'horizon

Les participants ont analysé les nouveaux problèmes qui se posent aux communautés de petits pêcheurs

anniversaire de la création du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF): c'était en Inde en 1986. Au cours des deux décennies écoulées, le secteur de la pêche en général et les communautés qui vivent de la petite pêche en particulier ont connu de profondes mutations. Il semblait donc tout à fait indiqué d'organiser une réunion internationale afin de faire le point sur ces importantes évolutions et identifier les problèmes qui se font jour.

C'est dans ce contexte que s'est tenu, du 4 au 6 juillet 2006, à la Colonia Ecologica SESC de Fortaleza, Brésil, l'atelier sur Nouvelles préoccupations pour les communautés de pêcheurs : Travail, Commerce, Genres, Protection civile, Biodiversité, Pêche responsable. Il existe au Ceará un secteur artisanal important qui fait depuis longtemps de la résistance contre les méthodes de pêche destructrices et contre des politiques inéquitables. L'Institut Terramar était le co-organisateur de cette réunion dont les principaux objectifs étaient les suivants :

- Constituer un forum pour les membres de l'ICSF, les pêcheurs et autres travailleurs et travailleuses de la pêche artisanale pour discuter, analyser la conjoncture et mieux faire apparaître les évolutions récentes qui ont des répercussions sur ce secteur d'activité et les communautés de pêcheurs;
- Explorer les scénarios possibles et suggérer les actions qu'il importe d'entreprendre afin d'assurer l'avenir des populations de petits pêcheurs;
- Faire des recommandations et, grâce à des débats fructueux, aider l'Assemblée générale à définir un programme d'action pour le prochain triennum;

Venus de 18 pays d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique, d'Europe, ils étaient une

soixantaine de participants : membres de l'ICSF, représentants d'organisations de pêcheurs et de structures d'appui à la pêche artisanale dans leurs pays respectifs.

Lors de la séance d'ouverture, Maria Cristina Maneschy, de l'Université de Belém, et René Schärer, de l'Institut Terramar, tous deux membres de l'ICSF, ont souhaité la bienvenue à tous les participants.

Le Secrétariat de l'ICSF a ensuite fait une brève présentation du travail accompli au cours des vingt dernières années. Lors de la séance suivante, sept membres fondateurs du Collectif ont exprimé leur pensée sur cette période sous des angles différents. Donnant le ton pour la suite, Nalini Nayak, de l'Inde, note à propos du contexte actuel : « Je ne sais pas très bien ce que recouvre le secteur artisanal. Avec l'aide de nos amis pêcheurs, il nous faudra redéfinir les choses, savoir qui nous allons soutenir, et de quelle manière ».

Première séance

La première séance, consacrée à la pêche responsable, commence par un débat sur la gestion des pêches : pêcheries fondées sur des droits et répercussions pour la petite pêche artisanale.

Sebastian Mathew, de l'ICSF, dit qu'il est essentiel de déterminer dans quelle mesure les pêcheries fondées sur des droits de propriété permettent d'atteindre les objectifs de gestion, notamment la préservation de la ressource. Il pose une question plus fondamentale : dans les pays où il existe une forte population de pêcheurs, est-il acceptable d'accorder des droits d'accès à un petit nombre seulement ?

Rolf Willmann, fonctionnaire principal des pêches à la Division des politiques et de la planification de la pêche, Département des pêches de la FAO, dit que les droits d'accès sont indispensables à une bonne gestion des pêches et qu'il convient d'examiner l'éventualité de systèmes décentralisés et souples basés sur des droits communautaires.

ao Gaye, du Collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS), parle des initiatives en cours dans son pays pour réglementer les pêcheries par l'instauration de droits d'accès. John Kurien, du Centre universitaire d'études du développement, Inde, souligne l'importance arrangements institutionnels qui accompagnent l'attribution des droits Carlos Diegues, d'accès. Antonio professeur à l'Université de Sao Paulo, Brésil, traite des systèmes communautaires traditionnels qui visaient à maintenir une exploitation durable de la ressource. Actuellement les programmes protection sont définis selon les critères des pays du Nord.

Dans son exposé sur la cogestion, Nalini Nayak, membre de l'ICSF, fait remarquer que les responsabilités et les coûts des efforts de gestion sont souvent assumés par les communautés, et particulièrement les femmes. Il est donc indispensable de savoir qui sont « les parties concernées, les parties prenantes » et de veiller à ce que les intérêts de ces populations soient protégés et leurs efforts récompensés. Cosme Carraciolo, de la Confédération nationale des pêcheurs artisans du Chili (CONAPACH), dit que l'instauration des quotas individuels transférables (QIT) a conduit à une privatisation de la ressource dans son pays. Et il y a des signes évidents d'amenuisement des stocks, ce qui remet en cause le bien-fondé de ce système. Ramon Agama Salas, de la Fédération pour l'intégration et l'unification des pêcheurs artisans du Pérou (FIUPAP) dit qu'il est indispensable de bien faire respecter le dispositif des zones artisanales pour protéger à la fois la ressource et les moyens d'existence des petits pêcheurs. Après ces exposés, les participants se sont répartis en groupes de discussion qui ont conclu à la nécessité d'une gestion améliorée des ressources halieutiques, en faisant appel à des mesures inspirées des principes de l'équité et de la durabilité.

A la réunion-débat consacrée aux répercussions de la pêche lointaine sur les communautés de pêcheurs, il y avait des Sénégal, participants du Guinée-Conakry, d'Argentine, du Chili, de France. Dao Gaye (Sénégal) parle de la participation du secteur artisanal aux négociations relatives aux accords de pêche avec l'Union européenne et réaffirme qu'en aucun cas les flottilles étrangères ne devraient être autorisées à accéder aux ressources exploitées par la pêche artisanale. Et avant de penser à des accords avec des pays qui pratiquent la pêche lointaine, les gouvernements feraient bien de s'occuper des problèmes sociaux provoqués par l'arrivée des pêcheurs migrants venus de pays voisins ou des nouveaux venus originaires des zones rurales. Il parle aussi des opérations de pêche illégales dont se rendent coupables certains navires étrangers.

Ernesto Godelman, de CedePesca (Centre pour le développement d'une pêche de durable), Argentine, parle surexploitation des ressources halieutiques de son pays, conséquence des prélèvements effectués par les flottilles européennes dans le cadre d'accords de pêche. Il pointe du doigt les mauvaises conditions de travail qui prévalent sur ces navires et les atteintes droits caractérisées aux humains. L'exploitation de la main-d'œuvre sur des navires qui braconnent dans les eaux internationales au sud de l'Amérique latine est un aspect également souligné par Hector Luis Morales, de l'Université de la Serena, Chili. Juan Carlos Cardenas, du Centro Ecoceanos, Chili, aborde le problème de la pêche IUU (illicite, non réglementée, non documentée), pour lutter contre laquelle il faudrait parvenir à une volonté politique suffisante. James Smith, de l'Observatoire des droits des marins, donne des informations à propos d'affaires d'abandon de matelots embarqués sur des navires de pêche. Il faudrait qu'on se préoccupe davantage de ce sujet aussi sur le plan international.

Directives FAO

La communication de Rolf Willmann, de la FAO, sur le thème Politiques et stratégies pour accroître la contribution des pêches artisanales à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté se réfère aux Directives techniques de la FAO sur le même sujet dans le cadre d'une pêche responsable. Il note qu'il y a généralement un renouveau d'intérêt pour la pêche artisanale et décrit de nouvelles approches qui, en matière sociale, juridique et gestionnaire, tiendraient spécifiquement compte des intérêts des pauvres. Il faudrait aussi accorder à la pêche artisanale plus de droits d'accès aux ressources halieutiques, pour réduire les surcapacités de capture de la pêche industrielle et pour instaurer des régimes efficaces de cogestion communautaire.

Au cours de la séance consacrée à la biodiversité et l'approche écosystémique dans la pêche, Shandrika Sharma et Ramya Rajagopalan, de l'ICSF, parlent notamment des répercussions du Programme de travail relatif aux aires protégées de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour les communautés de pêcheurs. Il existe une pression internationale visant à étendre l'emprise des aires marines protégées (AMP),

mais leur mise en œuvre, autoritaire, non participative, a des effets fort négatifs sur ces populations.

uelles que soient les conditions, ces AMP ne constituent sans doute pas la meilleure façon de protéger la biodiversité marine et les ressources halieutiques, disent-elles. Antonio Carlos Diegues donne des informations sur les RESEX (réserves marines extractives) du Brésil qui constituent une alternative par rapport à la protection participative. Elles s'avèrent particulièrement efficaces pour les espèces sédentaires et elles réaffirment les droits des communautés de pêcheurs artisans sur la mer. Avec ce mode de gestion, on prend également en compte l'intérêt des savoirs traditionnels pour la préservation de la ressource.

Sebastian Mathew parle des initiatives en cours pour développer une approche écosystémique de la pêche, qui contribuerait à attirer davantage l'attention sur certaines techniques destructrices (chalutage de fond...) et sur les problèmes de pollution de la ressource sous l'effet d'activités à terre et autres.

Au cours de la séance sur le commerce du poisson et des produits dérivés, Sebastian Mathew a exposé les répercussions des processus de l'omc sur la pêche artisanale. Il a notamment attiré l'attention sur les négociations relatives à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires et à la clarification et l'amélioration des disciplines de l'omc en matière de subventions à la pêche. En disciplinant les subventions génératrices de distorsions dans production, il serait possible d'élargir le mandat de l'omc pour inclure aussi les méthodes de pêche (et pas seulement le poisson et ses produits dérivés), ce qui aurait plusieurs effets, en particulier la possibilité de prendre également en compte les accords multilatéraux sur l'environnement.

John Kurien traite de commerce du poisson et sécurité alimentaire. Il dit que la relation entre ces deux aspects est complexe et pas nécessairement positive. Il faudrait faire en sorte que le commerce du poisson puisse contribuer de façon positive, directement et indirectement, à la sécurité alimentaire, de manière plus concertée. Seules des initiatives de pêche responsable permettront de tendre vers un tel objectif.

Alain Le Sann, de Pêche et Développement, France, parle des réactions dans son pays à propos du *Cauchemar de Darwin*, un film documentaire qui explore les retombées politiques et sociales de l'exploitation de la perche du Nil dans le lac Victoria. Ce film a permis d'attirer l'attention sur les problèmes éthiques de ce commerce et il a lancé un débat sur l'attitude à adopter, sur le pour ou contre d'une campagne de boycott de la part des consommateurs, par exemple. Alain Le Sann dit qu'il faut avoir une position nuancée et aider les communautés de pêcheurs d'Afrique à s'organiser, sans oublier d'adopter pour soi-même des modes de consommation responsables.

Ernesto Godelman et René Schärer ont traité des problèmes et perspectives d'éco-étiquetage dans la pêche artisanale. L'écolabel peut contribuer à promouvoir des pêches sélectives et donc une exploitation durable des ressources halieutiques. Il indispensable de créer ou renforcer des alliances avec les mouvements de consommateurs des pays destinataires, compte tenu notamment des éléments suivants : initiatives de boycott, campagnes d'opinion, éco-étiquetage, commerce équitable. Promouvoir la durabilité de la ressource et l'intégrité des écosystèmes, l'équité et la sécurité alimentaire sont des aspects tout aussi importants les uns que les autres.

La certification du MSC

Au cours de la discussion qui a suivi, on a dit qu'il faut analyser plus avant les répercussions de l'attribution d'une certification MSC à des pêcheries où opèrent majoritairement des navires industriels sur certaines pêches artisanales, par exemple celles qui ciblent le merlu au Chili. On a aussi fait remarquer que, du point de vue de la pêche artisanale, accorder une certification de pêche durable à une pêcherie industrielle pose en soi problème. C'est d'autant plus vrai que le processus de certification n'a pas tenu compte des problèmes sociaux et de travail liés aux engins de pêche.

Autre sujet débattu, le lien entre croissance démographique (en particulier dans les pays en développement), demande croissante sur le poisson, d'une part, et surpêche, d'autre part. John Kurien fait remarquer que la croissance démographique ne signifie pas nécessairement une demande plus forte sur le poisson et une pression accrue sur la ressource, car la demande est en effet conditionnée par le pouvoir d'achat.

Au cours de la réunion-débat sur comment faire face aux catastrophes dans les communautés de pêcheurs, les divers intervenants ont fait part de leurs priorités à partir de l'expérience acquise sur le terrain en temps de crise : cyclones, El Niño, le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien. Il y avait là Ravadee Prasertcharoensuk, de la Fondation pour un développement durable, Thaïlande, Herman Kumara, de NAFSO

(Solidarité nationale dans la pêche), Sri Lanka, Harekrishna Debnath, de NFF (Forum national des pêcheurs), Inde, Juan Carlos Sueiro, de Cooperaccion, Pérou, Gunnar Album, de Coastal Campaign, Norvège, Cornelie Quist, de VinVis, Pays-Bas.

l'importance d'une bonne organisation communautaire dans de telles circonstances, d'une bonne coordination en s'appuyant sur des gens ayant une expérience de la gestion de crise.

Il faut aussi que, dans les plans de développement locaux, il soit prévu des programmes de protection civile élaborés selon une approche participative. L'intervenant thaïlandais a parlé des démarches faites pour que la protection civile trouve place dans les programmes scolaires. On a aussi dit que des organisations comme la FAO devraient disposer d'une équipe expérimentée et prête à se déployer en cas de crise pour assurer une bonne coordination.

Au cours de la séance sur *les aspects du Travail dans le secteur de la pêche*, Sebastian Mathew a donné des informations sur les processus en cours à l'Organisation mondiale du travail (OTT) pour faire adopter une Convention sur des normes d'ensemble relatives au travail dans la pêche. Faute de quorum, ce projet n'a pas été adopté lors de la Conférence internationale du Travail de 2005

Il faudra veiller à ce que cela se fasse lorsqu'on procédera à une nouveau vote en 2007, car la pêche artisanale pourrait, de diverses manières, en tirer profit, d'autant plus que s'y répandent des relations employeur-travailleur, les emplois salariés. Pour le moment, les dispositions de la Convention laissent de côté les femmes de la pêche qui travaillent à terre. Il faut faire ce qui est possible pour qu'il en soit autrement.

David Eli, de TESCOD (Services techniques pour le développement communautaire), Ghana, a montré un film sur les enfants au travail dans les pêcheries du lac Volta. Au Ghana, c'est une pratique courante de confier un enfant à un parent ou à un ami pour qu'il reçoive un apprentissage.

Mais certains changements survenus dans l'économie locale et l'expansion du sida ont modifié la situation des enfants travailleurs en Afrique, notamment au Ghana. Dans ce pays, il existe bien un ensemble de lois et de programmes pour lutter contre les pires formes d'exploitation des enfants, mais le gros problème demeure l'application de la législation. Davis Eli a souligné un aspect important : que son travail soit rémunéré ou qu'il travaille comme aide familial, l'enfant peut se retrouver dans des conditions proches.

Quand on parle d'enfants au travail, il faut nuancer le propos. S'ils ne peuvent pas aller à l'école, s'ils n'ont aucune chance de tendre vers ce à quoi ils aspirent, on peut fort bien parler d'exploitation de l'enfant, même s'il vit chez lui, faisant sa part pour assurer la subsistance de la famille.

Dans la séance consacrée à *l'aquaculture*, il y a eu quatre communications. La première,

de Rolf Willmann, a souligné la croissance rapide de cette activité depuis un certain temps.

ctuellement les produits d'élevage représentent près de 50 pour cent de la production de poisson destiné à l'alimentation. Même avec une production en augmentation, on s'oriente de plus en plus vers des pratiques intensives. On constate également une influence croissante des marchés, du commerce et des consommateurs sur la production. Juan Carlos Gardenas, du Chili, et Soraya Vanini, de l'Institut Terramar, membre de Red Manglar, ont mis en évidence les coûts sociaux et environnementaux de la salmoniculture et de la crevetticulture tournées vers l'exportation. Ils ont attiré l'attention sur la place grandissante des farines de poisson dans la production d'espèces carnivores à forte valeur marchande, sur les effets néfastes des pêches minotières pour l'environnement. Il a aussi été question des dangers que peuvent représenter des organismes génétiquement modifiés pour l'aquaculture. communication thaïlandaise a parlé du nouveau problème de privatisation des zones côtières (communautaires) pour la mariculture, qui se fait via le projet de la Seafood Bank soutenu par le gouvernement. Pour Ravadee Prasertcharoensuk, cela pourrait conduire à une multiplication des conflits le long du littoral.

Au cours de la dernière séance, qui portait sur les organisations de pêcheurs et les problèmes émergents, il y a eu dix communications faites par des organisations de pêcheurs, des Ong et autres acteurs qui apportent un appui à la petite pêche artisanale. Il s'agissait de mettre en évidence un certain nombre d'aspects qu'il faudra traiter pour défendre les intérêts petits pêcheurs et de communautés : gestion des pêches, accès au foncier et aux ressources halieutiques, travail et sécurité sociale, commerce, aquaculture. questions connexes (reconnaître et soutenir le rôle des femmes dans la pêche professionnelles...). et les structures Dans son exposé, Cornelie Quist a présenté avec beaucoup de vivacité les résultats obtenus par les mouvements des femmes de la pêche en Europe et les défis qu'il reste à relever.

Le programme de l'atelier était bien chargé, mais il y a eu de la place pour des discussions très enrichissantes sur toutes sortes de questions qui concernent les hommes, les femmes et les enfants des communautés de pêcheurs. La participation des organisations de pêcheurs, des Ong, des universitaires et autres a été excellente. Citons en particulier les groupes locaux et les communautés du

Ceará. Les réunions de femmes qui se tenaient en parallèle ont permis de s'informer sur la façon dont les femmes des communautés de pêcheurs du Brésil et du Chili s'organisent pour trouver des solutions à leurs problèmes.

Ce compte-rendu a été préparé par Neena Koshy et Chandrika Sharma (icsf@icsf.net), de l'ICSF. Le compte-rendu complet de l'atelier et les diverses communications sont disponibles dans les pages Conférences du site du Collectif (http://www.icsf. net/jsp/conference/GB2006/)

Enfants travailleurs

Grandir à la dure

L'OIT a fait réaliser une étude sur les pires formes de travail des enfants dans la pêche artisanale au Sénégal (voir aussi p. 47)

e Bureau international du Travail avait retenu le secteur des pêches maritimes sénégalaises pour une étude approfondie sur les pires formes de travail des enfants. Sous le titre Etude sur les pires formes de travail des enfants dans le secteur de la pêche artisanale maritime sénégalaise, elle a été réalisée en décembre 2002 par l'Institut sénégalais de recherches agricoles, les enquêtes de terrain étant effectuées par le (Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye). Elle était commanditée par l'OIT/BIT dans le cadre du Programme national pour du travail des l'abolition (IPEC/Sénégal).

Il ressort de ses conclusions que, dans la pêche artisanale du pays, les enfants de moins de 15 ans représentent en moyenne plus du quart de l'équipage embarqué (26,6%). Ils constituent un peu moins du tiers (28,8%) de la main-d'œuvre pour l'ensemble du secteur, 36,5% dans la construction et la réparation des bateaux, 35,8% dans les ateliers de réparation des moteurs hors-bord, 35% dans la transformation, 41% dans diverses activités de commercialisation.

Cette étude attribue à des causes socio-économiques la présence d'un si grand nombre d'enfants travailleurs. Le travail des enfants et les conditions de ce travail sont des choses bien ancrées dans la société et les traditions. On porte là-dessus un regard positif, notamment dans les populations de pêcheurs où l'on pense que c'est une étape importante vers l'âge adulte, pour préparer le jeune à assumer des responsabilités. C'est une formation professionnelle qui se déroule dans les conditions réelles du monde de la pêche, où le fils suit normalement son père et reçoit de lui un savoir-faire.

Au Sénégal, la pêche occupe une place essentielle dans l'économie et dans la société en général : c'est une source importante de devises, d'emplois, de nourriture. La pêche sénégalaise c'est 100 000 emplois directs, dont 90 % dans le secteur artisanal. On estime que, pour

l'ensemble du pays, 600 000 personnes environ (17 % de la main-d'œuvre) vivent d'une activité liée à la pêche.

Le poisson est un ingrédient indispensable de la cuisine locale. La consommation annuelle par habitant est de 26 kg, soit 75 % des apports en protéines animales. C'est beaucoup plus que les chiffres moyens de l'Afrique subsaharienne (6-9 kg et 20 %). En 1999, les exportations de produits de la mer ont rapporté au pays environ 314 millions de dollars, ce qui correspondait à deux fois le montant du remboursement de la dette pour cette année.

La pêche sénégalaise est essentiellement artisanale: 80 % des débarquements (375 000 tonnes en 2002, 390 000 tonnes en 2000), 60 000 pêcheurs en activité.

Plus de bateaux, plus de pêcheurs

Depuis un certain nombre d'années, on a enregistré une très forte expansion de la flotte de pêche et une multiplication du nombre de pêcheurs. Entre Djiféré au Sud et St-Louis au Nord, où se répartit 90 % de la flotte artisanale, le nombre des pirogues est passé de 4 968 en 1982 à 9 761 en 2003. Une bonne partie de cette expansion est due aux investissements (bateaux et engins de capture) réalisés par de nouveaux entrants venus d'un secteur agricole qui connaissait une crise sérieuse.

La main-d'œuvre s'est pareillement accrue par l'arrivée de travailleurs issus de ce même secteur. Les débarquements de la pêche artisanale ont plus que doublé au cours des vingt dernières années : 150 000 tonnes en 1981, 366 000 tonnes en 2002. La durabilité de la ressource et des emplois qui en dépendent a été un sujet de profonde préoccupation.

Mais les pêcheurs artisans ont fait preuve d'un grand dynamisme et ont su s'adapter. Le moteur s'est généralisé, équipant maintenant plus de 90 % des pirogues, et les opérations de pêche se sont considérablement diversifiées. Aujourd'hui certaines pirogues font plus de 20 m et il se pratique une vingtaine de types de pêche qui Régions maritimes et principaux centres de débarquement de la pêche artisanale

utilisent souvent des moyens modernes. Il y a des pirogues qui font des sorties de plusieurs jours, avec compartiments à glace, turluttes, palangres.

ans plusieurs régions, on est passé des activités traditionnelles, qui ciblaient des petits pélagiques à des espèces démersales qui alimentent les flux d'exportation (encornet, poulpe...). Des flottilles se rendent également plus souvent sur des lieux de pêche situés dans des eaux étrangères, en Mauritanie notamment.

Cette étude concerne la plus grande part des 700 km de littoral du Sénégal, à savoir quatre des cinq grands secteurs maritimes : Grande Côte, Cap Vert, Petite Côte, Sine Saloum, la Casamance ayant été laissée de côté pour des raisons de sécurité.

Neuf grands centres de débarquement ont été retenus suivant trois critères : l'importance du parc piroguier et le nombre de pêcheurs, l'importance des activités connexes, le degré d'isolement (qui détermine l'accès aux services socio-éducatifs et sanitaires).

Dans chaque centre sélectionné, les pirogues ont été classées en six catégories en fonction des engins et des stratégies de pêche et une stratification auto-pondérée ou proportionnelle avec un taux de sondage de 10 % a été faite.

Selon le recensement du parc piroguier utilisé par le CRODT (mars 2002), les neuf centres ciblés regroupent 63 % des pirogues des quatre secteurs maritimes couverts par l'étude, St-Louis, Mbour et Kayar concentrant 45 % de ce parc. Le CRODT estime que les centres sélectionnés sont très représentatifs (entre 46 % et 84 %, soit 63 % au total) des pratiques de pêche répertoriées au Sénégal.

Celles-ci ont été classées en six grandes catégories selon les engins utilisés : pirogues mixtes combinant deux ou plusieurs types de pêche, pirogues à senne tournante, pirogues travaillant à la ligne, pirogues à filet dormant, pirogues glacières et autres pirogues (à filets maillant dérivant ou encerclant, senne de plage, épervier). En plus d'analyser le travail des enfants dans les opérations de capture proprement dites, l'étude a examiné quatre activités connexes : mécanique hors-bord. charpenterie. transformation et commercialisation des produits halieutiques.

Deux types de questionnaires ont été utilisés. L'un était destiné aux capitaines de pirogues et aux chefs d'ateliers, l'autre ciblait les enfants du secteur de la pêche. Le premier visait à identifier les principales opérations et les risques professionnels, le second procédait à un état des lieux concernant les enfants : caractéristiques socio-économiques, occupations et

Définition des termes

Enfant : la population âgée de 6 ans à 14 ans révolus, c'est-à-dire les enfants de moins de 15 ans. Cela tient compte de la Convention internationale nº 138 sur l'âge minimum et du Code de la Marine marchande sénégalaise qui interdit formellement l'embarquement de marins de moins de 15 ans.

Les pires formes de travail : tous les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

La Convention nº 182 adoptée en 1999 par la Conférence internationale du travail applique le terme enfant à toute personne âgée de moins de 18 ans et définit diverses catégories de pires formes de travail des enfants :

- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues (servitude pour dettes, travail forcé ou obligatoire, recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins de prostitution, de production de matériel ou de spectacles pornographiques;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites,

conditions de travail, niveau et destination des revenus de l'enfant.

I y a eu aussi des entretiens individuels avec les chefs de ménage où il y avait des enfants travailleurs, avec des autorités publiques et des personnes privées intervenant dans le secteur de la pêche, des entretiens de groupe avec les enfants et des chefs d'exploitation.

L'équipe de recherche a également procédé à des observations d'enfants dans leur environnement de travail : dureté des tâches exécutées, risques d'accidents, degré de surveillance et d'assistance par les adultes, degré de salubrité de l'environnement de travail, existence de moyens de protection adéquats. Outre ces informations directes, des données précieuses ont été fournies par les structures sanitaires habituées à recevoir les enfants travailleurs malades ou blessés.

Quelques difficultés ont été rencontrées. La présence de personnes âgées tendait à influencer les réponses des enfants interrogés. Et dans certaines unités de pêche, il n'a pas été facile d'estimer les rémunérations des enfants embarqués du fait de très larges fluctuations dans la perception des revenus. C'est particulièrement le cas chez les pêcheurs migrants pour lesquels les revenus ne sont comptabilisés et partagés qu'en fin de campagne ou à la veille de grandes fêtes religieuses.

La détermination de l'âge a posé quelques problèmes car des enfants ignoraient leur âge exact. Dans certains centres, la forte migration des pêcheurs n'a pas permis d'atteindre le nombre d'unités prévu dans le plan d'échantillonnage de quelques types de pêche, et toutes les pirogues ne prennent pas d'enfants à bord.

En tout, 827 enfants travaillant dans les 467 unités d'exploitation visitées ont été dénombrés, dont 673 (81,4 %) directement pour les opérations de capture. Ces enfants opèrent surtout dans quatre principaux centres de débarquement, à savoir St-Louis (191), Joal (131), Mbour (103) et Kayar (73).

Les enfants de moins de 15 ans constituent en moyenne 28,8 % de la main-d'œuvre du secteur artisanal, dont un peu plus du quart (26,6 %) dans la pêche proprement dite.

A Djiféré, la proportion d'enfants est relativement faible, du fait que ce centre est surtout composé de pêcheurs migrants et que les conditions de vie et de travail nécessitent de la force physique.

La proportion d'enfants est plus élevée dans les pirogues à lignes et à filets dormants. Ils constituent environ le tiers des équipages dans ces deux types de pêche parce qu'ils exigent moins de technicité et de force physique.

En outre, ce sont des opérations qui se déroulent généralement la nuit et s'étendent sur moins de 24 heures, contrairement à la pêche à la senne tournante (15,7 % d'enfants), qui se fait parfois la nuit, et aux pirogues glacières (17,9 % d'enfants), qui effectuent des marées de plusieurs jours.

Les unités d'exploitation visitées comptent en moyenne 1,8 enfant par unité. Cette moyenne est plus élevée dans les ateliers de charpenterie et de mécanique. Les deux centres de la banlieue dakaroise (Grand Mbao et Hann) ainsi que Joal se singularisent par le nombre assez élevé d'enfants dans les opérations de capture : 7,4 %, 2,9 %, et 3,2 % respectivement.

e nombre moyen d'enfants par unité d'exploitation est assez contrasté selon les différentes pratiques de pêche. La plus forte moyenne a été observée au niveau des sennes tournantes (3,2 %).

Cela signifie que, même si la proportion d'enfants est assez faible par rapport au reste de l'équipage dans ce type de pêche, leur présence est indispensable pour écoper la pirogue. Il y a généralement une très forte assiduité des enfants au travail (95,8 %). C'est seulement au niveau des sennes tournantes de Hann que le taux d'absence dépasse 50%.

Les enfants participant à la pêche sont généralement présents toute l'année : 70,4 % des pirogues connaissent toute l'année une forte présence d'enfants. Cette présence est globalement moins élevée dans les activités connexes, un certain nombre d'enfants n'y participant que pendant les vacances scolaires.

L'essentiel des enfants interrogés est constitué de garçons, les filles ne représentant que 8,2 % du total. Dans la tranche des 14-15 ans, il y a 48 % des garçons et 39 % des filles.

Les filles ne participent pas du tout aux opérations de capture, mais elles sont très présentes dans la transformation. La plupart des garçons (83,1 %) travaillent dans la pêche proprement dite et ont en moyenne 13 ans. Ils entrent généralement dans la profession vers 10 ans et demi.

Une proportion assez importante (16,2 %) des enfants travailleurs a perdu au moins un des deux parents. Ils sont habituellement confiés à un tuteur ou un oncle ou une tante pour appendre ou exercer un métier. Les enfants qui vivent avec leurs deux parents travaillent généralement dans le cadre familial, soit avec le père (ou la mère), soit avec l'oncle (ou la tante).

Le principal motif d'entrée dans un métier de la pêche c'est l'abandon scolaire, mais un bon nombre d'enfants évoquent aussi les conditions socio-économiques précaires de la famille.

Dans 63,9 % des cas, il s'agit d'un abandon pur et simple, dans 32,9 % des cas d'une exclusion. Ce phénomène est dû aux fortes tentations financières du secteur de la pêche et de l'envie d'un métier. Des parents disent que certains enfants n'hésitent pas à créer les conditions de leur exclusion pour pouvoir se lancer dans la pêche. C'est seulement à Sombédioune, centre situé au cour de la capitale, que le coût élevé de la scolarisation a été évoqué. Cela ainsi lié au fait que le niveau de vie est plus élevé dans la capitale.

La tradition

Beaucoup de chefs de ménage soutiennent que le travail des enfants participe à leur éducation et leur formation professionnelle. De ce fait, les enfants parviennent très tôt à maîtriser un métier et à s'insérer facilement dans la vie active. La pêche constitue une alternative au chômage, contrairement à la scolarisation.

La vision des autorités publiques ou privées est différente. Le travail des enfants est certes un phénomène de société culturellement admis (transmission père-fils), mais il demeure socialement néfaste. En effet, le grand nombre d'enfants travailleurs résulte aussi de la fuite des responsabilités des parents dans la prise en charge familiale.

C'est une façon plutôt égoïste d'exploiter les enfants, car ceux-ci ont besoin de l'école et qu'on leur laisse le temps de grandir. Mais les parents estiment que les enfants seront ainsi préservés du vagabondage. S'ils peuvent gagner très tôt de l'argent, ils ne sont pas pour autant assurés d'une carrière.

Les enfants de la pêche artisanale travaillent juste un peu plus de 8 heures par jour. Dans les pirogues glacières et les sennes tournantes, on passe à 9,9 heures et 9,4 heures respectivement. Avec les filets dormants, le temps de travail est plus court (6,8 heures).

Cela tient à la nature même des opérations. La pirogue à senne tournante opère de jour ou de nuit et sa grande taille et sa puissance motrice font qu'elle peut s'éloigner pendant plusieurs jours.

Avec les filets dormants, le poisson doit être rapidement débarqué, en fin de matinée ou au début de l'après-midi car il n'y a pas de moyen de conservation à bord, alors qu'il est très sensible au pourrissement.

Les enfants travaillant dans un cadre familial doivent, en plus du temps passé en mer, aider au déchargement, au nettoyage et au rangement de la pirogue, alors que les enfants indépendants ou salariés peuvent s'en aller immédiatement après le débarquement.

Cette étude traite aussi d'un certain nombre d'aspects importants : violences physiques

subies par les enfants, nature et rémunération du travail, risques et dangers liés aux activités.

Un grand nombre d'enfants embarqués disent avoir été battus (51,2 %), avoir subi des injures (57,4 %), des harcèlements (35,2 %). C'est bien plus que dans les activités connexes à terre. Le travail nocturne est assez fréquent, surtout dans la pêche (50,5 % des pirogues) et les ateliers de transformation (62,2 %). Le repos du week-end est rarement observé et les congés payés sont pratiquement inexistants. Les fêtes religieuses (musulmanes notamment) sont généralement respectées.

Écoper

A bord, les enfants sont surtout chargés d'écoper. Cette tâche est presque exclusivement réservée aux enfants. Il s'agit d'évacuer en permanence l'eau pour assurer l'équilibre du bateau ; et c'est une rude tâche quand la mer est agitée, quand la pirogue est peu profonde, peu étanche. Et tout comme les adultes, ils participent également à la pêche. Leurs compétences sont particulièrement reconnues sur les ligneurs, où 17 % des enfants sont âgés de moins de 11 ans.

Dans les pirogues à filets dormants, les enfants aident aussi à tirer les filets et à démailler le poisson. Dans les pirogues à senne tournante, il arrive que les enfants soient amenés à plonger pour orienter les bancs de poisson dans le filet. Ce sont des enfants de 12-13 ans qui ont acquis une certaine expérience de la natation. Cette tâche comporte des risques de noyade du fait que le nageur reste parfois longtemps dans l'eau, loin des adultes occupés à la

manœuvre du filet. Dans les pirogues glacières, les enfants préparent les appâts, pêchent avec des lignes et aident à relever les palangres. Ils participent également à la préparation des repas et au conditionnement des poissons dans les caisses à glace. La rudesse des conditions de travail sur ces pirogues font que la plupart des enfants ont plus de 12 ans.

Sur les pirogues à pratiques mixtes, la diversité des tâches de l'enfant est encore plus grande. Ces bateaux utilisent généralement les lignes et les filets dormants. Tout comme sur les pirogues glacières, le travail exige des enfants plus âgés: il n'y en a pas au-dessous de 9 ans.

En plus de ces tâches à bord, les enfants effectuent également des travaux avant l'embarquement et après l'embarquement. Dans le cas des sennes tournantes et des pirogues glacières, ce sont les enfants qui sont chargés de les ancrer et de les amarrer. Après l'ancrage, ils doivent rejoindre la plage à la nage sur des dizaines de mètres. Avec les pirogues glacières, de retour d'une marée, des enfants restent parfois à bord seuls toute la nuit pour garder le poisson, le matériel de pêche et divers bagages.

Les occupations quotidiennes des enfants dépendent donc de la nature des activités et des pratiques. Le degré de diversité et de rudesse des tâches varie en fonction de l'âge des enfants. Les occupations à bord des pirogues glacières, des pirogues à senne tournante et des pirogues mixtes sont les plus pénibles et les plus dangereuses.

En tirant leurs conclusions et en faisant leurs recommandations, les auteurs de l'étude sur

les enfants travailleurs insistent sur la nécessité de lutter contre cette pratique admise par la tradition et jugée souhaitable par la société. En cela le rôle de l'Etat est capital. Pour leur part, ils suggèrent d'agir sur les neuf aspects suivants :

- Promouvoir des formations professionnelles de courte durée adaptées au milieu et pouvant déboucher facilement sur un emploi valorisant;
- 2. Créer des centres perfectionnement qui pourront offrir des conditions idéales d'encadrement des jeunes désireux de faire carrière dans la pêche;
- Moderniser le secteur de la pêche artisanale en promouvant technologies notamment des alternatives capables de prendre en certaines tâches charge habituellement confiées aux enfants;
- catégoriquement Interdire l'embarquement d'enfants de moins de 13 ans sur les pirogues glacières et à senne tournante;
- Rendre obligatoire l'utilisation de moyens de navigation, de protection et de prévention adéquats;
- Organiser des campagnes vaccination antitétanique;
- 7. Promouvoir le développement d'activités socio-éducatives récréatives pour les enfants;
- Élaborer des programmes nationaux de maintien des enfants à l'école ;
- Apporter un soutien financier aux parents des enfants pêcheurs (bourses d'études, subventions, prêts à moyen et long termes...).

Ce résumé de l'étude sur les enfants travailleurs dans la pêche artisanale du Sénégal a été fait par Brian O'Riordan (briano@scarlet.be), Secrétaire du

Tsunami

Le mythe des ceintures vertes

Après le tsunami du 26 décembre 2004, des croyances dangereuses se sont répandues

près le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien, l'idée s'est répandue que les écosystèmes en bon état, par exemple les forêts côtières et les récifs coralliens, avaient permis de réduire les dégâts dans les populations locales.

Influencés en partie par ce mythe, les pouvoirs publics de cette région se lancent avec enthousiasme dans des programmes de plantation de palétuviers qui devront constituer des écrans naturels contre d'éventuels tsunamis. Cela va coûter beaucoup d'argent. Le programme Mangroves pour le futur de l'UICN (Union mondiale pour la nature), qui vise à mettre en place ces obstacles dans 12 pays d'Asie et d'Afrique, prévoir un budget de 38 millions d'euros (48,5 millions de dollars). Si ces projets ont vraiment pour but de protéger des vies lors de prochains tsunamis, alors tout cet argent risque d'être dépensé pour rien.

Dans le présent article, je fais une brève analyse des arguments en faveur des barrages forestiers comme moyens de protection du littoral, et je conclus qu'il n'existe aucune preuve empirique, théorique ou analytique pour valider cette hypothèse.

Et c'est la même chose pour les zones tampons. Pour qu'elles soient efficaces, il faudrait qu'elles fassent plusieurs kilomètres de profondeur, beaucoup plus donc que ce qui est aujourd'hui envisagé. Leur mise en œuvre paraît impossible, sauf à affronter des coûts sociaux et économiques prohibitifs.

Les gouvernements des pays de cette région feraient bien de prendre les mesures législatives et de prévoir les aides qui s'imposent afin de permettre aux sinistrés de retourner chez eux et de se remettre à gagner leur vie. Pour réduire les pertes de vies humaines à l'avenir, il vaut mieux instaurer des systèmes d'alerte rapides et efficaces, former les populations à bien réagir en cas d'urgence. La perte de biens matériels serait inévitable, mais serait plus

supportable que les énormes coûts sociaux et économiques engendrés par les politiques de reconstruction actuelles.

L'idée que des écosystèmes en bon état pourraient fournir une bonne protection aux gens de la côte en cas de tsunami est belle en soi. Est-ce pour autant une bonne idée ? Beauté n'est pas nécessairement synonyme de vérité. Après les spectacles d'horreur déclenchés par le tsunami, survenant après des décennies de dégradation continue du couvert forestier le long du littoral, et les multiples déceptions des militants écologistes, on avait sans doute besoin d'entendre quelques bonnes nouvelles. Même Bill Clinton s'est laissé séduire par ce mythe. La mise en sommeil de l'esprit critique est peut-être excusable chez les protecteurs de la nature, qui ont bien le droit de défendre l'environnement, mais chez les scientifiques, le manque de rigueur est inacceptable.

Pour moi, en tant qu'écologiste, le fond du problème c'est que des arguments scientifiquement douteux sont utilisés pour justifier une mauvaise politique, qui pourrait entraîner de graves injustices sociales. Heureusement il n'est pas encore trop tard pour se ressaisir, pour que ma profession ne devienne pas complice de l'une des plus grandes spoliations foncières de l'histoire post-coloniale. Et du fait de la place prise par le mythe de la mangrove, les projets envisagés vont soustraire des ressources financières à des mesures qui seraient pourtant bien plus efficaces. Ceux qui propagent ce mythe vont peut-être indirectement provoquer des pertes de vies humaines lors d'un prochain tsunami.

L'effet médiatique

Rendu public à grands coups de trompettes quelques semaines seulement après la survenue du tsunami dans l'océan Indien, l'Évaluation environnementale préliminaire du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) donnait le ton pour une multitude de documents semblables et d'articles de la presse internationale, la plupart se contentant de reprendre sans esprit critique la matière et les anecdotes

véhiculées par le texte du PNUE et de rapports précédents.

ela a contribué à renforcer le mythe, dont l'origine devenait plus obscure. Le rapport du PNUE, qui a pour titre Après le tsunami, est constitué en grande partie de témoignages visuels, accompagnés de quelques estimations quantitatives souvent inexactes, au moins pour Aceh, une région d'Indonésie que j'ai visitée pour la première fois en 1984 et dont j'étudie les récifs depuis 2000.

Je prends un exemple : d'après ce document, l'Office central indonésien du Plan avance le chiffre de 30 % de dégâts sur les 97 250 hectares de récifs à Aceh. Avec mes collègues, j'ai procédé par la suite à une étude de la région, d'où il ressort que les dégâts, spectaculaires par endroits, restaient globalement limités, si on les compare globalement à la casse provoquée auparavant par certaines méthodes de pêche destructrices. Plus intéressantes pour la présente controverse sont les conclusions du rapport sur l'effet protecteur mangroves, basées sur des observations sélectives provenant d'un rapport de Wetlands International précédent. Extrait du rapport du PNUE : « Des preuves empiriques et des photos satellitaires avant et après le tsunami semblent corroborer le fait que les récifs coralliens, les mangroves et autres types de végétation côtière ont constitué une protection contre les effets du tsunami. » Comparons ce texte avec les affirmations suivantes du rapport 2005 originel de Wetlands International : « A ce jour [après le tsunami], les images satellitaires font apparaître que, là où s'exerçaient des forces naturelles très puissantes, dans la province d'Aceh, Sumatra, par exemple, les mangroves ont été complètement détruites. Cela prouve que, lors de situations extrêmes, l'effet protecteur serait très réduit...»; et plus loin «... Sur le littoral de Bandah Aceh..., la mangrove a été emportée... par les vagues... sur deux à trois kilomètres dans les terres, même dans le secteur de Ulee Lhee, où la mangrove était en assez bon état ».

Après le tsunami a été accueilli en fanfare à sa parution, ce qui n'a pas été le cas pour les rapports ultérieurs commandés par le PNUE et l'UICN, et qui étaient bien plus ambigus quant aux effets protecteurs d'abord évoqués. Ces documents présentaient d'ailleurs des données qui contredisaient les conclusions du fameux rapport.

Au cours des quatre ou six mois qui ont suivi la catastrophe, quelques articles semblant confirmer la validité du mythe sont parus dans des publications scientifiques. Ils continuent d'être cités à côté du rapport environnemental préliminaire du PNUE. Les communications et rapports qui critiquent ces documents ou qui posent certaines questions sont systématiquement écartés. Je vais maintenant souligner quelques points bien douteux qui émaillent ces textes favorables au mythe de la mangrove.

Aspects problématiques

La première étude émanant du Tamil Nadu, Inde, affirmait que les pertes de vies humaines et de biens matériels étaient plus faibles dans les villages du littoral situés à l'arrière d'un rideau forestier (Kathiresan K. et Rajendran N., 2005, « Les mangroves ont

réduit les effets du tsunami », in Estuarine, Coastal and Shelf Science 65 601-606).

orsque mes collègues et moi-même ont repris l'analyse des données mises en avant, nous avons constaté que le rapport entre rideau forestier et tsunami était injustifié. Les facteurs les plus importants dans les villages qui avaient moins souffert étaient leur situation plus élevée par rapport au niveau de la mer et la distance plus grande entre eux et le front de mer.

Une fois ces aspects pris en compte, il ne restait plus grand chose en faveur du rideau forestier. Une seconde étude portant sur le même secteur, menée par des scientifiques danois, a utilisé des informations satellitaires pour conclure que la végétation sur le front de mer avait réduit les dégâts (Danielsen F., M. K. Sorensen, M. F. Olwig, V. Selvam, F. Parish, N. D. Burgess, T. Hiraishi, V. M. Karunagaran, A. Quarto, N. Suryadiputra, 2005, « Le tsunami asiatique Rôle protecteur de la végétation côtière », in Science 310: 643). Malheureusement cette étude n'est pas valable parce que les auteurs n'ont pas utilisé des observations statistiquement indépendantes procéder à leurs analyses. Par exemple, ils affirment que trois villages du Nord ont subi des dégâts limités parce qu'ils étaient situés derrière une végétation dense. En fait, à cette distance dans les terres, aucun secteur n'a été touché, même lorsqu'il n'y avait aucune végétation devant.

L'étude relative au Sri Lanka a aussi affirmé que les mangroves ont eu un rôle protecteur. Une fois de plus, bien que prétendant avoir utilisé une approche semi-quantitative, ses auteurs n'ont pas comparé le tableau des dégâts constatés à ce qu'aurait produit le hasard, ce qui constitue cependant la base d'une bonne méthode statistique (Dahdouh-Guebas F., F. L. P. Jayatissa, D. Di Nitto, J. O. Bosire, D. Lo Seen, N. Koedam, 2005, « Dans quelle mesure les mangroves ont-elles constitué une défense efficace contre le récent tsunami ? » in Current Biology 15: R443-R447). Quand mes collègues et moi-même avons analysé les données, aucune relation n'est apparue entre les dégâts causés par le tsunami et la dégradation de la forêt ou l'état de la forêt avant le tsunami. Autrement dit, le tableau des dégâts n'était en rien différent de ce que provoquerait le jeu du hasard, et on ne peut donc trouver un lien de cause à effet faisant intervenir l'état de la forêt avant la catastrophe. Nous avons donc écrit au responsable de la publication à chaque fois, et pour chaque revue nos commentaires ont été rejetés. Ces gens et ceux qui présentent des analyses sur les travaux de leurs pairs doivent, à un moment donné, assumer la responsabilité de ce qui est publié. Notre profession commettrait une faute durable si cette question n'était pas traitée avec la rigueur nécessaire.

Quelle protection?

Lors d'un déplacement à Aceh en mars 2005, mes collègues et moi-même avons pu collecter nos propres données afin de vérifier si l'hypothèse de l'effet protecteur de la végétation sur le front de mer était valable. Nous avons utilisé un ensemble de variables relevées sur les récifs et le littoral d'Aceh (dont la densité de la végétation côtière) pour savoir si ces variables jouaient sur les

distances parcourues par l'inondation. Les variations s'expliquaient le plus souvent par la pente du terrain et non pas par la qualité des récifs ou la nature du front de mer avant le tsunami.

utrement dit, le flot s'est arrêté là où il a rencontré la hauteur correspondante : la vague qui faisait 10 m en abordant la terre est allée jusqu'à une élévation de 10 m, à 200 m du rivage ou à 2 km dans les terres.

Nos résultats sont fortement corroborés par un rapport PNUE/UICN plus récent (Chatenoux B. et P. Peduzzi, 2006, Analyse du rôle de la bathymétrie et autres paramètres environnementaux sur les effets du tsunami de dans l'océan Indien, PNUE/DEWA/GRID-Europe, Suisse http://www.grid.unep.ch/product/publi cation/download/environment_impacts_ tsunami.pdf . Ce document affirme que la longueur de l'inondation s'explique mieux par la distance par rapport à l'épicentre du tremblement de terre, c'est-à-dire la hauteur de la vague abordant le rivage, et que la végétation du front de mer n'avait pas eu d'effet significatif sur la distance parcourue par les flots.

En plus de ces études empiriques, un modèle analytique, associé à des simulations expérimentales, a suggéré qu'une forêt dense peut absorber jusqu'à 90 % de l'énergie d'une vague de tsunami (Hiraishi T et K. Harada, 2003, « Des ceintures vertes pour se protéger du tsunami dans le Pacifique-Sud », in *Report of the Port and Airport Research Institute* 42).

Sans une solide formation mathématique, il est difficile de disséquer cette approche analytique. Mais un modèle est seulement aussi bon que le test empirique le plus approchant. Or les données recueillies dans le cas du tsunami de l'océan Indien sont bien loin d'appuyer cette prédiction optimiste.

Les mangroves s'avèrent bien utiles pour dissiper l'énergie de vagues produites par une tempête, mais le tsunami constitue un phénomène d'une toute autre ampleur. Cet oubli fait partie des multiples raisons qui pourraient expliquer la propagation du mythe en question. Dans des vagues générées par le vent, la plus grande partie de l'énergie se situe près de la surface de l'océan, et les mouvements de l'eau se dissipent rapidement avec la profondeur.

Dans un tsunami, par contre, c'est toute la colonne d'eau qui est en mouvement. L'autre grande différence c'est que la longueur d'onde d'une vague de tsunami peut s'étaler sur des kilomètres alors qu'il

s'agit de quelques mètres seulement pour des vagues provoquées par le vent. La longueur d'onde du tsunami frappant la côte d'Aceh a été estimée à 12 km. Dans certains endroits, les flots de l'océan ont balayé la terre pendant près d'une heure.

C'est assez incroyable, mais il n'existe pratiquement pas de tentatives théoriques visant à prédire la longueur des inondations en cas de tsunami. Le seul exercice de ce genre que je connaisse prend en compte des caractéristiques du milieu terrestre (type de végétation...).

Il s'agit d'une équation élaborée par les sociétés d'assurance afin de prédire, dans des agglomérations du littoral, les dégâts provoqués par l'impact d'une astéroïde (Bretschneider C. L. et P. G. Vybro, 1977, « Prédire les risques d'inondation en cas de tsunami », p. 1006-1024, C. L. Bretschneider (coord), in *Proceedings of the 15th Coastal Engineering Conference*, Société américaine des ingénieurs civils). Cette équation évalue la longueur de l'inondation en fonction de la vague du tsunami et le coefficient de rugosité du terrain concerné. Il reste à tester empiriquement ces prédictions.

Ce travail a en outre été critiqué parce qu'il n'explique pas comment l'équation a été élaborée et qu'il ne prend pas en compte la période des vagues.

Dans mes échanges de courrier avec les auteurs des études citées ci-dessus, beaucoup d'autres arguments ont été présentés pour justifier le mythe de la mangrove. Certains auteurs évoquent le bon sens ou les lois de la thermodynamique.

Cette démarche est d'une logique douteuse, bien peu scientifique. Les mangroves pourraient absorber une partie de l'énergie nucléaire produite par une explosion thermonucléaire, mais sauveraient-elles des vies pour autant ? Cette comparaison semble extrême ; on a pourtant estimé que l'énergie générée par le tremblement de terre était équivalent à 23 000 bombes d'Hiroshima, soit environ quatre bombes pour chaque kilomètre de côte touchée par le tsunami.

Curieux principe de précaution

D'autres auteurs ont invoqué le principe de précaution, ce qui revient à admettre l'erreur. Un scientifique a prétendu que, puisque des vies seront en danger dans d'autres tsunamis si la mangrove n'est pas remise en état, les normes classiques de la preuve scientifique ne devraient pas s'appliquer à ses recherches. Voilà un bien curieux usage du principe de précaution. Qui va faire prendre le plus de risques aux

gens ? Celui qui prétend qu'ils sont à l'abri derrière un paravent de palétuviers ou celui qui leur dit de courir pour se réfugier sur les hauteurs ?

ertains ont eu une attitude très machiavélique : ils concèdent que leurs études sont loin d'être parfaites, mais qu'importe pourvu que les mangroves soient remises en état! Exemple classique de la fin qui justifie les moyens. Ils ne paraissent pas concernés par les répercussions éventuelles de leur science sur la vie des gens, ceux qui seront chassés d'une zone tampon, qui n'auront plus le droit de revenir chez eux.

De cette brève analyse des publications scientifiques, il ressort qu'il n'existe pas d'arguments théoriques, analytiques ou empiriques prouvant que la végétation du littoral peut atténuer les effets d'un tsunami sur les populations locales. Les analyses statistiques rigoureuses des données empiriques à ce jour conduisent à rejeter le mythe de la mangrove.

A Aceh, le plan de reconstruction initial publié par l'Office central indonésien du Plan recommandait l'instauration d'une zone tampon de 2 km de profondeur tout le long de la côte Ouest d'Aceh. Cela aurait entraîné le déplacement de 500 000 personnes, soit près de 50 % des survivants.

Ce projet a heureusement été abandonné, mais le Plan directeur actuel prévoit toujours des ceintures vertes et des zones tampons. A la date de mars 2006, elles n'ont pas encore été créées. Mais la reconstruction ne fait que commencer, et il est possible que ces idées reviendront plus tard à la surface. Les zones tampons auraient-elles une certaine efficacité? Un simple examen des distances parcourues à terre par le flot du tsunami dans les diverses régions laisse entrevoir que cela est fort improbable. L'importance de la pénétration à un endroit donné a été largement déterminé par la force du tsunami au moment d'aborder la côte et par la topographie. A Aceh, la région la plus proche de l'épicentre du tremblement de terre, la hauteur de la vague variait entre 5 et 12 m. L'inondation a régulièrement dépassé 2 km dans les terres basses de la côte Ouest et a atteint les 6 km près de Banda Aceh, la capitale régionale, montant jusqu'à des élévations de 10-20 m.

De toute évidence, même avec une zone tampon de 2 km, il y aurait eu de gros dégâts. Au Sri Lanka, la hauteur de la vague a été évaluée entre 2 et 8 m, le flot pénétrant jusqu'à 2 km sur la côte Ouest, plus à l'abri de la force principale du tsunami et donc touchée par des vagues plus faibles que la côte Est (pour laquelle je ne trouve aucune donnée). Les zones tampons de 100-200 m envisagées sont manifestement inadaptées. En Inde, où la hauteur maximale des vagues était inférieure à 5 m, le tsunami s'est avancé jusqu'à 2,5 km. Avec une zone tampon de 500 m, on aurait donc encore de gros dégâts lors d'un tsunami de pareille amplitude ou encore plus fort.

Par le passé, la longueur de l'inondation a parfois été bien plus grande. Lors du tsunami qui a suivi l'éruption du Krakatoa, le flot a pénétré jusqu'à 8 km à travers une forêt pluvieuse primaire. Il y a 1000 ans, sur la côte Ouest de l'Australie, un tsunami a atteint les 30 km. Il est clair que, en matière de protection de la vie et de biens matériels, les zones tampons sont une solution totalement inadéquate.

e ne suis pas en train de suggérer qu'il faille les élargir. C'est tout simplement une option impraticable et inéquitable. Le coût social, économique et psychologique d'un vaste déplacement de population, de l'abandon des lieux de vie et des métiers traditionnels doit être impérativement pris en compte. Il est souvent difficile à quantifier mais il se révélera sans doute supérieur à la facture d'une reconstruction après une catastrophe qui se produit en fait rarement. Et l'instauration autoritaire de ces zones tampons sans le consentement des gens concernés va à l'encontre d'un certain nombre de conventions internationales. Autre aspect tout aussi mythique: beaucoup croient que le tsunami s'est avancé dans les terres à très grande vitesse, alors qu'à Aceh un grand nombre de personnes ont pu s'échapper en courant malgré le peu de temps donné par l'alerte. Avec un système d'alerte rapide et efficace et une bonne préparation, des dizaines de milliers de vies au moins auraient pu êtres sauvées.

En optant de préférence pour des ceintures vertes et des zones tampons en guise de protection au lieu de systèmes d'alerte rapides, on mettrait sans doute en danger de nombreuses vies humaines lors d'une nouvelle catastrophe naturelle de ce type. Selon les observations dont nous disposons, ces barrières seront inefficaces et donneront peut-être un sentiment de sécurité trompeur. Les projets de ce genre détourneront par ailleurs d'importantes ressources (en argent et en temps) de programmes plus efficaces mais qui exigent que soient prises, sur le plan technique, logistique et politique, des mesures plus compliquées pour bien coordonner les systèmes d'alerte, pour instruire la population en matière de protection civile. Plus de 18 mois après le tsunami de décembre 2004, les autorités indonésiennes n'ont pas encore mis en place un système d'alerte précoce au sud de Sumatra. Le tsunami du 17 juillet 2006 a montré qu'il s'agissait là d'un tragique oubli. Les tremblements provoqués par le tsunami ont été ressentis dans la zone concernée et le tsunami a été précédé par un retrait de la mer, ce qui est un signe certain de l'imminence d'un tsunami. Le Centre d'alerte au tsunami du Pacifique à Hawaï avait averti en temps utile les autorités indonésiennes, mais celles-ci n'ont apparemment pas réagi. Il est clair que la formation dans ce domaine insuffisante dans ce pays.

La végétation côtière (mangroves notamment) peut offrir aux populations locales des ressources appréciables. Protéger cet environnement est une entreprise que je soutiens généralement sans réserve. Mais s'il s'agit de mettre les gens à l'abri d'un tsunami, je suis persuadé que l'argent serait mieux dépensé pour d'autres choses. Et les zones tampons ne rempliront pas non plus le rôle qu'on leur prête. Il est temps de laisser les gens rentrer chez eux s'ils le souhaitent, et qu'on les y aide.

Cet article a été écrit par Andrew H. Baird (andrew.baird@ jcu.edu.au), chercheur à l'ARC Centre of Excellence for Coral Reef Studies, James Cook University, Townsville, Qld, 4811, Australie Gestion des pêches

Droits de pêche contre droits de l'Homme ?

Un recours collectif met en lumière l'opposition au système de gestion fondé sur des droits

In groupement de pêcheurs artisans d'Afrique du Sud a entamé un recours collectif contre le ministère chargé de l'attribution des droits de pêche, au motif que les politiques appliquées par le gouvernement sont inappropriées et discriminatoires, qu'elles sont contraires aux droits fondamentaux des pêcheurs artisans de ce pays. Voyons dans quelle mesure certains pêcheurs sont ainsi victimes du système de gestion en place.

L'Afrique du Sud a instauré un système de gestion des pêches fondé sur des droits d'accès dès les années 1960. La Direction des pêches maritimes a alors fixé des quotas pour un nombre limité d'espèces commerciales. A partir de 1988, il a appliqué les dispositions de la Loi sur les pêches maritimes (1988, nº 12). Les quotas étaient attribués selon des structures professionnelles raciales, essentiellement à des bénéficiaires Blancs, tandis que la pêche artisanale était marginalisée.

A cette époque, le secteur de la pêche était dominé par de grosses entreprises. Après l'élection du premier gouvernement démocratique en 1994, les responsables politiques ont entrepris une restructuration de ce secteur économique et ont élaboré une nouvelle législation, de nouvelles politiques en matière d'attribution des droits d'accès à la ressource et de gestion. En 1998 était adoptée la Loi sur les ressources marines vivantes (MLRA).

Le Ministère de l'environnement et du tourisme était désormais chargé de répartir les droits d'accès selon trois catégories : pêche de subsistance, pêche commerciale, pêche récréative. Rien n'était prévu pour la pêche artisanale.

Le texte est clair: « Toute personne souhaitant pratiquer une pêche commerciale ou une pêche de subsistance, s'engager dans la mariculture ou exploiter un atelier de transformation du poisson devra auparavant, pour l'une ou l'autre de ces activités, obtenir un permis du Ministre (MLRA, 1998, 18-1).

Selon les dispositions de la MLRA, le droit de pêche est attribué à une personne privée ou une personne morale ; et selon l'article 21, il ne peut être transféré sans l'approbation du Ministre ou de son délégué. En cas de décès du détenteur, mise sous séquestre ou liquidation de l'affaire, le droit de pêche est confié à l'exécuteur testamentaire, à l'administrateur ou au liquidateur, et ce droit peut continuer à être exploité tant que le permettent les dispositions légales pertinentes. Mais tout transfert de droit de pêche exige une approbation préalable » (Politique générale des pêches, 2005).

Après l'entrée en vigueur de la MLRA, le gouvernement avait constitué un groupe de travail sur la pêche de subsistance (SFTG), avec pour mission d'étudier la nature et l'importance de cette activité et de faire des recommandations pour sa gestion. Ce groupe a enquêté le long des côtes du pays et comptabilisé environ 30 000 personnes pratiquant la pêche de subsistance. Sur la base des données empiriques recueillies, il a aussi identifié trois catégories de pratiques de pêche parmi cette population.

Trois catégories

Selon une déclaration sous serment de Ken Salo présentée pour appuyer la position de Kenneth George et autres dans leur plainte contre le Ministre de l'environnement et du tourisme, « ces trois catégories étaient les suivantes : pêche de subsistance, pêche artisanale, pêche commerciale. Ces distinctions découlaient d'un ensemble de critères sociaux, économiques, techniques, spaciaux, écologiques et historiques, chaque aspect ayant une aussi grande importance que l'autre ».

En Afrique du Sud, la pêche artisanale a des caractéristiques particulières. Les pêcheurs artisans vivent traditionnellement dans des communautés près du rivage, ils utilisent un équipement simple et ciblent des espèces qu'on trouve à proximité de la côte. Au fil des générations, ils ont acquis une certaines connaissance des cycles biologiques et des modes migratoires des poissons qui les

intéressent. Leur production est consommée, partagée, échangée ou vendue selon des circuits complexes et des relations traditionnelles entre hommes et femmes, familles, voisinage et petits commerçants locaux. Ces communautés fonctionnent suivant leur propre culture et dans un esprit d'entraide.

es tentatives de définition du « pêcheur artisan » ont donné lieu à de fort longs débats. Le Groupe de travail estimait qu'il fallait tenir compte de leurs besoins particuliers, mais cela n'a pas donné lieu à une reconnaissance officielle. Les milieux d'affaires et les grosses sociétés de pêche ont exercé des pressions sur les pouvoirs publics afin que soit maintenu le statu quo en matière d'attribution des quotas, pour qu'on n'en retranche pas une part à répartir entre pêcheurs artisans ou à petite échelle.

Dans ces milieux, on estime que le gouvernement parviendrait mieux à ses objectifs de transformation et de restructuration du secteur en aidant les entreprises à créer des emplois et à faire une place plus grande aux Noirs. Ils sont parvenus à mettre de leur côté les syndicats de ces entreprises en leur promettant la sécurité de l'emploi et parfois une participation aux bénéfices.

Après l'instauration du nouveau cadre législatif, l'organisme public chargé de l'attribution et de la gestion des droits de pêche (le Marine and Coastal Management) a élaboré une politique pour le moyen terme (2002-2005). Après cette période initiale, une

politique d'attribution sur le long terme serait mise en œuvre.

Des droits limités

Le moyen terme ne prévoyait pas de catégorie distincte pour les pêcheurs artisans. Ces derniers devaient faire une demande pour des permis « commerciaux » ou « commerciaux limités ». Peu de pêcheurs artisans sont parvenus à obtenir des droits commerciaux limités, et les chanceux n'ont finalement obtenu que des quotas totalement non viables. Beaucoup de vrais pêcheurs sont restés en dehors du système et n'avaient donc plus accès aux ressources halieutiques. Certains ont tenté de survivre en travaillant de façon saisonnière pour des détenteurs de quotas d'une catégorie ou d'une autre, et le reste du temps ils étaient souvent sans revenus.

En 2005, Marine and Coastal Management a publié le projet de politique des droits de pêche à long terme, qui allait effectivement attribuer des permis pour 19 espèces commerciales sur une durée pouvant aller jusqu'à quinze années. Sur toute la côte, les pêcheurs artisans avaient bon espoir que cette nouvelle politique allait leur faire une place et tenir compte de leurs besoins. En réalité, elle a encore aggravé leur marginalisation. La procédure de demande de permis était extrêmement coûteuse, compliquée, et les formulaires étaient rédigés uniquement en anglais, qui n'est pas la langue maternelle des pêcheurs. Les pêcheurs étaient obligés de se constituer en société ou autre entité juridique et entrer en concurrence avec les grosses entreprises de pêche pour tenter d'obtenir un permis sur des espèces intéressantes, ou bien postuler individuellement dans l'espoir de se voir accorder un quota dérisoire sur quelques espèces côtières.

a plupart des pêcheurs artisans n'ont pas réussi à obtenir des permis de llongue durée. Par exemple, pour la langouste côtière de la Côte occidentale, 4 070 pêcheurs avaient fait une demande, et seulement 813 ont obtenu un droit de pêche, leur quota variant entre 250 kg et 750 kg/an. Une fois les coûts d'exploitation déduits, ces pêcheurs se retrouvent tout juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ceux qui n'avaient qu'un quota de 250 kg étaient carrément en dessous du seuil de pauvreté. Et ceux qui ont obtenu un droit de pêche sur une longue durée doivent tenir compte de diverses contraintes. Ils ne savent pas naviguer à l'intérieur du système : ils sont très vulnérables, faciles à exploiter.

Au cours des dix-huit derniers mois, les pêcheurs se sont lancés comme jamais auparavant dans diverses actions pour défendre leurs droits traditionnels et ceux des communautés côtières qui vivent de leur activité : lettres et exposés des revendications à destination du Ministère et de la Présidence, rencontres avec des responsables, marches sur le Parlement, leaders syndicaux s'enchaînant aux grilles du Parlement, grève de la faim et manifestation silencieuse de Andrew Johnston, défenseur de longue date de la pêche artisanale, alliance avec divers mouvements de la société civile.

Les pêcheurs placent maintenant leurs espoirs dans la procédure judiciaire qu'ils ont lancée avec le soutien du Masifundise Development Trust, de membres de l'Association des pêcheurs artisans de l'Afrique du Sud et du Legal Resources Centre. Le Legal Resources Centre, qui est une Ong, finance ce recours collectif contre le Ministre et a effectué les démarches au nom des pêcheurs artisans. Les plaintes sont instruites à la Haute Cour et au Tribunal de l'Égalité. Ce dernier a été établi après l'entrée en vigueur de la première Constitution démocratique du pays en 1996. Il est spécifiquement chargé de veiller à la bonne application du principe d'égalité inscrit dans cette Constitution, laquelle stipule que « tous les individus sont égaux devant la Loi et ont droit à une protection et une jouissance égale de la Loi ».

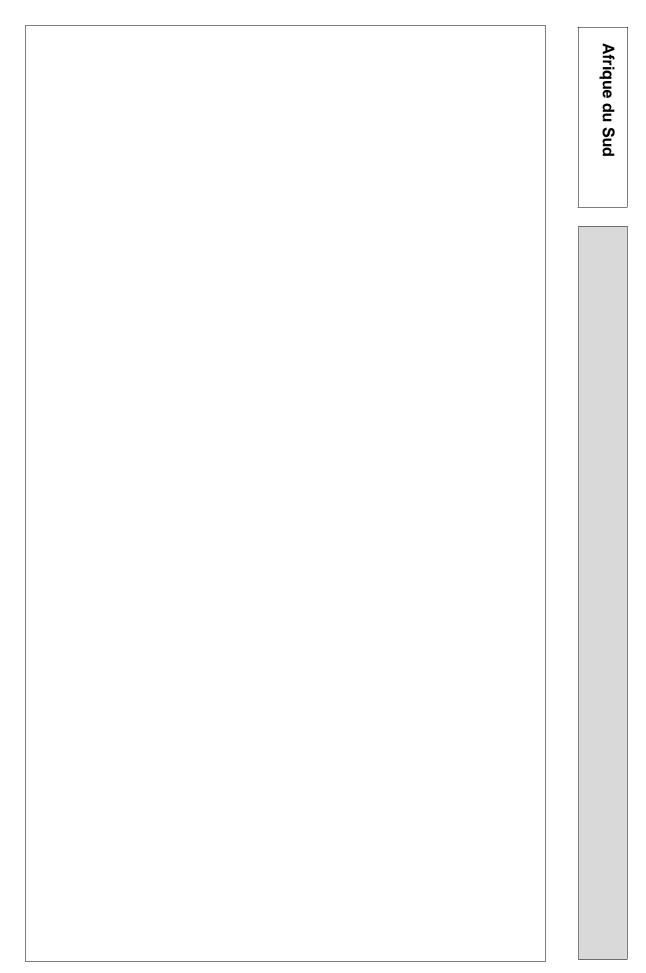
Pour donner un cadre juridique à cette protection, en 2000 a été promulguée la Loi sur la promotion de l'Egalité et la prévention de toute discrimination injustifiée, laquelle stipule à l'article 6 : « Ni l'Etat ni aucun individu ne peuvent

pratiquer une discrimination injuste envers quiconque ». L'argumentaire développé par les pêcheurs artisans est le suivant : le fait que le Ministre a omis de définir et d'accorder un statut aux pêcheurs artisans dans la Loi de 1998 sur les ressources marines vivantes et le fait que cette incurie a entraîné de lourdes conséquences sur la situation et les moyens d'existence de ces populations constituent une atteinte à un certain nombre de droits fondamentaux proclamés par la Constitution de l'Afrique du Sud. Dans cette procédure, les aspects qui ne mettront pas en jeu le principe d'égalité seront traités devant la Haute Cour.

Le droit de choisir

Les pêcheurs artisans disent que le Ministre leur a enlevé le droit de choisir librement leur métier. Or l'article 22 de la Constitution stipule que « tout citoyen a le droit de choisir librement son métier et son emploi ». Dans une déclaration sous serment faite par Naseegh Jafffer au nom du Masifundise Development Trust dans l'affaire Kenneth George et autres contre le Ministre de l'environnement et du tourisme, on lit : Ces pêcheurs ont le choix entre abandonner leurs traditions et le savoir-faire transmis au fil des générations et pratiquer une pêche commerciale qu'ils maîtrisent mal ou bien s'enliser dans la pauvreté à l'écart du cadre légal qui régit le secteur de la pêche, et en risquant des poursuites et des sanctions. Il apparaît donc qu'un tel dilemme ne constitue pas vraiment un choix au sens de la Constitution. C'est une situation injuste, inconstitutionnelle ».

Les juristes disent également que les dispositions réglementaires actuelles constituent une violation d'autres droits fondamentaux matière en socio-économique, notamment le droit à une nourriture suffisante, à la sécurité alimentaire qui est internationalement reconnu. Les conséquences sont ressenties par les pêcheurs, par les membres de la famille et par toute la population côtière qui vit des activités de pêche. Le droit à des soins de santé, au logement, à l'éducation, le droit des enfants à une alimentation convenable, tout cela est remis en cause par cette situation injuste. Tout cela est donc consigné dans l'argumentaire présenté aux tribunaux. Le droit d'avoir un environnement protégé des mesures législatives réglementaires appropriées tient également une place centrale dans cette affaire, car le Ministre est tenu de faire en sorte que ce droit soit respecté, en veillant tout particulièrement à ce que les ressources naturelles du pays soient exploitées de façon durable. En plus de mettre en avant ces aspects socio-économiques, les pêcheurs disent aussi que la façon dont la politique



des pêches a été mise en oeuvre va à d'autres dispositions l'encontre constitutionnelles importantes : le droit pour chacun de s'exprimer dans la langue de son choix. Ainsi l'État est tenu « d'utiliser au moins deux langues officielles et de veiller à ce que toutes les langues officielles équitablement traitées L'Administration avait omis de mettre à la disposition des pêcheurs des formulaires de demande de permis dans leur langue habituelle, ce qui a beaucoup augmenté les difficultés des démarches, en particulier pour savoir exactement tout ce qui était réclamé. Cet aspect est en lien direct avec le droit à une action administrative raisonnable, qui est aussi protégé par la Constitution.

Discrimination

Cette affaire démontre que ces diverses violations des droits des pêcheurs artisans découlent du fait que l'État, via le Ministre, a fait preuve d'injustice envers les pêcheurs artisans, comparé aux autres catégories du secteur de la pêche. La législation actuelle est donc inéquitable et discriminatoire et porte atteinte au fondement même de la Constitution, à savoir le principe d'égalité.

Le Ministre de l'environnement et du tourisme s'oppose jusqu'à présent à la démarche des plaignants et fait appel de la décision de porter l'affaire devant le Tribunal de l'Égalité. Les pêcheurs ont été confortés par le jugement de la Cour d'appel confirmant que les pêcheurs avaient le droit de s'adresser à cette instance et précisant que le Ministre ne pouvait s'opposer à la démarche judiciaire des pêcheurs. L'avantage de pouvoir traiter ce dossier à la fois devant un Tribunal de l'Égalité et la Haute Cour est qu'un Tribunal de l'Égalité peut ordonner des mesures correctives en cas de besoin. Cela laisse espérer la possibilité d'une nouvelle politique de gestion des pêches en Afrique du Sud, inspirée du principe de justice sociale et des droits inscrits dans la Constitution, garants de l'avenir de notre jeune démocratie.

> Cet article a été écrit par Naseegh Jaffer (naseegh@ masifundise.org.za), directeur du Masifundise Development Trust, Afrique du Sud, et Jackie Sunde (jackie@masifundise.org.za), chercheur pour cet organisme et membre de l'ICSF

Il n'y a pas de solution unique

Réponse à un article publié dans Samudra n° 43, relatif aux régimes de droits d'accès à la ressource

Johnson (A qui le poisson?) paru dans le numéro de mars 2006 de Samudra et qui traitait de la conférence Sharing the Fish 2006 tenue en Australie en février dernier. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait apporté un appui technique à cet événement. Le ton de ce texte est positif pour la conférence en général et ses conclusions en faveur d'une meilleure gestion des pêches. Je voudrais cependant souligner quelques points.

Le Secrétariat de la FAO a clairement déterminé sa position en matière de droits d'accès. Ils sont absolument nécessaires, fondamentaux pour assurer la durabilité des ressources halieutiques mondiales.

Ceci dit, il faut que les politiques des pêches, les systèmes de gestion (et les droits d'accès) soient adaptés aux conditions particulières des pêcheries, de l'environnement social et culturel du pays ou des localités concernées. Les droits d'accès sont utilisés dans des programmes déjà bien anciens : quotas de développement communautaires (CDQ) dans des populations de pêcheurs de la mer de Béring, droits d'usage territoriaux (TURF) au Japon, aux Philippines, aux Samoa, aux Fidji, zones de gestion et d'exploitation benthiques au Chili, comités de gestion des sites de débarquement (BMU) en Ouganda, en Tanzanie et au Kenya. C'est aux communautés de décider ce qu'elles attendent de leurs pêcheries, de leur degré d'efficacité, avec beaucoup ou peu de bateaux, des grands ou des petits.

Les droits d'accès ne se limitent pas aux gros QTT (quotas individuels transférables) prévus pour la pêche industrielle. Ils ne se limitent pas aux grandes pêcheries. La panoplie actuelle des systèmes d'attribution des droits est très variée et on peut y trouver ce qui peut convenir à toutes sortes de pêcheries, toutes sortes de contextes, aux gros et aux petits bateaux. Ils sont, de loin, le meilleur outil pour réhabiliter et officialiser les droits traditionnels, et donc protéger les droits des pêcheurs. Même les

QIT, s'ils sont bien conçus, ne devraient pas menacer les moyens d'existence des petits pêcheurs ou accroître les inégalités.

Il n'existe pas une approche unique qui serait bonne pour tout le monde. Et il faudrait essayer davantage d'instaurer des politiques séquentielles appropriées, de mener à bien des réformes. Le moment est peut-être venu d'organiser une conférence internationale sur l'attribution des droits dans la petite pêche artisanale. Je suis sûr que l'ICSF apporterait là sa contribution.

Cette lettre a été adressée à la rédaction de Samudra par Ichiro Nomura, Directeur général adjoint, Département des pêches, FAO Gestion de la ressource

Programmes d'action communautaire

Coup d'œil sur la documentation d'un projet communautaire de gestion des ressources côtières dans la baie de Danao, aux Philippines

Réhabilitation de la pêche côtière : théorie et pratique gestion de la d'une communautaire ressource dans la baie de Danao, Philippines, par Arjan Heinen, Centre de ressources CBCRM, Fondation recherche et développement pour l'action sociale (Université des Philippines), Institut du travail social et du développement communautaire (Université Oxfam-Philippines, Philippines). SNV néerlandaise (Organisation de

développement), Fondation Pipuli.

e nos jours, on écrit beaucoup, on parle beaucoup à propos de gestion des pêches. En de nombreux des communautés côtières prennent elles-mêmes en charge la gestion de la ressource, parfois avec l'aide des pouvoirs publics ou de divers organismes. Les façons de faire varient, suivant les caractéristiques des pêcheries et des communautés concernées. Aux Philippines notamment, et sans doute à cause de l'environnement insulaire, la gestion communautaire des ressources côtières (CBCRM) a déjà une assez longue histoire. Cette approche a donné lieu à un certain nombre d'études ailleurs aussi, mais l'une des plus intéressantes est assurément celle de Arjan Heinen qu'on vient de citer. Comme l'indique d'emblée le titre, il s'agit de théorie et de pratique dans le programme CBCRM de la baie de Danao, qui reçoit l'appui de la Fondation Pipuli.

Cet ouvrage est d'une lecture très intéressante car, en décrivant les stratégies mises en œuvre par la population locale, il fait le va-et-vient entre théorie et pratique. On nous explique clairement le déroulement de l'action : c'est un excellent document pédagogique. Les gens se sont lancés dans des activités fort compliquées : recensement de la biodiversité, évaluation des stocks, calcul de la productivité de la baie. Impliquée directement dans ce processus, la communauté comprend les liens étroits qui existent entre le stock disponible, la biomasse et une exploitation

durable de la ressource. A partir de là, elle constate qu'il est absolument nécessaire de reconstituer le stock et elle prend la décision, difficile, de gérer au mieux la ressource.

Après cette phase plutôt technique, les gens passent à une étape encore : bien comprendre compliquée des différentes psychologie parties prenantes dans la baie. Leurs attentes sont analysées en tenant compte des disparités dans leur savoir, leurs styles de vie, leurs valeurs. Les gens de la baie ont mieux cerné points de divergence et rapprochement entre leurs communautés et les pouvoirs locaux. Ils ont ainsi pu prévoir des changements et surmonter ce qui pouvait y faire obstacle. L'étape suivante consistait à définir clairement le projet, prévoir les structures gestionnaires et mettre au point le programme d'action. Dans ce document, on voit comment les principaux acteurs (le noyau central), faisant preuve d'ouverture d'esprit, ont utilisé à la fois leur savoir traditionnel et leurs connaissances nouvellement acquises afin d'œuvrer pour le bien commun et pour les générations futures. C'est ainsi qu'a été mis au point le plan de gestion des ressources de la baie.

Le jeu du pouvoir

Ce texte aborde aussi les différents styles de gestion : exercice autoritaire du pouvoir, leaders charismatiques, consensus entre les divers utilisateurs de la ressource. Heinen montre la façon dont le comité de gestion non officiel (des pêcheurs) de la baie a appris à traiter avec les maires des localités concernées, lesquels étaient officiellement dépositaires de l'autorité en matière de gestion. Il note que, lors des élections locales de 2001, les utilisateurs de la ressource ont utilisé aussi leur bulletin de vote (le pouvoir du peuple) pour réélire l'ancien maire qui n'avait pas cédé aux pressions des braconniers.

Il y a plus intéressant, d'un point de vue pédagogique. C'est la réflexion sur les actions à la fois positives et négatives prises par le groupe, et les solutions pratiques appliquées à mesure que survenaient des difficultés. Citons Heinen : « Au début, en

SA FORTALEZA RA

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE

Le Programme d'aujourd'hui

- **➢** Séance d'ouverture
- Réunions-débats
 - La pêche responsable
 - Les pêches lointaines
- **➢** Groupes de discussion

En marge...

Ce bulletin Samudra spécial Fortaleza suivra le déroulement de l'atelier et servira de lieu d'échanges: idées, expériences, courts articles, entretiens, opinions y trouveront une place. Prière de contacter pour cela l'équipe Samudra ou quelqu'un du Secrétariat de l'ICSF. Les points de vue exprimés ne représenteront pas nécessairement la position officielle du Collectif.

Établie en 1954, la Colonie écologique Sesc Iparana (SESC) où se tient l'atelier est située à seulement 20 minutes de la plage d'Iracema, à 17 km du centre de Fortaleza, à 27 km de l'aéroport. Elle offre des distractions diverses : sports, promenades écologiques, réceptions et fêtes...

Bem-Vindos!

Bienvenue à Fortaleza, capitale de l'État du Ceará, où la pêche artisanale est toujours dynamique, où l'ICSF va fêter son vingtième anniversaire

ingt ans ont en effet passé depuis la création du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche à Trivandrum, Inde.

Depuis 1986, bien des changements sont survenus dans le monde de la pêche, surtout dans le secteur artisanal et l'aquaculture, et dans le contexte général : politique, économique, social.

L'Atelier est organisé pour aider à comprendre ces évolutions et pour faire un état des lieux. Il y a là les membres de l'ICSF, des représentants d'organisations de pêcheurs, des personnes et des structures impliquées auprès des petits pêcheurs dans leur pays.

Voici les thèmes qui seront débattus au cours des trois prochains jours :

- Pêche responsable
- Biodiversité
- Travail
- Commerce
- Genres
- Protection civile et communautés côtières
- Aquaculture
- Organisations de pêcheurs

Fortaleza avait quelques bons arguments pour retenir l'attention des organisateurs. Au Ceará, il existe une pêche artisanale très importante, bien organisée, qui se bat depuis longtemps contre des méthodes de capture destructrices et des politiques inéquitables.

Et le Président du Brésil, Luiz Inácio da Silva, prenant acte de l'importance de la pêche pour le développement social et économique du pays, a décidé la création d'un Secrétariat spécial pour l'aquaculture et la pêche.

On espère que cet atelier constituera un forum de choix pour échanger les points de vue, discuter, analyser les évolutions récentes dans la pêche artisanale et les communautés de pêcheurs, explorer ce que réserve l'avenir, définir ce qu'il importe de faire pour que ces populations puissent regarder vers l'avenir avec sérénité.



Dans ce bulletin:

Réflexions2
Echos du passé3
Fortaleza3
Téléphones 4
Portugais4

De Rome à Fortaleza...

a décision de participer à la Conférence de Rome a été très ■ soudaine. Une lettre, un défi. Et avec des facilitateurs clés de par le monde (trois femmes et un homme), le travail de coordination a été plus aisé et bien plaisant. L'événement en luimême a été un mélange de discussions (très sérieuses et d'excellent niveau) et de bons moments passés ensemble. L'aide apportée par la municipalité de Rome et l'autorisation d'utiliser la Piazza Novona pour un spectacle culturel donnaient une caution officielle et un contact populaire au

processus. Comme cela se passait en même temps que la Conférence mondiale sur la pêche organisée par la FAO, on a bénéficié d'une très bonne

couverture médiatique.

Ne sombrons pas dans la nostalgie; mais, par rapport à ce qui peut se faire aujourd'hui, il y avait au cours de la préparation de ce plus décentralisation, de démocratie et, à Rome même, plus de passion dans le calendrier des interventions et les side-events festifs.

Nous pensions qu'après Rome c'était fini. Or, on avait promis de constituer un collectif pour appuyer les pêcheurs. Pendant deux ans, les choses ont mûri: discussions en Inde, visites de certains d'entre nous en Norvège, à Rome, au Canada. Finalement, le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche est né à Trivandrum, Inde, en novembre 1986.

Notre rêve c'était de faire de ce réseau de soutien « une force avec laquelle il faudrait compter » dans le monde de la pêche. A Bangkok (1990), nous sentions qu'il fallait continuer. A Cebu (1994), nous avons élaboré un nouveau programme d'action. Avec la création de deux Forums mondiaux (des travailleurs de la pêche, d'une part, des populations de pêcheurs, d'autre part), nous nous interrogions

sur la nécessité de continuer le Collectif. A Maputo (2002), nous avons, avec des perspectives nouvelles, réaffirmé notre détermination.

Depuis, notre action a été reconnue sur le plan mondial. La FAO décerne la Médaille Margaritta Lizárraga 2002-2003 à l'ICSF pour ses « initiatives globales et catalytiques en faveur du Code de conduite pour une pêche responsable, par l'intermédiaire d'ateliers, d'activités sociales et militantes, par la mobilisation des gens de la base, le renforcement des



capacités d'agir des uns et des autres, en particulier dans les pays en développement ». En 2005, Svensk Fisk décerne à l'ICSF la Swedish Seafood Award (appelée aussi « le prix Nobel de l'industrie de la pêche ») en appréciation de ses efforts pour promouvoir une pêche durable, de son action dans la pêche artisanale et auprès des communautés, de ses activités d'information de l'opinion publique sur les questions de pêche dans les régions côtières ».

Nous avons été capables d'influencer sans bruit de grands débats de la pêche à la FAO, aux Nations unies, à l'OIT. Nos succès dans ce domaine ont sans doute dépassé nos espérances. Par contre, du côté des pêcheurs et de leurs communautés, les réactions ont été variées, inégales d'un continent à

La force d'un réseau dépend de son point le plus faible. Pour nous, cela a été le difficile recrutement de nouveaux supporteurs. Peut-être que cette façon d'apporter un appui n'est plus adaptée. Peut-être que de définir les contradictions du secteur de la pêche selon des critères de classes n'est plus un procédé valable. Aujourd'hui il s'agit d'aider les communautés côtières partout dans le monde à

> résoudre des problèmes évolutifs, complexes, multidimensionnels prenant des initiatives contemporaines au niveau local et en même temps mondial. Pour tendre vers cet objectif, nous devons poser la question : nos structures actuelles sont-elles adaptées à cette mission ? Les liens que nous avons tissés au cours des vingt dernières années sont-ils assez forts pour pouvoir avancer vers nos objectifs? Quel est le degré d'efficacité de notre façon de travailler par rapport aux promesses de soutien que nous avons

faites? Nos connaissances actuelles nous rendent-elles aptes à tenter cette mission? Comment utiliser l'actif social que nous avons accumulé au fil du temps afin de renforcer nos fondations et envisager l'avenir?

Voilà certaines interrogations essentielles auxquelles nous sommes confrontés. Nous devons faire un examen de conscience. Chacun de nous doit organiser ses pensées et les exprimer franchement. En 1984, nous sommes allés à Rome pleins de confiance et d'espoirs. En 1986, à Trivandrum, nous voulions apporter notre appui. Nous voici, vingt ans plus tard, à Fortaleza, avec des questions, à une croisée de chemins. Avec le temps, on connaîtra le sens de notre histoire.

John Kurien, Professeur au Centre universitaire d'études du développement, Trivandrum, Inde, membre fondateur de l'ICSF

Echos du passé

La Conférence internationale des pêcheurs et leurs supporteurs, qui a conduit à la création de l'ICSF, faisait ces Recommandations en 1984

ous, travailleurs de la mer et associés de 34 pays différents, exprimons notre solidarité avec les travailleurs de la mer du monde qui luttent pour leur survie et meurent parfois pour leur cause. Nous pressons les gouvernements de satisfaire les demandes des associations locales de pêcheurs en vue de :

- Réserver et protéger pour la pêche à petite échelle les eaux côtières et toutes les zones qui lui sont accessibles;
- Interdire toutes les technologies qui perturbent l'équilibre des écosystèmes, soit par la surpêche, soit par la pollution, et empêcher l'usage de produits chimiques interdits dans les pays industrialisés;
- Associer les organisations ou les communautés locales des pêcheurs à l'élaboration et la mise en œuvre des mesures de réglementation (avec des possibilités concrètes de contrôle);
- Respecter et garantir les droits

fondamentaux des travailleurs de la mer à créer des associations libres et rapporter toutes les mesures qui pénalisent ces travailleurs.

Nous recommandons aux gouvernements du Tiers Monde de coopérer sur une base régionale pour assurer une gestion efficace de leurs ressources halieutiques dans une perspective de long terme.

Nous insistons sur le rôle essentiel des femmes dans les communautés de pêcheurs et sur leur sensibilité par rapport à la dégradation de la qualité de vie. Nous les soutenons dans les efforts d'organisation qu'elles entreprennent en vue de :

- Protéger leurs activités dans le processus de production;
- Améliorer leurs conditions de travail ;
- Alléger la charge de leurs tâches ;
- Combattre la pollution et protéger l'environnement.

Nous demandons que des initiatives col-

lectives soient prises pour provoquer des changements dans les valeurs et les attitudes susceptibles d'assurer la pleine participation des femmes à tous les niveaux de décision.

Nous soulignons la contribution positive des Organisations non gouvernementales dans le développement de technologies et de formes de gestion participative aptes à assurer l'avenir de la pêche à petite échelle. Priorité doit être donnée à la réduction de la dépendance vis-à-vis de capitaux, des équipements et du savoirfaire étrangers.

Nous demandons que tous les hommes de science qui reconnaissent l'importance de maintenir et de renforcer la relation entre l'Homme et la nature prennent une position claire en faveur des pêcheurs artisanaux. Nous les exhortons à travailler en collaboration avec les associations locales de pêcheurs dans le but de compléter leurs connaissances de la mer et de leur permettre de se réappropier leurs droits sur celle-ci. »

Quelques mots sur Fortaleza

(forteresse ortaleza portugais) est la capitale de l'État du Ceará, au nord-est du Brésil. Avec une population de plus de 2 millions d'habitants, elle est considérée, du point de vue économique, comme la deuxième ville en importance de la région, après Salvador de Bahia. Sa superficie est de 336 km². Au Nord, c'est l'océan Atlantique, au Sud les villes de Pacatuba, Eusébio, Maracanaú, Itaitinga, et à l'Est le territoire d'Aquiraz et l'océan Atlantique, à l'Ouest la ville de Caucaia.

Histoire

L'histoire de cette ville commence le 2 février 1500 lorsque l'Espagnol Vicente Pinzón débarque dans l'anse de Mucuripe et nomme cette terre Santa Maria de la Consolación. Mais à cause du traité de Tordesillas, cette découverte ne fut jamais officialisée. La colonisation commence pour de vrai avec la construction du fort hollandais de Schoonenborch en 1649.

Par la suite, les Portugais ont chassé les Hollandais et l'établissement est appelé Forte de Nossa Senhora da Assuncão. Il est toujours en excellent état. Tout autour s'était élevé un petit village qui grandit jusqu'à devenir la cinquième ville du Brésil. En 2004, Luizianne Lins a été élu maire, à la surprise de quelques-uns.

Tourisme

Des infrastructures complètes, trois milles heures d'ensoleillement par an, une brise océanique constante donnent à cet endroit un air de paradis. Pour ceux qui ont de l'énergie à dépenser, la vie nocturne offre de multiples attractions : bars, restaurants, spectacles... Fortaleza ne se repose même pas le lundi. On dit que la ville a « les lundis les plus fous du monde ». Sur la Praia d'Iracema, l'un des premiers centres de la cité, on trouve de nombreux bars et restaurants. Il y a là le Ponte dos Ingleses (pont des Anglais), anciens docks, d'où l'on observe le coucher du soleil et des dauphins.

Les plages urbaines de Fortaleza, baignées par des eaux chaudes, offrent tout le confort aux touristes. La scène est complétée par des jangadas, ces petits radeaux rustiques utilisés par

(...suite p.4)

...(suite de la p. 3)

beaucoup de pêcheurs du Ceará. Ils apportent les fruits de mer qui ont une place de choix dans la cuisine locale. La Praia do Futuro (plage de l'avenir) est le lieux de rendez-vous des baigneurs, et on y trouve aussi un grand nombre de restaurants typiques construits avec des feuilles de palmier carnauba. Les gens du pays les appellent « Barracas de Praia ». Le jeudi soir, la plage devient l'endroit le plus vivant du Fortaleza by night : musique live, forró, plein de crabe à déguster...

A quelques kilomètres de la ville, se trouvent aussi des plages bien connues : Prainha, Iguape, et Porto das Dunas où il y a deux grands parcs aquatiques.

Culture

Fortaleza possède une forte tradition culturelle. Depuis la fin du XIXème siècle, la cité s'est dotée d'établissements divers. Le

plus ancien est l'Institut du Ceará, créé en 1887, spécialisé dans l'histoire, la géographie, l'anthropologie. L'Academia Cearense de Letras, fondée le 15 août 1894, a été la première institution de ce genre au Brésil.

En 1892, s'est développé dans la ville un mouvement culturel appelé « La Boulangerie Spirituelle » , dont le style particulier et apprécié a été utilisé au cours de la semaine de l'Art Moderne en 1922.

Autres lieux

- Théâtre José de Alencar
- Phare de Mucuripe
- Cathédrale
- Statue d'Iracema
- Fort de Nossa Senhora de Assunção
- Palais de la Lumière



Il existe plusieurs clubs de football : Fortaleza EC, Ferroviário AC, Ceará SC.

Exposé à des vents forts, la Praia do Futuro est propice aux s p o r t s nautiques. Des compétitions

internationales de surf, windsurf et kite surf sont organisées dans cette ville. 🚱

— (d'après Wikipedia)

Téléphones

Secrétariat de la Conférence

Salão de Eventos 2 (près de la salle de conférence)

Enregistrement/voyages

SESC Reception (Tél : 55 85 3318 6000)

Change

SADOC (Cambio e Tourismo) Fortaleza. Tél: 3219-7993

Appels d'urgence

Police 190 Ambulance 3433-7373

Adresse de SESC

Colônia Ecológica Sesc Iparana Praia de Iparana S/N Caucaia Ceará

Cep: 61.605-600 Tél: 55 85 3318 6000

Embratur: 20.03.612.122/0004-70

Site: www.sesc-ce.com.br



La conférence (de Rome) pas été conçue comme une réunion d'intellectuels, mais bien comme une expérience humaine, vivante, dans laquelle la spontanéité, les échanges d'expériences et l'expression personnelle ont joué un rôle primordial.

— in Compte-rendu de la Conférence de Rome, 1984

B.A. -Ba de portugais

SALUTATIONS		Je pense	Eu creio que sim
Bonjour	Olá/Oi	Ça ne fait rien	Não importa
Bonne journée	Bom dia	Peut m'importe	Não me importo
Bonne après-midi	Boa tarde	Bien sûr	Claro
Bonne nuit	Boa noite	C'est vrai	E verdade
Salut!	Olá	Avec plaisir	Com prazer
Au revoir	Adeus		
A bientôt	Até logo/Até a vista		

Sim

Não

Depende

Eu não sei

Eu acho que não

Eu suponho que sim

QUESTIONS

QUEST	IONS	
Où ?		Onde?
Quand ?	?	Quando ?
Pourque	oi?	Por que ?
Quoi?		O que ?
Qui?		Quem ?
Comme	nt ?	Como ?
Combie	n ?	Quanto/Quantos?
Y a-t-il?)	Há?

Demain

- Directives techniques de la FAO
- Biodiversité et approche écosystémique
- Commerce du poisson
- Protection civile
- > Projection d'un documentaire vidéo

Ce bulletin Samudra Spécial Fortaleza est publié par l'équipe SAMUDRA pendant la réunion marquant le vingtième anniversaire du Collectif à Fortaleza, Brésil

REPONSES Oui

Ça dépend

Je suppose

Je ne sais pas

Je ne pense pas

Non

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE

Le Programme d'aujourd'hui

- ➤ Directives techniques de la FAO
- Biodiversité et approche écosystémique
- Commerce du poisson
- Réunion-débat : Protection civile
- Projection d'un documentaire vidéo

En marge...

Ici à Fortaleza, ils sont 57 à participer pendant trois jours aux débats sur des questions relatives à la pêche et aux pêcheurs. La plupart (41) viennent d'un pays du Sud, les 8 autres du Nord; 27 d'Amérique latine, 8 d'Afrique, 8 d'Asie.

Voici la répartition par pays: Argentine 2, Brésil 18, Chili 5, Ghana 1, Guinée Conakry 1, Inde 4, Mauritanie 1, Pays-Bas 3, Norvège 1, Pérou 2, Italie 1, Sénégal 2, Afrique du Sud 2, Sri Lanka 1, Thaïlande 2, Secrétariat 8.

Portrait de l'ICSF à 20 ans

Au moment où l'ICSF sort de l'adolescence, sept membres fondateurs se réunissent pour rappeler le passé et penser à l'avenir

L'Atelier s'ouvre par une intervention de René Schärer, de l'Institut Terramar qui est également hôte de cet événement, et de Chandrika Sharma, Secrétaire exécutive de l'ICSF. Ils souhaitent la bienvenue à tous les participants, et que leurs discussions sur les thèmes qui les ont amenés en ce lieu soient fructueuses.

Au cours d'un entretien, Chandrika Sharma a exposé le travail accompli par le Collectif depuis sa formation en 1986 à Trivandrum, Inde. Un groupe de militants venus de 18 pays avaient répondu à une invitation du Centre d'études du développement (CDS) et de la Fédération des groupements de pêcheurs de l'Inde du Sud (SIFFS). Depuis lors, le Collectif est impliqué

dans divers aspects qui concernent la pêche artisanale et à petite échelle, tout particulièrement dans les pays en développement. Il a participé à de nombreuses conférences importantes, parfois en tant qu'organisateur.

Le Collectif a aussi pris part à plusieurs processus onusiens. Il a demandé que les petits pêcheurs aussi puissent entrer dans le cadre de la Convention et des Recommandations de l'OIT sur les conditions de travail dans le secteur de la pêche ; il a demandé que, dans le cadre élargi de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), de la FAO, de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les droits des petits pêcheurs et de leurs communautés en

matière de gestion des pêcheries et de la biodiversité marine soient également reconnus ; et il en va de même pour leurs droits d'accès aux stocks de poissons très migrateurs (Accord relatif aux stocks de poissons des Nations unies). Le Collectif a par ailleurs participé aux débats sur les subventions à la pêche.

L'ICSF est un membre fondateur de la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE-CFFA) qui, comme son nom l'indique, fait campagne pour des arrangements de pêche équitables entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Asie, Pacifique).

Chandrika fait remarquer que le Collectif a également (...suite p. 3)



Dans ce bulletin:

Réflexions	2
Extraits	2
Sur Internet	3
Le Cauchemar	
de Darwin	4
Portugais	4

Réseau charnière, contrepoids indispensable

Bien que je sois devenu membre de l'ICSF à la fin des années 1980 seulement, j'avais eu l'occasion de participer à la Conférence de Rome organisée par ceux qui allaient par la suite lancer ce collectif. La rencontre de Rome a été pour moi déterminante car je découvrais le poids grandissant des organisations des pays du Sud. Les Ong que j'avais rencontrées jusque-là étaient dominées par des représentants du Nord. La Conférence de Rome, et par la suite l'ICSF, m'ont aidé à comprendre les aspects négatifs de la pêche industrielle et les répercussions de la politique européenne sur les pays du Sud. Les petits pêcheurs du Sud nous ont fait comprendre que l'avenir reposait sur la pêche artisanale.

A mon retour de Rome, je décidais de publier un bulletin, appelé Pêche et Développement, qui sort régulièrement depuis. Aujourd'hui à Lorient, où je suis basé, le secteur artisanal est pratiquement le seul à tenir le coup, la pêche industrielle s'étant effondrée à la fin des années 1980. Après avoir épuisé la ressource en Europe, les vieux chalutiers industriels ont été vendus en Afrique, où ils ont continué à faire des dégâts.

L'ICSF nous a aussi beaucoup aidés à comprendre l'importance des femmes dans la pêche. La Conférence de Cebu en 1994 mettait particulièrement en évidence cet aspect. La crise profonde de la pêche française en 1992-1993 a démontré que les femmes de pêcheurs avaient un rôle déterminant pour que les pêcheurs puissent encore vivre de leur métier. Aujourd'hui elles occupent des responsabilités importantes dans diverses organisations.

Tout en donnant la priorité aux pêcheurs du Sud, l'ICSF a eu la sagesse de maintenir des liens avec les pêcheurs du Nord. L'évolution de la pêche dans le Nord permet de comprendre comment peut évoluer la pêche du Sud, et quels sont les dangers à éviter pour assurer un avenir durable. L'un des grands défis pour les pêcheurs du Sud c'est de développer une pêche hauturière tout en évitant de faire appel à des équipement qui soient trop coûteux. Les marchés sont souvent dans le Nord et ils ont un impact grandissant sur les communautés de pêcheurs du Sud. Grâce au réseau du Collectif et à sa documentation, nous avons pu prendre part au débat qui, en France notamment, a été soulevé par le film Le cauchemar de Darwin, sur les exportations de la perche du Nil vers l'Europe. Les pays du Nord importent de plus en plus de poisson du Sud, et beaucoup s'interrogent sur durabilité et les aspects éthiques de ces pratiques commerciales.

L'ICSF constitue un réseau exceptionnel qui permet de comprendre les interactions et les évolutions en cours dans le monde de la pêche. C'est une Ong indispensable qui peut rendre plus audible la voix des communautés de pêcheurs, en particulier pour faire contrepoids à l'influence croissante des Ong environnementales, qui ont tendance à imposer leurs points de vue. Dans les pays du Nord, les pêcheurs artisans deviennent des minorités invisibles. Pour survivre, ils doivent non seulement construire des alliances avec d'autres groupes mais aussi développer des liens avec les pêcheurs du Sud, qui sont bien plus nombreux, de faire entendre leurs préoccupations à l'échelle mondiale, une fois qu'ils seront organisés.

Nous avons atteint les limites de l'exploitation des ressources halieutiques mondiales et nous devons désormais les partager de façon équitable. A l'échelle mondiale, le défi des pêcheurs c'est à la fois de défendre leur métier et de rétablir les capacités productives des zones côtières où ils opèrent. Des expériences positives ont été faites en diverses parties du monde: elles nourrissent nos espoirs.

Alain Le Sann (ad.lesann@wanadoo.fr), responsable de la publication, Bulletin Pêche et Développement, membre de l'ICSF

A propos de l'Atelier

Il devrait notamment aborder les thèmes suivants :

- Accès aux zones de pêche réservées
- Cogestion des ressources halieutiques
- Accès aux marchés avec droits spécifiques
- Certification de pêcheries artisanales
- Amélioration des capacités d'agir des organisations de pêcheurs et des communautés

A propos de la pêche au Ceará En matière de pêche artisanale, l'Etat du Ceará n'a aucune politique officielle. La dernière initiative remonte à la création d'un Comité des pêches en 1995. Depuis 1999, rien n'a été fait.

Nous sommes confrontés à de problèmes. nombreux gouvernement local ne montre aucune volonté pour y porter remède ; et IBAMA, l'organisme fédéral en charge de la pêche, est inefficace. Le gouvernement a versé des subventions au secteur industriel pour encourager son développement, et trop de ont été construits. navires Actuellement environ 350 bateaux sont en train de rouiller, et le braconnage sur la langouste est endémique.

Les solutions sont bien connues : participation des communautés côtières à la cogestion, suivi de l'état de la ressource, contrôle véritable par des agences publiques compétentes, partenariats avec des organisations internationales...

A propos de l'Institut Terramar II a été créé en 1993 pour défendre la pêche artisanale au Ceará. Il vient en appui aux communautés de pêcheurs : aide technique, soutien à des mouvements sociaux sur la côte, lutte contre la spéculation foncière qui pénalise les pêcheurs, protection des mangroves, opposition à l'installation d'établissements crevetticoles...

— Extraits d'un entretien entre René Schärer et Alain Le Moal, CCFD, France constamment essayé de promouvoir une sensibilisation aux problèmes de genres dans les organisations de pêcheurs. Il a obtenu des résultats très appréciables dans la diffusion de l'information, des analyses via divers supports : revue Samudra, Monographies, Dossiers, bulletin Yemaya sur les femmes de la pêche, études diverses, site ICSF, CD et vidéos...

Après cette présentation générale, sept des membres fondateurs ont donné leurs impressions sur les 20 ans du Collectif. John Kurien rappelle qu'ils n'étaient pas allés à Rome (puis à Trivandrum) en tant qu'individus mais bien avec le soutien pressant de gens de la pêche. L'appui de ce grand nombre a conduit à la création d'un réseau qui compte dans le débat sur le développement des pêches.

Cornelie dit que ses vingt-deux années de participation à l'ICSF constituent une expérience exceptionnelle en termes d'objectifs, de vision et d'amitiés partagées entre ses membres. L'ICSF a joué un rôle important dans la valorisation de la pêche artisanale au niveau local, au niveau international. Cela était particulièrement apparent quand le Collectif s'est impliqué dans l'action de réhabilitation après le tsunami.

Cornelie poursuit en disant que l'ICSF a défendu à la fois la cause des pêcheurs artisans et celle des femmes de la pêche, des vendeuses de poisson. Il s'est efforcé d'introduire une perspective de genres dans des débats largement masculins. Cela a été une entreprise assez exceptionnelle, au point que le rôle des femmes dans la pêche artisanale est aujourd'hui plus ou moins accepté.

Cornelie estime que la plus importante contribution de l'ICSF a été son analyse conceptuelle et contextuelle du développement des pêches. Elle espère que, au cours des trois années à venir, il continuera à approfondir cette réflexion dans le sens d'une approche plus intégrée des politiques des pêches.

Pour Hector Luis Morales, l'ICSF est à la fois un réseau d'appui et une école de tolérance. Il doit maintenant bien comprendre et intégrer dans son action les évolutions environnementales et sociales survenues au cours des vingt dernières années. L'avenir c'est de permettre aux communautés d'être vraiment parties prenantes dans les luttes à entreprendre. Nalini choisit de

parler de ce qu'elle appelle « certaines confusions » qui sont apparues au cours de ces deux décennies. Au moment du lancement du Collectif, les fondateurs et leurs sympathisants avaient, semble-t-il, des idées précises sur ce qu'était la petite pêche dans les pays du Sud ; et ils savaient à qui apporter leur soutien. Des changements massifs ont eu lieu depuis. « Je ne sais plus très bien qui fait partie de la petite pêche artisanale ni ce que cela représente », avoue Nalini. C'est l'un des aspects auxquels nous devrons réfléchir avec nos amis pêcheurs. Au cours des prochaines années, à qui allons-nous apporter notre appui? Et pour quoi? »

L'ICSF a certainement contribué à donner de l'importance à la question des femmes de la pêche, mais Nalini estime qu'on n'a pas beaucoup progressé, surtout parce que le champ d'action du Collectif c'est essentiellement les organisations de pêcheurs, un milieu où prédominent les voix masculines. Là où la communauté locale peut participer au processus décisionnel, là les femmes peuvent agir. Nalini espère que, dans la prochaine décennie, le Collectif parviendra à matérialiser un concept de durabilité où les femmes, les hommes et la nature compteront véritablement.

Rolf Willmann, fonctionnaire principal des pêches à la FAO, dit que l'ICSF est pour son organisation un partenaire habituel, qu'il remplit un vide, pour représenter le secteur de la pêche en général et les pêcheurs en particulier face aux pressions des groupes environnementalistes. Si les analyses de l'ICSF sont désormais bien acceptées, continue Willmann, il reste à concrétiser les bons concepts pour que, sur le terrain, on observe de véritables changements dans la vie quotidienne des communautés de pêcheurs.

James Smith se souvient que l'une des choses qui l'ont particulièrement impressionné lors de la Conférence de Rome a été la façon dont les organisateurs sont parvenus à faire entendre la voix des petits pêcheurs des villages de la côte sur la scène internationale. Pour l'avenir, James souligne la nécessité de penser en termes de travailleurs et de droits humains et à la place qui revient aux pêcheurs dans le monde maritime. Il faut réduire les distinctions dont on se sert pour cataloguer les travailleurs de la mer.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Michael Belliveau, membre fondateur de l'ICSF, décédé en 2002. Juste avant la clôture de la séance des souve-

nirs, Nalini fait remarquer aux participants qu'ils n'étaient pas 7 à la réunion qui décida le lancement du Collectif mais 24. Certains ont par la suite été moins impliqués dans les affaires de la pêche, tandis que d'autres sont toujours très actifs, à la périphérie.

En guise de conclusion, René lance cette boutade : « Si l'ICSF n'existait pas, il faudrait l'inventer!»

Les amoureux d'Aran

Les vagues perpétuelles, ver brisé, brillant.

Arrivent avec éclat sur les rochers, Arrivent tout étincelantes des Amériques

Pour posséder Aran. Ou est-ce Aran Qui s'est précipité pour serrer dans ses rochers

Une marée cédant au jusant dans un clash apaisé?

La mer a-t-elle dessiné la terre, où est-ce le contraire ? Chacune en tout cas a donné un sens

nouveau au choc des vagues. La mer a battu la terre pour sa pleine identité.

— Seamus Heaney

<Sur Internet>

Le site de l'ICSF (http://www.icsf.net) propose une documentation diverse sur la pêche, les pêcheurs et leurs communautés. Il y a la collection complète de la revue Samudra qui paraît trois fois par an, du bulletin Yemaya consacré aux femmes de la pêche. Toutes ces publications sont téléchargeables gratuitement. On peut aussi s'abonner aux Samudra News Alerts. Ce service gratuit diffuse des nouvelles et des analyses sur la pêche, quotidiennes ou hebdomadaires, en texte simple ou html.

Un sous-site particulier a été créé à l'occasion de l'Atelier: http://www.icsf.net/jsp/conference/gb2006. On y trouve toutes les communications faites à cette occasion et des informations et des liens concernant les thèmes abordés. Le compte-rendu final sera également mis sur le site.



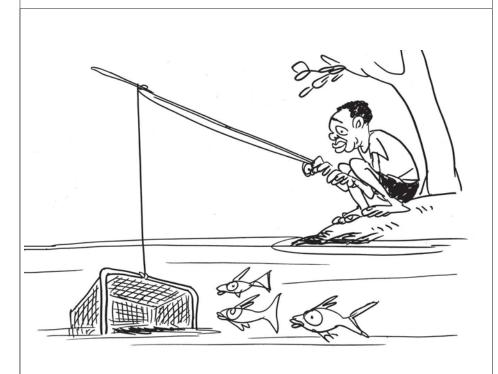
Le cauchemar de Darwin

ans les années 1960, au cœur de l'Afrique, une petite expérience scientifique était réalisée dans le lac Victoria : on y introduisait des perches du Nil, un prédateur vorace qui a pratiquement fait disparaître les espèces indigènes. Ce nouveau venu s'est tellement multiplié que ses blancs filets s'exportent aujourd'hui partout dans le monde.

De gros avions-cargos, anciennement soviétiques, viennent tous les jours chercher ce poisson après avoir déposé leur fret... kalachnikovs et munitions pour les nombreux conflits qui ensanglantent le centre du continent africain. Autour du plus grand lac des régions tropicales, ce commerce international de poisson et d'armes a donné lieu à une scène mondialisée peu ragoûtante : des légions de pêcheurs locaux, des représentants de la Banque mondiale, des enfants sansabri, des ministres africains, des commissaires européens, des prostituées tanzaniennes, des pilotes russes.

« Incisif, provocateur, révolté, pathétique, ce documentaire d'investigation développe largement les aspects qu'il aborde » (Time Out, Londres).

(Ce film a été montré hier soir. Ceux qui n'ont pas pu le voir peuvent demander une nouvelle projection...)



B.A.-Ba de portugais

DIVERSES OCCASIONS

Parabéns! Félicitations! Joyeux anniversaire! Feliz aniversário! Joyeux Noël! Feliz Natal! Feliz Ano Novo! Bonne année! Feliz Páscoa! Joyeuses Pâques! Bonne chance! Boa sorte! Bon appétit! Bom apetite! Bon voyage! Boa viagem! Attention! Cuidado!

POLITESSE

S'il vous plaît Faz favor / Por favor Merci Obrigado Excusez-moi Com licença / Desculpe Peço desculpas, mas... Quel dommage Puis-je...? Posso...

Téléphones

Secrétariat de la Conférence

Sãlao de Eventos 2 (près de la salle de conférence) Tél: 87390906

Enregistrement/voyages

SESC Reception (Tél: 55 85 3318 6000)

Change

SADOC (Cambio e Tourismo) Fortaleza. Tél: 3219-7993

Appels d'urgence

Police 190 Ambulance 3433-7373

Adresse de SESC

Colônia Ecológica Sesc Iparana Praia de Iparana S/N Caucaia Ceará

Cep: 61.605-600 Tél: 55 85 3318 6000

Embratur: 20.03.612.122/0004-70



... Les petits
ruisseaux font les
grandes rivières,
et l'Océan
(SAMUDRA). On peut
en dire autant
de notre Collectif.

 Ainsi commence le numéro 1 de la revue Samudra.

Tomorrow

- Le travail dans le secteur de la pêche
- > Aquaculture
- Les organisations de pêcheurs : problèmes émergents
- Séance de clôture
- Dîner festif

Ce bulletin Samudra Spécial Fortaleza est publié par l'équipe SAMUDRA pendant la réunion marquant le vingtième anniversaire du Collectif à Fortaleza, Brésil COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE

Le Programme d'aujourd'hui

- ➤ Le travail dans le secteur de la pêche
- > Aquaculture
- Les organisations de pêcheurs : problèmes émergents
- ➤ Séance de clôture
- Dîner festif

Merci!

Voici arrivé le dernier jour de l'Atelier : il est temps de remercier tous ceux qui ont consacré plusieurs mois à la préparation de l'événement.

Nous remercions tout spécialement le personnel de l'Institut Terramar : René Schärer, Eluziane, Thiago, Jefferson, Soraya, Rosinha, Giselta Maria, sans oublier Michelle...!

Merci aussi au personnel du SESC pour leur hospitalité, les excellents repas et toute leur aide, notamment Sadi, Alain, Faustino. Merci aussi pour le service d'interprétation assuré par ITI Translation de Fortaleza.

Pour les dessins, grand merci à Surendra (Inde) et à notre Gunnar. Et pour l'informatique, bravo, comment toujours, à InApp!

Et maintenant, até logo, Boa viagem...!

Une longue journée fructueuse

La journée d'hier a donné lieu à des débats animés sur les communautés de petits pêcheurs côtiers

u cours de la première journée, il y a eu des débats animés sur la pêche responsable, sur la pêche fondée sur des droits, sur les répercussions d'une telle approche pour les communautés de petits pêcheurs. On a parlé d'exemples concrets du Chili (aires de gestion) et du Pérou (zones artisanales). Ces thèmes ont donné lieu à des échanges approfondis, particulièrement dans les groupes de discussion qui ont suivi. Lors de la réunion-débat qui s'est tenue avant le dîner, il a été question des pêches lointaines.

L'enthousiasme visible le premier jour s'est maintenu le second jour, avec une belle diversité de sujets : rôle de la FAO pour la lutte contre la pauvreté dans les populations de pêcheurs, commerce du poisson et autres produits de la mer, mesures de protection civile pour les communautés côtières en cas de catastrophe naturelle.

Rolf Willmann, fonctionnaire principal pour la planification des pêches à la FAO, a fait un exposé exhaustif sur les stratégies et politiques qui pourraient être appliquées afin que la petite pêche contribue davantage au recul de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire. On sous-estime actuellement l'intérêt de la pêche artisanale, alors qu'elle devrait attirer bien davantage l'attention des décideurs politiques, des chercheurs et des systèmes d'information sur la pêche. Rolf affirme que les petits pêcheurs devraient bénéficier de plus de droits d'accès à la ressource, au foncier, à l'eau, aux technologies, au savoirfaire, au capital.

La séance consacrée à la biodiversité et à l'approche écosystémique a abordé divers aspects : évocation du processus de la CDB, les réserves marines extractives comme alternative éventuelle à l'approche participative de la protection de la ressource, l'avenir de la pêche artisanale dans une perspective de gestion écosystémique des pêcheries et des océans.

La séance de l'après-midi sur le commerce du poisson et produits dérivés a surtout traité de l'organisation mondiale du commerce par rapport à la sécurité alimentaire. Il y a eu aussi un exposé sur la façon dont

l'opinion publique française a réagi au film Le cauchemar de Darwin, sur la perche du Nil et la mondialisation. On a également parlé des conséquences de l'écoétiquetage sur la pêche artisanale en Amérique latine. Lors de la réuniondébat sur protection civile et populations côtières, on a évoqué diverses expériences et stratégies éventuelles pour limiter les dégâts en cas de catastrophe naturelle.

Après le dîner, il y a eu une projection de films documentaires pour finir une journée bien chargée et fructueuse, qui donnait le ton pour aujourd'hui, dernier jour de l'Atelier.

Dans ce bulletin:

Réflexions2
Extraits 3
Réflexions4
L'Album de Gunnar . 6

Plus de hauts que de bas

Habituellement je ne suis pas une personne qui vit dans le passé, même s'il m'arrive parfois de regarder en arrière pour faire le point et savoir où je vais et dans quel but. Lorsqu'on m'a demandé de préparer mes Réflexions pour le Samudra Spécial Fortaleza à l'occasion du vingtième anniversaire de l'ICSF, bien des choses sont revenues en mémoire, et de fort diverses : des hauts et des bas, de très bons programmes et d'autres médiocres, des amitiés stimulantes et d'autres brisées, du travail sérieux, difficile et des moments d'amusement..., mais surtout et toujours des discussions constructives qui ont contribué à « valoriser la pêche côtière ». Le tout dans le tout, les hauts prévalent sur les bas.

A la fin de la Conférence de Rome en 1984, les petits pêcheurs qui étaient là ont suggéré à leurs sympathisants de continuer à les appuyer dans leur lutte pour la survie. De leur côté, ils créeraient ou renforceraient leurs propres organisations pour que leurs droits à l'existence soient mieux pris en compte. Les organisations de pêcheurs restaient autonomes et se développaient partout dans le monde tandis que l'ICSF, lancé en 1986, se donnait pour objectifs de :

- Construire des ponts entre les travailleurs de la pêche de régions où des accords bilatéraux engendrent des conséquences diverses sur leurs pêcheries respectives;
- Faire en sorte que la pêche côtière et les travailleurs de la pêche trouvent leur place dans les débats internationaux et les processus décisionnels mondiaux;
- Fournir aux organisations de pêcheurs de l'information sur les évolutions macroéconomiques qui peuvent avoir des répercussions au niveau local.

On conviendra, il me semble, que l'ICSF a progressé de façon significative dans ces directions. De ce point de vue, les vingt dernières années ont été profitables.

Il reste que ces années ont également été bien tumultueuses. Les choses changent: c'est inévitable ; mais je pense qu'aucun d'entre nous n'avait imaginé la nature et la vitesse des évolutions en matière de relations internationales et de développement. Le capitalisme et le néolibéralisme ont triomphé, brisant la lutte de nos organisations contre cette idéologie biface, brisant la force conjuguée de la classe ouvrière en la désorganisant, en la réduisant en mille morceaux. Le socialisme passait de mode, même si la notion de « droits » gagne du terrain dans notre village mondialisé où règne quand même toujours la loi du plus fort.

changements ont eu des conséquences jusque communautés côtières, travailleurs de la pêche, leurs organisations, sur nous tous, et de multiples façons. Nombreux sont ceux qui ont été appauvris, qui ont été réduits au chômage, tandis que les survivants ont surcapitalisé pour participer à la course au poisson. Nos définitions de « la pêche côtière », de « la pêche artisanale », de « la pêche à petite échelle » sont-elles toujours valables ? Comme nous avons essentiellement avec des organisations de pêcheurs, notre champ d'action est fait de ces pêcheurs qui ont survécu.

Là aussi, il y a eu plusieurs difficultés. On a affaire majoritairement à des hommes, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les femmes restent en retrait et que l'approche féministe au sein de l'ICSF ne s'est pas développée autant qu'on aurait souhaité. Ceci dit, on a travaillé dans cette direction, et obtenu des résultats tangibles. L'ICSF a certainement contribué à sensibiliser les femmes des communautés de pêcheurs à l'approche féministe, aux problèmes de genres, ce qui les a incitées à s'organiser, à élargir l'horizon et le cadre de la pêche côtière.

L'autre événement bien dommageable a été la division au sein des organisations de pêcheurs, à un moment où les concentrations s'opèrent comme jamais auparavant dans l'économie mondiale. L'ICSF a consacré de nombreuses années à construire des ponts entre organisations de pêcheurs du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest afin qu'elles se comprennent. Or, lorsque les organisations de pêcheurs ont pris l'initiative de se rapprocher sur le

plan mondial, c'est une grande méfiance qui s'est installée, et c'est la division qui a prévalu.

L'exercice du pouvoir dans les organisations elles-mêmes a démontré que, dans ce domaine, les choses n'ont pas encore suffisamment évolué pour que la base suive. Je dirais, ici aussi, qu'un leadership patriarcal, une façon patriarcale de concevoir les choses, a contribué à générer ce type de difficulté.

L'ICSF a dû faire face à tous ces changements, tenir ferme la barre pour maintenir le cap dans les turbulences tout en répondant aux demandes de ceux qui ont encore la tête hors de l'eau. C'est essentiellement son Secrétariat qui a porté le fardeau. Cette structure avait été mise en place en 1991 lorsque les Membres conclurent que les demandes exprimées et la nécessité de s'occuper de questions diverses au niveau local et aussi régional et international constituaient une charge de travail allant au-delà de leurs disponibilités en tant que bénévoles.

Notons que la création du Secrétariat (dont l'efficacité est manifeste) a entraîné une réduction de l'apport bénévole des Membres.

Il va être plus difficile d'élaborer une stratégie pour les temps à venir. Mais les ressources océaniques et les espaces côtiers continuent d'être au cœur du développement ; et il reste encore beaucoup d'énergie chez les anciens et chez les jeunes pour continuer la lutte contre des formes de développement toutes puissantes et destructrices. Je suis donc certaine qu'on parviendra à définir de nouvelles stratégies réalistes afin d'aller encore de l'avant.

Pour ce qui me concerne personnellement, l'expérience acquise en tant que membre du Collectif m'a permis d'élargir mon champ de vision et m'a donné un sentiment d'humilité quant au rôle que peut jouer un réseau d'appui. J'en suis reconnaissante vis-à-vis de tous ceux qui ont rendu cela possible.

Nalini Nayak (nalininayak@asianetindia.com) est une Membre fondatrice de l'ICSF

Citations

Afrique du Sud

A propos de l'Atelier

Nous espérons que ce sera l'occasion pour des représentants d'organisations de pêcheurs de se rencontrer et d'analyser le chemin parcouru pour la défense de la pêche artisanale et à petite échelle depuis la Conférence de Rome. Ce sera aussi l'occasion de voir dans quelle mesure ces organisations peuvent collaborer ensemble, former un réseau pour trouver des solutions à leurs diverses préoccupations. Et on en profitera pour mieux connaître la situation de la pêche mondiale, notamment en Amérique latine.

La pêche en Afrique du Sud

L'Afrique australe est passablement compliquée, et l'Afrique du Sud est plutôt exceptionnelle dans cette région. En Afrique du Sud, le secteur de la pêche est très industrialisé, ce qui n'est pas tout à fait le cas dans la plupart des autres pays. Tous exploitent un certain nombre de stocks communs, mais leurs problèmes peuvent différer.

Au cours des cent dernières années, la pêche sud-africaine s'est rapidement industrialisée et quatre grosses sociétés Blanches occupaient une place prépondérante. Elles ont renforcé leur position, notamment pendant le régime d'apartheid, tandis que beaucoup de pêcheurs artisans perdaient leurs droits, en ce sens qu'ils n'étaient plus autorisés à pêcher pour leur propre compte.

L'instauration de la démocratie en 1994 a généré de grands espoirs. On pensait que les pêcheurs locaux obtiendraient aussi des droits, mais ce n'est pas du tout ce qui s'est produit. Au contraire, la nouvelle législation n'a pas tenu compte d'eux: il n'existe donc pas officiellement de secteur artisanal.

Les textes font état de la pêche de subsistance, qui concerne uniquement ceux qui attrapent du poisson pour mettre sur la table familiale, pas pour le vendre. Le problème central des petits pêcheurs c'est cette absence d'existence officielle, qui entraîne la marginalisation. Il

est attristant que cela se produise après l'apartheid.

Les pêcheurs sud-africains sont confrontés à de nombreux problèmes. Il faudrait qu'ils puissent s'exprimer par eux-mêmes, et ils ont besoin qu'on les aide à s'organiser afin qu'ils fassent entendre leur voix... Des Ong locales sont souvent intervenues au nom de ces populations, mais il est essentiel qu'elles réclament elles-mêmes leurs droits.

D'autres problèmes sont apparus après la mise en œuvre de la nouvelle politique. Parmi le petit nombre de pêcheurs qui ont obtenu des permis, il y a curieusement quelques femmes, parce que le gouvernement affiche une politique d'égalité des sexes. On avait incité les femmes à faire des demandes de permis de pêche, ce qu'elles ont fait. Dans certaines communautés où c'est traditionnellement l'homme qui est le pêcheur, c'est la femme qui est titulaire du permis, et l'homme est alors en dehors de l'affaire, exclu. Mais maintenant les gens font appel aux tribunaux contre l'Administration au motif que la Direction des pêches refuse de reconnaître les pêcheurs artisans. Il faut absolument que le gouvernement corrige le profil racial de la pêche sud-africaine, jusqu'à ce jour dominée par les Blancs. Il faut laisser entrer d'autres gens, des Sud-Africains, des pêcheurs artisans expérimentés qui sont là depuis longtemps mais sont pénalisés. Les autorités doivent prendre grand soin de trouver un bon équilibre.

Le Masifundise Development Trust

C'est une Ong sud-africaine fondée par des militants Noirs qui, sous le régime d'apartheid, s'étaient impliqués dans l'alphabétisation et la formation des adultes. Ils voulaient atteindre les Noirs à qui on refusait une éducation tertiaire.

En 1994, après l'instauration de la démocratie, Masifundise a revu ses stratégies et a essayé de faire porter ses efforts sur les plus pauvres des pauvres, ce qui l'a conduite vers les populations côtières et ceux qui subsistaient de la pêche. Maintenant on s'occupe essentiellement des problèmes de développement des zones côtières, surtout de gestion intégrée du littoral.

Masifundise fait porter ses efforts sur le renforcement des capacités au sein des communautés côtières. Elle analyse aussi les répercussions du système des quotas sur les droits des gens et sur les activités de pêche traditionnelles, sur l'organisation traditionnelle des pêcheries, car les quotas ont déjà commencé à créer des divisions dans les communautés.

— Extrait d'un entretien entre Jackie Sunde, membre de Masifundise, et Neena Koshu

Thaïlande

A propos de l'Atelier

Cette conférence m'a ouvert l'horizon sur ce qui se passe au niveau international. C'est une très bonne chose car jusqu'ici je m'occupais surtout des problèmes des communautés de pêcheurs en Thaïlande, au niveau local ou national. Durant ces journées, les participants ont été dans des conditions idéales pour analyser, mettre en ordre les divers aspects qui posent problème aux petits pêcheurs. Et l'ICSF pourra aussi se faire l'avocat de la cause et agir au plan international. Et des contacts utiles auront pu se nouer entre Ong de différents pays et continents.

La pêche thaïlandaise

On recense 412 communautés de pêcheurs dans ce pays, et 60 pour cent d'entre elles ont été touchées par le tsunami de décembre 2004. L'organisation pour laquelle je travaille (Fondation pour le développement durable/SDF) a participé, avec un réseau d'Ong, aux efforts de réhabilitation dans les 6 provinces riveraines de la mer d'Andaman.

Dans ces provinces, 40 communautés de pêcheurs ont été durement frappées par le tsunami. La SDF a considéré que les programmes engagés étaient l'occasion de s'écarter de l'approche autoritaire (du haut vers le bas). Elle a défendu les droits des communautés locales dans des régions où des « intermédiaires », en lien avec certains représentants des pouvoirs publics, tentaient d'évincer les gens de leur environnement traditionnel dans le but d'établir des stations balnéaires. Estimant que les communautés avaient des droits sur cette terre, la SDF est intervenue dans ces affaires.

(... suite p. 5)

RÉFLEXIONS

V. Vivekanandan

20 ans d'ICSF

'année 1986 a été bien chargée pour moi. Cela a commencé par l'achèvement de la restructuration pénible de la SIFFS qui devenait un organisme coopératif à trois niveaux. Peu après, j'ai été atteint de paralysie faciale périphérique, ce qui m'a obligé à consacrer un mois à une physiothérapie.

Puis ce fut mon premier voyage à l'étranger pour participer à un atelier de la FAO à Rome. C'était comme un lot de consolation de la part de Rolf. J'avais raté la Conférence de Rome en 1984 car, au cours des formalités de demande de visa pour l'Italie, mon passeport s'était égaré. Ce voyage FAO a conduit à un détour au Royaume-Uni à l'invitation de l'ITDG. Brian avait organisé un circuit-découverte très intéressant, dont une visite au port de Grimsby puis à l'Institut des pêches de Hull. A la fin de l'année, j'assumais de nouvelles responsabilités : je me mariais. A cette liste d'événements importants de ma vie, il convient d'ajouter la réunion de novembre 1986 à Trivandrum qui devait déboucher sur la création de l'ICSF. Comme la SIFFS était coorganisateur de la réunion, j'étais automatiquement invité, et je devins aussi de ce fait Membre fondateur du Collectif.

Avec le recul, je dirais que le début de ma carrière de Membre du Collectif a été plutôt nonchalante. John Kurien et Nalini, des membres chevronnés, s'occupaient sérieusement du lancement de la nouvelle structure, et moi je consacrais mon énergie à la SIFFS qui avait toujours du mal à se consolider. Mais comme j'étais proche de John, de Nalini et de Pierre Gillet, j'étais malgré tout aux premières loges, et au courant de la progression de l'ICSF dès ses premiers jours.

Me viennent à l'esprit le démarrage d'une initiative fort intéressante en Afrique de l'Ouest, la parution de la revue Samudra, diverses rencontres internationales, des études, l'ouverture d'un bureau à Madras... La réunion de Bangkok en 1990 et celle de Cebu en 1994 ont été mes premiers véritables contacts avec les problèmes mondiaux de la pêche.

Par la suite, j'ai fait partie de l'Equipe d'animation et je me suis impliqué davantage.

La participation au processus du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO et des visites au Brésil et au Canada m'ont aidé à comprendre la problématique de la pêche. J'ai toujours très présent à l'esprit cette réunion dans les Maritimes avec Mike Belliveau, où des délégués de l'Union des pêcheurs des Maritimes discutaient du pour et du contre d'un trou de six pouces dans leurs casiers pour que les juvéniles de homard puissent s'échapper. C'était ma première rencontre avec la cogestion.

Je peux dire que l'ICSF m'a donné de nombreuses occasions d'apprendre et de développer ma compréhension des pêches, ce qui influence mon travail à la SIFFS et la pêche indienne de multiples façons. Sans ce contact à l'international dont j'ai bénéficié grâce au Collectif, je serais resté comme une grenouille dans un puits, incapable de faire le lien avec des contextes totalement différents. De cette façon, j'ai pu avoir toutes sortes de contacts internationaux, et pour moi des portes se sont ouvertes dont je ne soupçonnais même pas l'existence. Mais l'aspect le plus intéressant pour un membre du Collectif c'est cette merveilleuse camaraderie qui vient automatiquement, qui vous permet d'établir des relations personnelles avec des gens un peu partout dans le monde.

Au fil des ans, l'ICSF a acquis une forte présence dans le monde de la pêche. Son image est bien plus grande que ne laisseraient croire sa taille et son budget. C'est, de toute évidence, le résultat de l'engagement et de la créativité de bon nombre de membres, de son personnel à Madras et à Bruxelles. Si l'on regarde en arrière, on peut dire que l'ICSF a eu un impact dans des domaines qui n'étaient pas prévus, et fort peu d'impact dans des domaines qui, à l'origine, faisaient partie des objectifs prioritaires. J'imaginais que l'ICSF pourrait stimuler le développement d'organisations nationales de pêcheurs à travers le monde, en inspirant et en appuyant des individus travaillant avec les communautés de pêcheurs, ou en aidant de jeunes structures à s'organiser. C'est, semble-til, ce que l'ICSF faisait en Afrique de l'Ouest. Nous n'avons pas pu continuer dans cette voie, et l'Afrique de l'Ouest reste une exception, quelque chose de pas normal peut-être!

Nous placions aussi de grands espoirs dans la

recherche, qui aiderait le Collectif à tenir, en quelque sorte, un rôle prophétique dans la pêche, en élaborant un projet de développement en faveur de la pêche artisanale, de la pêche durable. Le crevetticulture, en tant qu'industrie mondialisée, n'était encore qu'à ses débuts et on comprenait mal les répercussions fâcheuses qu'elle pouvait avoir. Très tôt, l'ICSF a exploré cet aspect et a exprimé des opinions sages qui, si elles avaient été entendues, auraient permis d'éviter bien des problèmes par la suite. Malheureusement, contrairement au diction, l'oiseau matinal n'a pas eu le ver de terre! De toute évidence, nous étions bien naïfs de croire qu'une structure internationale, dont les membres avaient déjà leur activité professionnelle et une vie privée, pouvait fonctionner sur la base du bénévolat.

Finalement, c'est en faisant du lobbying international et en fournissant une information de qualité sur le secteur de la pêche que l'ICSF est parvenue à poser son empreinte. Cela vient évolutions survenues l'environnement extérieur et des capacités particulières, des orientations du personnel à plein temps qui est arrivé au bureau de Madras. Lorsque l'ICSF a été lancé, les problèmes des petits pêcheurs étaient les mêmes, mais on pouvait encore agir au niveau local. L'idée était donc de constituer un réseau de personnes du Tiers Monde engagées au niveau national et local et qui aideraient les pêcheurs à résoudre leurs problèmes. Les membres du Premier Monde appuieraient à leur tour ces luttes locales et nationales avec leurs moyens propres. Or, la mise en route du bureau de Madras a coïncidé avec la chute du Mur de Berlin, et une nouvelle organisation mondiale, basée sur des principes entièrement nouveaux, a commencé à se mettre en place.

S'il reste indispensable d'agir dans le cadre national, l'action au niveau international pour défendre les intérêts des petits pêcheurs (notons que certains ne sont plus si petits que cela) et de leurs communautés est devenue une nouvelle nécessité. L'ICSF était bien placée pour tenir ce rôle, et il a montré ce qu'il pouvait faire à cet égard. Dans un environnement mondialisé, les organisations faîtières (de divers types) qui opèrent à des

V. Vivekanandan (vivek@siffs.org), Secrétaire général de la SIFFS (Fédération des sociétés coopératives de pêche de l'Inde du Sud), membre fondateur de l'ICSF

niveaux plus élevés ont une importance accrue. L'action locale a de plus en plus besoin d'être appuyée au-dessus par des réseaux ou des fédérations. Il est important de fournir en temps utile une information pertinente sur les décisions prises aux échelons supérieurs, d'équiper les organisations locales afin qu'elles puissent peser sur l'orientation des processus décisionnels et aussi se préparer en vue des répercussions éventuelles. C'est dans ce contexte qu'il faut aussi placer la formation du Forum mondial des pêcheurs (WFF) et du Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP). En tant que collectif d'appui, l'ICSF dispose maintenant de nouveaux circuits pour atteindre les communautés de pêcheurs et engager avec elles un dialogue. La documentation et la diffusion de l'information sont assurément devenues des aspects incontournables. Dans ce domaine, l'ICSF fait du très bon travail.

La base réduite des organisations de pêcheurs et la faiblesse de leur structure et de leur fonctionnement continuent de limiter l'efficacité de l'ICSF lorsqu'il souhaite faire évoluer réellement les choses sur le terrain, cela malgré ses grands succès sur la scène internationale. La vision de départ du Collectif, qui était de promouvoir des organisations de pêcheurs partout dans le monde, s'avère clairement irréaliste. Maintenant qu'on a pris acte des limites des organisations de « travailleurs de la pêche », il faut penser à d'autres types d'organisation pour les « gens de la pêche », mais il n'existe guère de consensus à ce sujet. Malgré certaines contributions utiles (par exemple Conversations, une publication de l'ICSF), la conceptualisation des organisations de pêcheurs ou des communautés reste manifestement un point faible au sein de l'ICSF. Notre force, qui repose essentiellement sur les compétences du personnel à plein temps, est « sectorielle » plutôt que fondée sur « les communautés » et « les organisations communautaires ». Le thème de l'Assemblée générale de Trivandrum en 1998 avait été retenu pour tenir compte de cela. Mais nous ne sommes pas parvenus à progresser, à réunir le capital intellectuel nécessaire en matière d'organisation des travailleurs de la pêche et de leurs communautés.

Nous devons donc continuer à réfléchir sur les meilleures façons de promouvoir l'organisation des populations de pêcheurs, tout en utilisant au mieux nos points forts actuels. Notre lobbying international et les activités du Centre de documentation trouveront un complément approprié dans un vigoureux programme de renforcement des capacités à destination de leaders communautaires et de membres du personnel potentiels pour des Ong. Nos incursions limitées dans ce champ d'action ont donné de bons résultats. Nous devons développer de façon significative ce type d'activité, en espérant que cela amène de nouveaux acteurs de terrain prêts à faire avancer les choses. Mais cela exigera davantage de ressources humaines, et on se demande si les ressources financières de l'ICSF pourront suivre cette montée en charge. Voilà encore de quoi faire cogiter notre Assemblée générale de

Je salue tous ceux qui ont contribué à faire l'ICSF, tel qu'en lui-même aujourd'hui.



Enigmes Pablo Neruda

Je veux te dire que l'océan sait : la vie dans ses boîtes

à bijoux est sans fin comme le sable, impossible à compter, pur ;

et parmi les raisins rouges, le temps a fait les pétales dures et

brillantes, a fait la méduse pleine de lumière, délié ses

nœuds, laissant sa phrase musicale tomber d'une corne d'abondance remplie à l'infini de perles.

Je ne suis qu'un filet vide qui a devancé l'œil humain,

aveugle dans cette obscurité, et le doigt accoutumé au triangle,

aux longitudes sur le globe timide d'une orange.

J'ai marché comme tu le fais, scrutant l'étoile sans fin, et

dans mon filet, pendant la nuit, me suis réveillé nu.

Ma seule prise : un poisson prisonnier du vent.

Citations (... suite de la page 3)

A propos de la SDF

L'objectif principal de la Fondation pour un développement durable est de défendre les droits des communautés, essentiellement l'accès aux ressources naturelles et leur gestion. Sur le terrain, elle entreprend des campagnes de sensibilisation, elle tisse des liens et propose des solutions innovantes en matière de gestion des ressources naturelles. A un autre niveau, elle cherche des appuis auprès d'organisations sympathisantes pour tenter de résoudre les problèmes qui apparaissent et faire en sorte qu'on en tienne compte dans les politiques publiques. Voici certains des aspects retenus: l'aquaculture sur le littoral, une loi sur les droits communautaires qui obligerait à consulter les populations locales pour tout processus décisionnel, décentralisation du secteur formel vers le secteur informel, le respect des droits humains dans les programmes de réhabilitation après le tsunami. La SDF prend sérieusement en compte les questions de genres car, dans les populations de pêcheurs, les femmes sont souvent les personnes les plus vulnérables

D'après un entretien entre Ravadee Prasertcharoensuk, directeur de la SDF, Thaïlande, et Moenieba Isaacs, de l'Université de Cape Town, Afrique du Sud



L'Album de



Téléphones

Secrétariat de la Conférence

Salão de Eventos 2 (près de la salle de conférence)

Enregistrement/voyages

SESC Reception (Tél: 55 85 3318

6000)

Change

SADOC (Cambio e Tourismo) Fortaleza. Tél : 3219-7993

Appels d'urgence

Police: 190

Ambulance: 3433-7373

Adresse de SESC

Colônia Ecológica Sesc Iparana Praia de Iparana S/N Caucaia

Ceará

Cep: 61.605-600 Tél: 55 85 3318 6000

Embratur: 20.03.612.122/0004-70

Site: www.sesc-ce.com.br



La protection de la ressource, c'est 80 pour cent de négociations, 10 pour cent de bon sens, 10 pour cent de sciences



— Antonio Carlos Diegues



Ce bulletin Samudra Spécial Forialeza est publié par l'équipe SAMUDRA pendant la réunion marquant le vingtième anniversaire du Collectif à Fortaleza, Brésil proposant la réhabilitation de l'environnement comme l'unique solution, le projet est tombé dans un piège. Heureusement les diverses activités devenaient l'occasion d'apprendre.

In s'instruisant de l'observation de la nature et des rencontres, les agents du changement sont sortis du piège et ils ont opté pour un type d'intervention plus durable ». L'intervenant doit garder l'esprit ouvert et savoir évoluer, et clarifier ses objectifs pour tenir compte des réalités afin de répondre aux besoins réels des populations.

Expliquant comment le personnel de la fondation Pipuli et quelques pêcheurs de Barangay avaient établi une réserve qui donna lieu à une forte résistance, et analysant par la suite le pourquoi de cette situation, Heinen note : « Si Pipuli avait analysé la situation de cette façon, on aurait mieux tenu compte des différences entre le mode de vie des gens de Landing et ceux de Mison. Et on aurait pu alors procéder aux ajustements nécessaires. »

A la fin de l'ouvrage, l'auteur a mis un certain nombre d'annexes, dont une qui donne une chronologie succincte de l'ensemble du processus, des années 1990, avec le premier contact entre représentants des pêcheurs et de l'Eglise à Baliangao et de Pipuli via des stages de sensibilisation à l'écologie, jusqu'à l'année 2001 lorsque le gouvernement local et le personnel de Pipuli sont informés que le Parc de zone humide de Baliangao a été déclaré Parc national par le Congrès. Alors, pour la première fois à Baliangao, le mois précédent les élections n'a

pas été troublé par l'usage intensif d'explosifs dans la pêche. Cela traduisait certainement l'influence du processus lent mais méticuleux de l'action communautaire en cours dans la baie de Danao.

Et cela contribuait à la fois à instaurer des pêcheries durables et une certaine fierté du métier parmi les populations de pêcheurs. L'annexe qui raconte l'état de la ressource dans la baie et la façon dont elle était exploitée replace cette expérience dans son contexte.

Un bel effort

J'ai moi-même longtemps travaillé dans des communautés côtières. Je peux donc apprécier à sa juste valeur l'action entreprise avec foi et détermination par les intervenants extérieurs et la population de la baie de Danao pour remettre en état les pêcheries, collectivement et dans la durée.

Cela a été rendu plus facile grâce au Code national de la pêche qui a fait une place aux zones « municipales », c'est-à-dire côtières. Autrement les communautés n'auraient pas pu s'impliquer officiellement dans un tel projet. Tout cela était d'ailleurs le résultat d'années de revendications de la part d'organisations de pêcheurs et de leurs sympathisants.

Je n'ai pas bien compris comment les communautés traitaient un certain nombre de problèmes à terre qui avaient des répercussions évidentes sur les pêcheries et la population, par exemple la pollution de l'eau et du littoral, le fonctionnement du site de débarquement, l'écoulement de la production. Il semble que la question de l'équilibre hommes-femmes ait été prise en compte lors de la mise en place du plan de gestion et du comité de gestion.

ous ne voyons pas très bien dans quelle mesure la communauté dans son ensemble (les femmes en particulier) a pu profiter de la gestion des mécanismes de marché, des avantages financiers de toute cette opération. Habituellement ce sont les intermédiaires et les négociants qui tirent les marrons du feu.

Cet ouvrage traite spécifiquement de la gestion des ressources halieutiques, mais on aurait aimé savoir aussi comment les autres ressources de la baie, les mangroves et les zones humides en particulier, sont exploitées.

Pour qu'une pêche durable puisse assurer des moyens d'existence durables, pérenniser un mode de vie, il faut sans doute prendre en compte l'ensemble de la biomasse locale et la façon dont s'opèrent son exploitation et le recyclage. Je pense que plusieurs de ces aspects ont trouvé leur place dans le programme de la baie de Danao, mais je regrette qu'ils n'aient pas été traités dans ce document.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des gens de cette communauté et de Pipuli aussi. On était étonné de voir comment ils avaient pris confiance en leurs capacités grâce au programme de gestion communautaire des ressources côtières (CBCRM). Certains scientifiques et spécialistes pourraient apprendre auprès d'eux des choses pratiques, non pas de façon éparse mais au contraire de façon tout à fait raisonnée.

Cet ouvrage remplit bien son objectif, à savoir familiariser le lecteur avec la théorie et la pratique de la CBCRM. A Arjan Heinen, qui a vécu cette expérience et a bien voulu en rendre compte clairement, nous adressons un grand merci.

Ce commentaire a été écrit par Nalini Nayak (tvm_nalinin@ sancharnet.in), membre de l'ICSF

Extraire l'or de la mer

Dans leur recherche d'une pêche durable, des communautés de pêcheurs artisans du Ceará, au nord-est du Brésil, combinent pêche et tourisme pour mieux gagner leur vie

u Brésil, la pêche artisanale c'est plus de 50 pour cent de la production totale de poissons et crustacés, et environ 90 pour cent des pêcheurs et de la flotte. La pêche artisanale se pratiquait avant l'arrivée des Européens dans cette région vers 1500, et les autochtones exploraient les zones côtières en quête de nourriture en se servant de radeaux constitués de rondins de bois assemblés par des cordes. Ces embarcations étaient appelées piperi ou igapeba. Lorsque les Portugais accostèrent sur les rivages du Brésil en 1500, ils les nommèrent jangada, d'après janga ou jangadum, des mots désignant des embarcations semblables qu'ils avaient vues en Inde, du côté de Goa.

Au début du XVIIème siècle, parce qu'il fallait plus de poisson pour nourrir une population croissante, des constructeurs ingénieux ajoutèrent une voile, une dérive et d'autres accessoires qui permettaient aux jangadas de louvoyer et se mettre à labourer la mer. Avec la colonisation du Brésil, on a fait travailler des esclaves dans la pêche. Leur prix variait suivant leur spécialité : pêcheur de crevette, ramasseur de coquillages, charpentier... Au XVIIIème siècle, les pêcheurs étaient dépendants des intermédiaires qui contrôlaient chaque aspect de la pêche (bateau, matériel de capture, lieux de pêche), y compris évidemment la vente de la production. Vers 1840, le gouvernement a conclu que les pêcheurs constituaient un vivier idéal pour le recrutement dans la Marine nationale.

On a alors créé des « Districts de pêche » censés fournir des membres d'équipages pour les navires de guerre. Près de 90 ans plus tard, vers 1919, la Marine s'est lancée dans une mission militaire appelée « Croisade de José Bonifacio », établissant des colonias de pescadores le long des côtes pour recruter des pêcheurs et leurs enfants et les inclure pour de bon dans la Défense nationale. Même après que la Marine eut cédé le contrôle de ces colonies aux autorités municipales, les pêcheurs n'ont pas réappris à être indépendants et ils ont continué à être

exploités par les intermédiaires et les politiciens. Vers 1955, un Américain du nom de Morgan s'est rendu compte qu'on pouvait gagner gros en exportant la langouste disponible, mais les pêcheurs ont continué à travailler dur pour extraire la langouste sans toutefois recevoir un juste prix pour leur peine, car les intermédiaires savaient s'arranger pour les garder sous leur coupe en leur fournissant casiers, appât et avances d'argent.

Un mouvement organisé par des pêcheurs du nord et du nord-est du pays en 1986 a finalement débouché sur une première victoire vers l'indépendance. La révision de la Constitution fédérale de 1988 reconnaissait aux pêcheurs le droit de s'organiser en colonies de pêche par le biais d'élections démocratiques. Malgré tout, beaucoup de présidents de colonies parvenaient à se maintenir en place à la suite de pseudo-élections et à continuer à s'enrichir aux dépens des pêcheurs dont ils étaient en principe les représentants. C'est seulement en 1992 que les pêcheurs ont commencé à se plaindre expressément de leur exclusion des processus de gestion. Ils ont commencé à se mobiliser pour pouvoir faire entendre leur voix lors des prises de décisions pour le développement de la pêche

Une étrange odyssée

Dix ans ont passé depuis l'aventure de quatre hommes et deux femmes d'un petit village de pêcheurs partis à la recherche de solutions pour les problèmes du métier. Le 4 avril 1993, sur l'heure de midi, un radeau à voile baptisé Communitária quitte la plage de Prainha do Canto Verde, dans l'Etat du Ceará, avec à son bord quatre pêcheurs (Edilson Fonseca Fernandes, Mamede Dantes de Lima, Francisco Abilio Pereira, Francisco da Silva Valente). Ils sont suivis à terre, dans une petite voiture, par deux femmes du même village : Marlene Fernandes de Lima, alors présidente de l'association locale, et Michelle Schärer, diplômée en biologie marine de l'Université de Central Florida.

Les filles étaient chargées de la logistique : ravitaillement, communications, contacts avec la presse, problèmes médicaux, rencontres avec des groupes de pêcheurs, d'écologistes, de défenseurs des droits humains tout au long du chemin, au fil des vingt étapes prévues. Soixante-quatre jours plus tard, les valeureux voyageurs arrivaient à Rio de Janeiro où ils étaient accueillis par une grande foule.

I y avait là des représentants d'Ong, des pouvoirs publics, des médias, et aussi Doryval Caymmi, l'immortel compositeur de musique populaire brésilienne, dont de nombreuses chansons faisaient allusion aux romantiques jangadas.

Cette expédition était une réaction spontanée, une protestation contre la pêche prédatrice, la spéculation immobilière, l'exclusion de la communauté par rapport développement touristique, généralement contre l'absence de soutien à la pêche artisanale. Cinquante-deux ans auparavant, quatre pêcheurs de Fortaleza avaient accompli un voyage semblable jusqu'à Rio pour réclamer le droit à une pension pour les pêcheurs. L'entreprise, conduite par un certain Jacaré, avait été mondialement connue. Le magazine Time du 8 décembre 1941 en a parlé. Et Orson Wells, le cinéaste américain, filmait cette histoire pendant un séjour au Brésil. Puis il y a eu la mort tragique de Jacaré lorsque la jangada Saint-Pierre a été retournée par une vague. Cela a donné lieu à toute une controverse, et le film a été terminé par une autre équipe, de Paramount. Il est sorti finalement en 1994 sous le titre It's all true.

L'expédition de 1993 avait été préparée par un petit groupe de militants associatifs, d'idéalistes et de bénévoles de l'Université fédérale du Ceará qui n'avaient pas été avares de leur temps pour que l'entreprise soit un succès. Huit Ong lui accordaient un appui moral, tandis que les gens des services publics et divers intervenants du secteur de la pêche choisissaient de rester à l'écart. Les autorités navales, qui n'avaient jamais entretenu l'idée de pêcheurs complètement libres, essayèrent de bloquer le projet juste au dernier moment.

Cette fois les pêcheurs décidèrent de ne pas obéir. Pendant la durée du voyage (74 jours), quatre ateliers ont été organisés, auxquels ont participé des gens de la société civile, Ong, spécialistes des pêches, leaders locaux, représentants invités l'Administration. Il s'agissait de débattre des thèmes qu faisaient l'objet du protestation. mouvement de Les propositions concrètes émanant de ces réunions ont été transmises ensuite aux autorités fédérales, à celles des États, des municipalités, aux Ong et organisations de pêcheurs dans tout le pays.

Par la suite, les pêcheurs et leurs sympathisants ont patiemment tissé des alliances avec d'autres villages, des Ong et certains décideurs du monde de la pêche. Deux années passèrent, et le gouvernement ne réagissait toujours pas aux demandes des pêcheurs qui décidèrent finalement de manifester une fois de plus. Le 4 avril 1995, 500 pêcheurs, femmes, militants divers font marche jusqu'au siège gouvernement Ceará, du οù le vice-gouverneur promet que des mesures seront prises.

Peu de temps après, un décret crée un « Comité des pêches », et pour la première fois dans l'histoire du Ceará, toutes les parties prenantes de ce secteur s'assoient autour d'une table. L'Institut Terramar, une association créée en 1993 à la suite de la croisière militante, pilotait les organisations de pêcheurs. Beaucoup de choses obtenues par la suite ont eu pour origine, directement ou indirectement, cette expédition aventureuse.

La jangada est une embarcation remarquable. Elle a été peu modifiée depuis qu'on lui a ajouté une voile et une dérive au XVIIème siècle. Le plus gros changement a été le remplacement des rondins d'arbres par des planches dans les années 1950, ce qui a amélioré le confort et la rapidité.

La jangada reste l'embarcation idéale pour la pêche côtière (c'est-à-dire, au Ceará, dans la bande des 20 milles nautiques). Les autres bateaux sont trop coûteux, pour leur construction et pour leur exploitation. Au Ceará, on pêche essentiellement à la journée, ou pendant une nuit tout au plus, les limites techniques de l'embarcation n'étant pas dans ces conditions un obstacle car les pêcheurs ont bien en tête l'emplacement des lieux de pêche.

Plus au large

Plus au large, jusqu'à 60 milles sur le plateau continental, on utilise moins la jangada à cause de la difficulté à déployer la voilure 10 à 12 heures de suite et à passer quatre ou cinq jours inconfortables au large, à la merci des éléments. Si la côte n'est plus en vue, l'absence de moyens techniques pour localiser les lieux de pêche devient un véritable obstacle. Les pêcheurs de Prainha do Canto Verde ont, avec l'aide de quelques amis, adapté un catamaran à voile pour la pêche et obtenu d'excellents résultats. Ce bateau est vraiment idéal pour les pêcheries multispécifiques : amélioration de la sécurité, du confort et de la stabilité,

technologie moderne (tout sauf un moteur), entretien facile, coût d'exploitation réduit.

u point de vue économique, le catamaran à voile bat largement le bateau à moteur. C'est assurément le bateau de l'avenir pour explorer le plateau continental du Ceará et du Rio Grande do Norte. La modernisation de la flotte par des catamarans permettrait aussi de créer des emplois dans les chantiers navals de la colonie. En remplaçant les bateaux à moteur par ces catamarans à voile, on réduirait à la fois le chômage et l'effort de pêche. L'adoption de cette technologie douce renforcerait également de manière très significative la sécurité alimentaire, pour trois raisons: a) il y aurait plus de marins par rapport au nombre de casiers, b) il y aurait plus d'emplois dans la construction, c) l'effort de pêche global serait diminué.

Mais le développement de la petite pêche au Ceará est également confronté à d'autres problèmes. Citons les principaux : le faible niveau d'alphabétisation, le manque de formation professionnelle, l'intervention réduite des spécialistes de la pêche dans les communautés côtières, l'idée traditionnellement bien ancrée chez les pêcheurs que tout ira comme il faut si on suit les instructions et si on confie tout le reste à la bonté divine. L'expression fréquemment utilisée Deixa connigo (Laisse-moi faire) illustre bien cette longue dépendance qui a généré chez les petits pêcheurs une image très dévalorisée d'eux-mêmes. Et pourtant les pêcheurs ont une bonne connaissance des processus écologiques et ils peuvent discourir pendant des heures sur ce que fait le poisson, ce qu'il mange, sur le bon moment pour l'attraper. Ils comprennent les concepts de surpêche et de développement durable, même s'ils ne peuvent pas mettre en forme par écrit leur savoir naturel. De l'expérience acquise dans la pêche à la langouste sur les côtes du Ceará au cours des dix dernières années, il ressort que l'investissement réalisé en matière de prise de conscience et de formation technique permet d'améliorer l'estime de soi et d'obtenir une meilleure coopération avec les gens chargés de faire respecter la réglementation.

Pêche prédatrice

Certaines communautés de pêcheurs artisans du Ceará se sont impliquées concrètement dans la lutte contre la pêche prédatrice depuis 1993, par le biais de réunions communautaires, de partenariats, de contributions financières pour des sorties de surveillance. Cela a donné lieu à deux grands événements dans cet État pour promouvoir une pêche responsable, le premier en 1997 lorsque l'Institut Terramar, collaboration avec le international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF), a organisé la première Conférence internationale sur le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, qui a réuni plus de 300 personnes et bénéficié de l'appui de l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement, également chargé de la pêche).

Le second événement s'est déroulé une année plus tard, sous la forme d'une « caravane de la langouste » qui a visité pendant deux mois vingt communautés afin d'inciter les pêcheurs et leurs familles à sauvegarder la ressource. C'était un effort collectif, animé par la Direction des pêches et de l'éducation d'IBAMA et l'Înstitut Terramar, avec la participation des d'Ong, plus pêcheurs et encouragements et l'appui des autorités locales et d'autres parties concernées. Dans de pêche communautaire récemment ouverte à Prainha do Canto Verde, les élèves font preuve de dynamisme et montent leurs propres projets : confection d'engins de capture, construction de récifs artificiels, de structures en élévation pour la culture d'algues.

lutôt que d'être la cause du problème (comme le prétendent un peu trop rapidement les responsables du secteur de la pêche), les pêcheurs artisans sont en train de devenir un élément de la solution pour une pêche responsable. Le Secrétariat spécial pour l'aquaculture et la pêche, qui suscitait beaucoup d'espoirs, n'a pas permis jusqu'ici de réaliser toutes les promesses électorales faites par le Président du Brésil, Luis Inácio da Silva, dit Lula. On préfère toujours la pêche industrielle, les grandes entreprises, la crevetticulture intensive, et l'influence des entrepreneurs se renforce.

Toutes les parties intéressées conviennent que le problème le plus important pour la langouste c'est l'effort de pêche. Mais on n'est pas d'accord sur la façon de procéder pour parvenir à une réduction de cet effort. Le fait est que la profession montre du doigt, une fois de plus, les petits pêcheurs.

Comme on l'a dit plus haut, l'embarcation idéale pour exploiter les très nombreuses espèces de poissons et autres produits de la mer disponibles dans la zone côtière c'est le bateau à voile (des jangadas au vu des côtes et des catamarans au bout du plateau continental).

Leur coût d'exploitation réduit, leur effort de pêche modéré, leur adaptabilité en font un outil idéal dans une pêcherie multispécifique. Et les pêcheurs peuvent ajouter à leur travail habituel des activités annexes comme le tourisme et la pêche sportive. Les pêcheurs pourraient ainsi passer rapidement de la pêche à la langouste à une autre activité lorsqu'il s'avère nécessaire de réduire l'effort de pêche.

Le plateau continental sur la côte du Ceará et du Rio Grande do Norte (une importante zone de pêche pour la langouste, avec beaucoup de nurseries) est très sensible à la surexploitation par les bateaux à moteur. Les bateaux à moteur ciblent uniquement la langouste et nombreux sont ceux qui utilisent dans la bande côtière des engins non autorisés, des techniques illicites (pêche sous-marine avec équipement de plongée). Des bateaux de 12-15 m, avec à bord de 600 à 1 000 casiers, accroissent forcément les prélèvements sur les stocks et disputent l'espace aux petites jangadas qui travaillent avec seulement 40 casiers.

finance l'État Et cette folie en subventionnant carburant des langoustiers. S'il y a des subventions, il faudrait qu'elles servent d'abord à réduire l'effort de pêche et à promouvoir l'exploitation d'autres ressources. L'argent pourrait aussi servir à mettre en place des programmes de formation sur la cogestion et pour encourager l'usage d'embarcations et engins de capture respectueux de l'environnement. Il faudrait également $am\'eliorer les contr\^oles sur les bateaux \`a voile$ dans la bande côtière, améliorer la gestion, faire respecter les lois et règlements, tout cela en collaboration avec les pêcheurs. Si les artisans pêcheurs sont obligés d'abandonner cette pêche très rentable, la sécurité alimentaire va s'en ressentir et elle ne pourra se maintenir au niveau favorable d'aujourd'hui. Les divers opérateurs de la pêche industrielle et commerciale devront s'asseoir autour d'une table, envisager l'avenir, voir loin pour pérenniser les pêcheries. Jusqu'à présent les armateurs et autres intervenants du secteur de la pêche n'ont pas fait grand chose en ce sens.

L'or de la mer

La langouste est surnommée « l'or de la mer » du fait de sa valeur marchande. Comme les pêcheurs du Ceará ont maintenant pratiquement éliminé les intermédiaires, ils touchent environ 90 % du prix à l'exportation, qui en 2001 était de 32 dollars le kilo pour les queues. A la fin de 2004, le pêcheur artisan obtenait environ 50 dollars pour la même chose, soit la moitié du salaire minimum mensuel officiel (100 dollars).

Pour du poisson haut de gamme, ils n'obtenaient que 2 ou 3 dollars le kilo. Depuis 1991, les captures de langouste continuant à décroître, aucun casayeur ne s'est vraiment enrichi, étant donné le coût d'exploitation élevé d'un bateau à moteur équipé d'engins autorisés. De plus en plus de ces propriétaires sont obligés d'abandonner ou de se livrer au braconnage.

Il est indispensable de connaître les maillons de la dépendance pour comprendre la contribution du commerce du poisson à la sécurité alimentaire des populations côtières du Brésil. L'intermédiaire est un personnage qui a hanté l'esprit des pêcheurs depuis le xvIIème siècle, et c'est seulement au cours de la dernière décennie que cette situation s'est

mise à évoluer. Sous la tutelle de la Marine, des pourcentages fixes de la production devaient être remis au président de la colonie des pêcheurs ou à la coopérative locale, et être distribués à des dignitaires et des représentants de l'autorité publique. Les pêcheurs ne pouvaient en fait garder que les restes.

est seulement dans les années 1970 que la Commission pastorale de la pêche (CPP) à Olinda, État de Pernambuco, a fait une première tentative pour organiser les pêcheurs en coopératives, pour soutenir leurs luttes afin qu'il y ait des élections honnêtes dans les colonies. Puis il y a eu aussi un premier effort de formation de leaders pour qu'ils deviennent des citoyens informés. Certains de ces gens sont toujours dans les mouvements de pêcheurs, au MONAPE (Movimento Nacional de Pescadores), Forum des pêcheurs du Ceará, groupements de colonies du Pernambuco, de l'Alagoas, du Pará et du Maranho qui ont des liens étroits avec la CPP. Les pêcheurs du Ceará restaient sous la dépendance des intermédiaires pour plusieurs raisons : l'éloignement des fabriques de glace, le manque de transport, l'insuffisance des fonds de roulement, du savoir-faire administratif, et puis aussi la méfiance et l'individualisme. Finalement, constatant la rentabilité croissante de la pêche à la langouste, plusieurs communautés de la côte Est qui collaboraient pour lutter contre les bateaux prédateurs ont commencé à échanger leurs expériences sur la meilleure façon de se libérer des intermédiaires. Les mareyeurs pouvaient obtenir facilement un crédit auprès des exportateurs de langouste, lesquels étaient très généreux avec les millions de dollars qu'ils recevaient sous forme de subventions publiques, qu'ils utilisaient aussi pour fournir des casiers, de l'appât et des avances à des pêcheurs constamment endettés. Une communauté s'est mise à fabriquer ses propres casiers, une autre à se constituer un fonds de roulement; et ainsi elles se libéraient lentement de l'emprise des intermédiaires. Pour la première fois, des communautés se sont rapprochées pour négocier les prix directement avec des exportateurs.

De meilleurs prix

certaines, cela signifiait Pour augmentation de plus de 50 %, plus de 10 dollars par kilo de queues. Il s'est passé la même chose pour le poisson, avec des augmentations variant entre 50 et 70 % dès lors que le monopole des acheteurs habituels était détruit. Le nombre de communautés qui commercialisent elles-mêmes leur production est en constante augmentation. Leurs délégués se déplacent, font échange d'informations sur les bateaux, l'équipement, les techniques, les possibilités de gagner de l'argent avec d'autres produits de la mer (algues, huîtres...).

L'échange d'informations sur l'état du marché, notamment les cours de la langouste, garantit de bons prix. Par deux fois, les pêcheurs ont été jusqu'à menacer de retirer leurs casiers si les prix ne tenaient pas compte de l'augmentation du taux de change de la monnaie locale (le prix de la langouste est exprimé en dollars). Certains responsables ont pris contact avec des expéditeurs afin de discuter des possibilités d'une meilleure collaboration pour la manutention du produit, le contrôle de

l'origine dans le but de bénéficier de débouchés plus intéressants chez des consommateurs particulièrement soucieux de qualité.

ne communauté s'est engagée dans un processus de certification. Les langoustes capturées par les bateaux artisans sont débarquées vivantes et sont d'excellente qualité. La valeur marchande élevée de la langouste et de certaines espèces démersales a permis à beaucoup de familles de petits pêcheurs d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur niveau de vie. Comme on n'exporte que les queues, il reste plein de têtes pour la consommation locale ; et il est tout à fait normal que, dans les familles pauvres des villages avoisinants, on fasse 10 km à pied jusqu'à la plage pour ramener des têtes à la maison. La solidarité fonctionne toujours ici et permet d'améliorer l'ordinaire. On ne peut pas dire la même chose des bateaux à moteur, qui jettent beaucoup de têtes à la

Les bateaux équipés de matériel de plongée rudimentaire, dangereux même, représentent l'investissement le plus faible et la capacité de capture la plus élevée. Les plongeurs qui meurent ou restent paralysés définitivement dans l'exercice de leur métier sont vite remplacés : des jeunes prêts à risquer leur vie aussi sont sur la liste d'attente.

Les contrôles en mer sont peu poussés; il est bien rare qu'on se fasse prendre, et encore plus rare qu'on soit poursuivi pour atteinte à l'environnement. Deux plongeurs peuvent facilement sortir 600 kg (valeur 18 000 dollars) en deux jours. Avec une jangada, le pêcheur devra travailler toute une année pour produire autant si la saison est bonne. La production annuelle moyenne d'un bateau à moteur disposant de 400 casiers varie entre 1 500 et 2 000 kg, pour 11 marées de 14 jours chacune.

Des gros sous

L'autre grand business c'est l'exportation vers les États-Unis de langoustes qui n'ont pas la taille minimale réglementaire. D'après les calculs d'une source professionnelle, un conteneur exporté peut rapporter une très grosse somme. Ceux qui exportent illégalement ont ainsi un avantage considérable et peuvent utiliser leurs profits pour accroître leur compétitivité et leur part de marché. Des Ong ont établi des contacts avec des agents aux États-Unis, principal débouché de la langouste brésilienne. Elles cherchent à convaincre les autorités d'accepter de coopérer pour l'inspection des importations. La Loi Lacey permet au ministère de la justice des États-Unis de poursuivre ceux qui commettent des délits environnementaux dans d'autres pays. C'est le cas pour l'importation de langoustes hors

On lisait dans le Wall Street Journal du 1 novembre 2001 : « Les spécialistes de la pêche ici (au Brésil) disent que le principal importateur de langouste brésilienne (les États-Unis) contribue involontairement à la ruine des jangadas à cause de son appétit pour les queues de petites langoustes. Les Etats-Unis ont créé un marché pour ces petites tailles, de sorte qu'au Brésil les gens continuent à les pêcher » (dixit Paul Raymond, agent de police spécial).

i les poursuites à l'encontre des braconniers et de ceux qui exportent de la langouste non autorisée étaient plus efficaces, la sécurité alimentaire serait considérablement améliorée, car les pêcheurs artisans pourraient capturer plus de langoustes dans leur secteur. Les exportateurs responsables en tireraient avantage également.

Le développement de stations touristiques sur le littoral du Ceará présente des risques. A cause de la valeur élevée du foncier près des plages et de la spéculation immobilière, des communautés ont dû abandonner leur environnement traditionnel, et les familles de pêcheurs n'ont tiré que des gains insignifiants de ces nouvelles activités.

Pour améliorer sensiblement leur niveau de vie dans la durée, les pêcheurs artisans se mettent à combiner pêche et tourisme. Selon une étude de cas publiée l'année dernière, deux projets pilotes, à Prainha do Canto Verde et à Ponta Grossa, font apparaître que les communautés gagnent à se lancer dans des activités annexes liées au tourisme tout en préservant l'environnement et valorisant l'identité culturelle du monde de la pêche. Ce type d'initiatives s'étend maintenant à d'autres communautés.

D'autres activités peuvent aussi apporter un supplément de revenus : cultures biologiques, objets d'artisanat, technologies de l'information et de la communication. Pour pouvoir se développer économiquement, pour assurer leur survie, les communautés côtières doivent évidemment disposer dans la durée de l'espace nécessaire.

L'avenir de la pêche artisanale repose sur le bon état des pêcheries. Si nous parvenons à tirer le meilleur parti de l'instinct des pêcheurs, de leur savoir-faire traditionnel, nous pourrons garantir la sécurité alimentaire de dizaines de milliers de gens sur la côte du Ceará.

> Cet article a été écrit par René Schärer (fishnet@uol.com.br), de l'Institut Terramar, Ceará, Brésil, membre de l'ICSF

Cogestion

Pas une solution miracle

La cogestion est-elle l'outil idéal pour lutter contre la pauvreté dans le secteur de la pêche ?

ans un document de 2004, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dit que le quart des ressources halieutiques mondiales est surexploité ou épuisé, et que cette tendance se renforce depuis le milieu des années 1970. Dans un autre document, la FAO estime qu'environ 150 millions de personnes vivent dans des familles qui dépendent essentiellement de la petite pêche, que dans cette population environ 23 millions subsistent avec moins d'un dollar par jour. Sur le plan mondial donc, le secteur de la pêche est confronté à un énorme problème, d'écologie et de pauvreté, qui doit nous préoccuper et nous inciter à agir.

La question qui vient aussitôt à l'esprit est la suivante : y a-t-il une relation de cause à effet entre ces deux phénomènes ? Faut-il attribuer la pauvreté à la surpêche ? En corrigeant le problème de la surpêche, pourrait-on automatiquement résoudre le problème de la pauvreté ? Dans ce cas, la tâche à accomplir serait moindre car on se concentrerait alors sur une seule chose et non plus deux.

Mais c'est peut-être du contraire qu'il s'agit : les pauvres ne peuvent se permettre de réduire leur effort de pêche : chaque jour, il faut apporter quelque chose à manger.

Dans ce cas, on doit s'attaquer d'abord au problème de la pauvreté, sinon on risque d'exacerber la situation, au moins dans l'immédiat, et les pauvres souffriront encore plus. Mais peut-être n'y a-t-il aucune corrélation entre ces deux problèmes. Les pêcheurs seraient pauvres non pas à cause de la surpêche mais pour des raisons complètement différentes : parce qu'ils habitent dans un pays pauvre, parce que personne ne s'intéresse à eux, parce que des gens plus riches et plus puissants profitent d'eux. Je présume que la plupart de mes lecteurs hocheront la tête pour dire oui à toutes ces suggestions. À vrai dire, la pauvreté est un phénomène complexe, qui a des origines multiples, qui est à la fois la cause et la conséquence des problèmes de ressource et d'environnement. La pauvreté

des petits pêcheurs s'explique par les mêmes facteurs que la pauvreté du reste de la population, auxquels viennent s'ajouter des aspects plus spécifiques. Donc, pour pauvreté combattre la dans des communautés très dépendantes de la pêche, il faut nécessairement remettre en état la ressource dont elles tirent leur subsistance; mais cela ne suffira pas. Face à la pauvreté, on doit impérativement élargir le front. La cogestion est-elle la solution par excellence pour résoudre le problème ? La réponse est simple: la cogestion aura bien du mal à faire disparaître la pauvreté. Ce n'est pas un outil miracle: il faut bien d'autres choses.

Modifions la question. Avec la cogestion, la problématique serait-elle différente, la cogestion faciliterait-elle les choses ? Je pense qu'on peut répondre ainsi : peut-être ! Tout dépend de la façon dont on va faire fonctionner la cogestion. Premièrement, la cogestion doit être utilisée comme un outil, ce qui n'est déjà pas chose facile. La cogestion est un projet exigeant : ça peut aller de travers, le succès n'est pas garanti. Même quand ça marche bien, il n'est pas certain que les pauvres en profiteront réellement. Il faut que le projet soit vraiment conçu pour défendre les intérêts des pauvres. Comment procéder ?

La participation des intéressés

La cogestion permet en principe d'assurer une large participation des divers groupes d'usagers et de parties prenantes qui, avec les pouvoirs publics et des organismes spécialisés et professionnels, constituent une sorte de partenariat public-privé où les ressources sont mises en commun, où l'on partage les responsabilités, où l'on coordonne les plans d'action.

Ces partenariats peuvent prendre diverses formes. Il n'y a pas de formule spécifique; il faut seulement respecter un certain nombre de principes. La cogestion gagne du terrain dans de nombreuses régions du monde, en partie parce qu'on considère qu'elle est un outil intéressant pour faire reculer la pauvreté. Dans le document FAO auquel on a fait allusion plus haut, on lit: « Pour accroître les revenus tirés de la petite pêche

dans des communautés démunies, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies favorables aux pauvres, et qui incluent les éléments suivants : approche fondée sur des droits, système de cogestion, réduction des capacités de pêche ».

ette citation montre clairement l'intérêt de se poser la question : la cogestion est-elle la solution idéale pour lutter contre la pauvreté dans le secteur de la pêche ? Il me semble que la réponse n'est pas nécessairement oui.

En matière de cogestion, le problème avec des gens pauvres n'est pas leur pauvreté matérielle mais leur pauvreté politique. Ils ne disposent pas du capital social et culturel indispensable pour fonctionner avec compétence et efficacité dans les processus décisionnels.

Avec la cogestion, il y a des procédures à respecter, les parties concernées doivent être capables de comprendre des documents écrits, ils ne peuvent rester analphabètes. Autrement ils seraient vulnérables, faciles à manipuler. La cogestion s'appuie aussi sur la « rationalité communicative », pour emprunter un concept au philosophe allemand Jürgen Habermas : chaque partie prenante parle aux autres et tous essaient de parvenir à un consensus ou à un compromis. Pour cela, chacun doit pouvoir comprendre ce que les autres parties concernées et les experts disent, doit pouvoir exposer convenablement ses arguments afin de défendre son point de vue, ses intérêts. D'autre part, si les pauvres sont nombreux, et pourraient donc constituer une force puissante, ils ne sont généralement pas bien organisés. Ils n'ont personne pour les représenter, pour s'exprimer en leur nom. Ils sont, comme on dit, disempowered (impuissants), incapables d'exercer le pouvoir qui pourrait être le leur parce que cela requiert une action collective et la capacité de discourir.

Les petits pêcheurs ressemblent beaucoup aux paysans parcellaires dont parlait Marx dans son livre *Le Dix-huit Brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte* (1852). En tant que classe sociale, ils sont « une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre ». Ils ne constituent pas un ensemble intégré, une classe sociale unie, dotée d'une identité, d'une conscience communes, et capable de défendre ses intérêts « corporatistes ».

Pour pouvoir agir (empowerment)

Si cette comparaison est valable, les petits pêcheurs sont pauvres non seulement parce qu'ils surexploitent la ressource disponible mais aussi parce qu'ils sont incapables de briser les chaînes qui les retiennent. Donc la cogestion doit inclure des mesures d'empowerment (qui leur permettent d'agir) et de redistribution du pouvoir, ces deux aspects n'étant pas complètement synonymes.

Sinon le danger est que la cogestion entraîne finalement pour les intéressés encore plus d'impuissance et de pauvreté, car il y a toute raison de croire que des gens déjà riches et puissants sauront manipuler à leur profit les mécanismes de la cogestion. Même si le système mis en place est explicitement sensibilisé aux questions de pauvreté, la

question se pose toujours : la cogestion est-elle, en elle-même, un outil adéquat ? L'empowerment, est-ce seulement une affaire d'organisation ?

on expérience la plus intense de la pauvreté, je l'ai eu chez les Indiens Rama de la côte Ouest du Nicaragua. Depuis six ans maintenant, je suis impliqué dans un partenariat avec l'une des universités de ce pays. Le Nicaragua est l'un des pays les plus pauvres de la région, et les Rama se situent donc tout en bas de cette pauvreté.

Ils sont pauvres d'un point de vue économique ; ils sont pauvres dans pratiquement tous les sens du terme ; ils sont près de perdre leurs terres et les ressources naturelles qu'elles contiennent ; leur langue locale est pratiquement éteinte, ce qui entraîne une perte d'identité, une image dépréciée d'eux-mêmes ; leurs communautés sont gangrenées par des conflits internes; ils ont un besoin urgent de responsables capables d'exprimer leurs préoccupations, de représenter leurs intérêts dans le pays et à l'extérieur. La conclusion est évidente : dans la lutte contre la pauvreté chez les Rama, il est indispensable d'inclure un économique. Il faut améliorer leur sécurité alimentaire, et le poisson a toujours fait partie de leur alimentation, et c'est une source de revenus.

Mais ils ont besoin d'autres choses aussi. Dans leur cas, le combat contre la pauvreté doit tenir compte des aspects sociaux, culturels et juridiques. Ils ont besoin d'une aide pour reconstruire leurs communautés: réaffirmation de leurs droits sur les terres et ressources collectives, renaissance culturelle, renforcement des nouvelles compétences. Tous ces aspects sont liés et portent sur les capacités d'agir de ces gens. Si on réussit sur un plan, il sera plus facile de progresser sur un autre. Mais il ne faut pas oublier une chose : les Rama ont reçu une aide de nombreux donateurs étrangers, émus par leur situation, et qui sont venus sur place. Après leur départ, les choses reprennent comme avant. Au fil des années, les Rama ont pris des habitudes de dépendance : au lieu de se lancer dans des initiatives porteuses de développement, ils attendent passivement l'arrivée du prochain donateur. Ils sont pris dans un cercle vicieux où ils se trouvent de plus en plus impuissants (disempowered).

De vraies réformes sociales

L'exemple de ces Rama montre bien que la lutte contre la pauvreté exige une vaste réforme sociale et pas seulement quelques rustines techniques comme la cogestion. La cogestion n'offre aucune solution directe au problème de la pauvreté. Et elle ne constitue guère une vraie solution au problème de la surpêche puisqu'elle porte essentiellement sur les mécanismes de prise de décision et non pas sur la nature des décisions. Elle propose tout au plus une solution partielle à un problème qui n'est qu'un élément d'un problème plus vaste. La cogestion peut sans doute offrir plus de capacité d'agir aux gens concernés si elle prévoit une redistribution du pouvoir, si elle traite les problèmes d'équité, si elle stimule la participation et l'acquisition du savoir. C'est une condition nécessaire pour une pêche durable, laquelle est un élément essentiel mais pas unique de

Analyse

la lutte contre la pauvreté dans la petite pêche. Il faut laisser entrer les pauvres, et les responsables ne peuvent permettre une nouvelle aggravation de leur dépendance, ne peuvent en faire une clientèle passive. Les pauvres doivent aussi accéder aux manettes, participer véritablement aux processus décisionnels. Sinon, avec la cogestion, on risque finalement d'accélérer leur marginalisation.

Cet article a été écrit par Svein Jentoft (Svein.Jentoft@nfh.uit.no), Centre pour la gestion des ressources marines, Institut des sciences de la pêche, Université de Tromsø, Norvège Filets maillants dérivants

D'autres façons de pêcher

L'interdiction des filets maillants dérivants dans l'Union européenne a entraîné une relance de vieilles méthodes et montre la voie à suivre

In 1998, l'Union européenne interdisait l'usage des filets maillants dérivants pour la pêche au thon en Méditerranée et dans l'Atlantique. Les pêcheurs concernés, notamment ceux de l'île d'Yeu en Vendée, France, ont durement ressenti les effets de cette mesure, qui dans le même temps a incité à se tourner vers d'autres types de capture pour le thon germon, particulièrement dans le Golfe de Gascogne.

Aujourd'hui, environ 200 bateaux (dont la moitié ont moins de 10 ans) pêchent cette espèce à la ligne. La saison va de fin mai à fin octobre, et les bateaux suivent les migrations du poisson: aux Açores en début de saison puis remontée jusqu'en Irlande en septembre-octobre.

Les débarquements suivent également une trajectoire Est-Ouest : d'abord au port de La Corogne, en Galice, où le thon germon arrive comme des hirondelles au printemps, puis à Gijon, Santander et Bermeo, et enfin au Pays Basque à la chute des feuilles en automne.

Le thon germon est pêché avec des lignes de traîne et remonté à l'aide d'un appareillage hydraulique. L'équipage compte généralement quatre ou cinq pêcheurs, la plupart jeunes. Trois s'occupent de la manœuvre des lignes, chacun s'occupant de plusieurs à la fois. Dès qu'un thon est pris, il est immédiatement remonté, vidé et mis au frais

Cette technique n'est pas nouvelle ; elle est basée sur une méthode artisanale ancestrale. Auparavant tout se faisait à la main, chaque thon étant retiré de l'eau à la force des bras. Maintenant, grâce à la mécanisation des manœuvres, la tâche est moins dure physiquement, ce qui a attiré des gens dans le métier.

Ces bateaux (de 18-26 m) prennent une moyenne de 700 kg dans la journée.

Cela paraît peu, mais c'est du poisson de première qualité, contrairement à celui qui vient d'un chalut ou d'un filet et qui est souvent blessé.

Le germon de ligne est une bonne chose pour l'équipage et le bateau. La consommation de carburant est plus réduite du fait qu'il faut moins de puissance pour traîner quelques lignes. Aujourd'hui cet aspect compte beaucoup.

En hiver, lorsque le thon germon s'en va vers des eaux plus lointaines, les bateaux ciblent l'anchois et la sardine à la *bolinche* (senne tournante). Certains utilisent depuis quelques années un système de lignes automatiques pour le maquereau. Leurs résultats sont positifs.

Depuis deux ans, trois ou quatre bateaux de l'île d'Yeu se sont lancés dans la pêche aux lignes de traîne pour le germon. Au cours de l'été 2005, des scientifiques français et irlandais ont fait des essais avec des engins semblables à ceux utilisés par des pêcheurs de la côte Nord de l'Espagne, et obtenu des résultats tout à fait satisfaisants.

Il est possible de développer une flottille faisant appel à des méthodes sélectives comme celles-ci à condition que les chalutiers pélagiques arrêtent leur pêche destructrice qui inonde les conserveries de thon germon de médiocre qualité.

Les « métiers » dont on vient de parler produisent un effort de pêche relativement modéré et font une consommation de carburant plus réduite. Ils sont inspirés de techniques traditionnelles qui restent sélectives malgré les améliorations apportées. Cela donne du poisson de premier choix, et cela

nontre assurément	la voie à suivr	e pour		

Cet article est tiré d'un entretien entre Robert Alvarez, pêcheur artisan en retraite à St-Jean de Luz, France, membre de Itsas Geroa (l'avenir de la mer) et Béatrice Gorez (cffa.cape@ scarlet.be), de la Coalition pour des accords de pêche équitables

la pêche européenne.

Gestion écosystémique

Participation, consultation

Déclaration de l'ICSF à la Septième réunion de l'UNICPOLOS (Processus consultatif non officiel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer)

Plusieurs délégations ont souligné que la gestion des activités humaines (qui vont de la pêche de subsistance, à petite échelle, artisanale jusqu'à l'exploitation minière sur les fonds marins) constitue un aspect clé de la gestion écosystémique des océans et du littoral.

Étant donné cette vaste diversité, une gestion écosystémique devrait appliquer le principe de proportionnalité et s'attaquer en priorité aux activités humaines les plus préjudiciables à l'environnement, avant de s'occuper des autres

La gestion écosystémique doit aussi se préoccuper au mieux des problèmes liés à la pauvreté et à la pénurie alimentaire qui sévissent dans bon nombre de pays côtiers en développement. Il faudra déployer de sérieux efforts pour tendre vers les Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire faire disparaître la pauvreté extrême et la faim.

Et on veillera à ce que le processus de mise en œuvre d'une gestion écosystémique n'exacerbe pas des conflits sociaux. Il faudra notamment prévoir, à divers niveaux, des mécanismes de résolution des conflits au sein de la pêche et entre différents secteurs économiques.

Plusieurs délégations considèrent que, dans les zones côtières de chez elles, les aires marines protégées constituent un outil de gestion écosystémique.

Certaines aires marines protégées sont créées en consultation avec les diverses parties concernées du littoral (notamment les communautés de pêcheurs traditionnelles), et elles prévoient explicitement de faire participer ces gens au développement d'une pêche durable. Mais d'autres

projets de ce genre envisagent carrément d'expulser les pêcheurs des zones protégées. Dans des pays développement, il arrive que de telles initiatives rendent la vie extrêmement difficile aux petits pêcheurs qui doivent ou déguerpir ou n'avoir plus le droit d'aller sur leurs lieux de pêche habituels. Il est indispensable que la mise en place d'aires marines protégées se fasse dans une démarche participative, en tenant compte des besoins et des aspirations des populations concernées, dans le cadre d'une pêche durable.

Dans beaucoup d'écosystèmes marins tropicaux, les effets fâcheux du chalutage de fond dans les eaux territoriales, et tout particulièrement près des côtes où de nombreuses espèces viennent se reproduire, sont un véritable problème pour la mise en œuvre d'aires marines protégées.

De par son efficacité technique, le chalutage de fond porte préjudice à la biodiversité marine et réduit la production des pêcheurs côtiers traditionnels qui font usage de méthodes sélectives.

L'élimination progressive de ce mode de pêche dans les eaux tropicales cadrerait tout à fait avec une approche écosystémique. L'île Maurice, qui a interdit cette technique de capture dans sa zone économique exclusive, est un exemple à suivre.

Une telle mesure devra évidemment s'accompagner de dispositifs appropriés pour reclasser les équipages concernées et accorder une protection sociale aux travailleurs de la pêche.

L'emploi

En encourageant le développement d'une pêche artisanale sélective et fortement



employeuse de main-d'œuvre dans la ZEE et au-delà, dans une optique de pêcheries équitables et durables, on devrait faciliter la mise en œuvre d'une gestion écosystémique.

Cette déclaration a été fait au nom du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) lors de la Septième réunion de l'UNICPOLOS, le 16 juin 2006 Document

Mouvement de pêcheurs

Vers une force mondiale

D'après un entretien avec Jose Alberto de Lima Ribeiro, membre du Mouvement national des pêcheurs brésiliens (MONAPE)

ose Alberto de Lima Ribeiro, qui est pêcheur à Prainha do Canto Verde, dans l'État du Ceará, dit que la pêche artisanale brésilienne est confrontée à un certain nombre de problèmes qui provoquent notamment un déclin de la ressource. Citons trois d'entre eux : 1) mauvaise gestion de ce secteur, 2) manque de connaissances scientifiques sur des espèces commercialement importantes, 3) diffusion limitée des résultats de la recherche dans ce domaine.

Ribeiro estime que les pêcheurs brésiliens utilisent encore des embarcations et des engins qui ne sont pas très bien adaptés pour la capture des espèces qui prédominent. Ils aimeraient pouvoir améliorer leurs techniques afin de gagner en efficacité, en augmentant la production tout en respectant mieux l'environnement.

On pêche la langouste avec des filets maillants calés au fond, ce qui peut endommager les organismes benthiques et le substrat, et des casiers qui sont plus doux pour l'environnement et donnent au pêcheur et au consommateur un produit de meilleure qualité.

Malheureusement, le commerce ne fait guère la différence entre les deux méthodes et le pêcheur obtient à peu près le même prix avec l'une ou avec l'autre. Il faudrait corriger cette situation par des mesures incitatives, et en améliorant les techniques dans un souci de respect de l'environnement et de valorisation du produit.

Ribeiro dit que l'état d'esprit du pêcheur brésilien typique n'est pas toujours en faveur d'une exploitation durable de la ressource. Il ne se préoccupe pas beaucoup de l'avenir de la ressource ; il prélèvera tout ce qu'il peut ; il ramènera des individus hors taille ; il ne s'occupera pas particulièrement de l'habitat qui assure pourtant sa subsistance ; et il n'est pas insensible aux avantages qu'il peut percevoir des exportateurs professionnels. Ces derniers, uniquement intéressés par le volume de la production et le profit, aident financièrement les pêcheurs à sortir tout ce qu'ils peuvent de la mer, quelle que soit la saison ou la taille ou la qualité du produit. Alors qu'ils sont plutôt enclins à pêcher pour subvenir à leurs besoins essentiels, ils se laissent aller ainsi à une pêche plus intensive.

Le MONAPE demande aux pouvoirs publics d'appliquer scrupuleusement la réglementation des pêches existante. La situation des pêcheurs artisans s'en trouverait améliorée, et ils pourraient ainsi préserver leur mode de vie. Le MONAPE demande que des aides soient prévues pour les pêcheurs qui acceptent d'adopter des méthodes de capture plus sélectives, moins agressives vis-à-vis des habitats et de la ressource.

Il est également favorable à l'instauration d'aires marines protégées (AMP), avec une participation des pêcheurs à l'élaboration et la mise en œuvre du projet, et aussi aux bénéfices découlant d'une meilleure protection de la ressource.

L'union fait la force

Autre problème crucial des pêcheurs artisans : leur manque d'organisation. Les initiatives dans ce domaine sont éparpillées, ce qui entraîne un gaspillage d'énergie.

En rassemblant les efforts des uns et des autres, dit Ribeiro, les pêcheurs seraient en meilleure position pour engager un dialogue durable et constructif avec les pouvoirs publics qui seraient alors forcés de les écouter et de réagir par des actions concrètes. Il est indispensable que les pêcheurs s'organisent, et MONAPE fait tout

	Compte-rendu
1	
[

ce qui est en son pouvoir pour fédérer les diverses initiatives afin que les pêcheurs et leurs communautés pèsent d'un poids suffisant pour pouvoir discuter efficacement avec les autorités.

n matière d'éducation, il y a énormément à faire dans les populations de pêcheurs. MONAPE prévoit d'organiser des programmes de formation pour les pêcheurs et leurs familles.

Le premier objectif est de sensibiliser la population aux liens qui existent entre l'état de l'écosystème et sa situation pour qu'elle comprenne la nécessité impérieuse de protéger la ressource et les habitats naturels dont elle tire sa subsistance. Dans ce but, MONAPE préparera du matériel pédagogique pour améliorer les compétences des uns et des autres, collecter et diffuser une information pertinente.

MONAPE doit aussi travailler sur un autre problème d'importance : la place des femmes dans la pêche artisanale. Si bien peu de femmes vont en mer, presque toute la transformation après capture et la préparation des engins de pêche sont du domaine des femmes. MONAPE est décidé à mettre cet aspect sur la table et à sensibiliser l'opinion à ce sujet.

A propos de l'intérêt et de l'efficacité des rencontres internationales, comme celle organisée par l'ICSF à Fortaleza, Brésil, en juillet 2006 sur les problèmes émergents dans les communautés de pêcheurs, Ribeiro pense que cela permet de partager les idées sur des problèmes communs, de tirer des leçons de l'expérience.

Les initiatives en matière de collaboration se multiplient. Il y aura d'autres efforts de ce type de la part des organisations pour mieux s'attaquer aux problèmes.

Dans tout son travail, MONAPE cherche généralement un appui du gouvernement. Il est représenté dans diverses commissions publiques. Il fait aussi appel aux États concernés pour mener à bien ses programmes. Il a déjà bénéficié de leur collaboration dans certaines campagnes. Tout dépend du niveau d'organisation du mouvement et de la solidité des dossiers présentés.

Au MONAPE, on est désireux de s'informer sur les réalités de la pêche dans d'autres parties du monde, de débattre du pour et du contre des idées et propositions exprimées lors de la réunion de l'ICSF, d'analyser les divers aspects des problèmes et voir comment le mouvement peut collaborer avec des organisations étrangères semblables et confrontées à des difficultés identiques afin de constituer une dynamique mondiale.

Cet entretien avec Jose Alberto de Lima Ribeiro a été réalisé à Fortaleza, Brésil, par Neena Koshy (icsf@icsf.net), chargée de programme à l'ICSF

Par amusement, par devoir ou par hasard?

Voici une liste de rapports et documents relatifs aux enfants travailleurs (voir aussi p. 1 et 8) qui peuvent être téléchargés gratuitement sur Internet

Un avenir sans travail des enfants: Rapport du Directeur général, Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux du travail, Conférence internationale du travail, Genève, 2002 ISBN 92-2-112416-9 (édition revue)

La pêche est une activité particulièrement dangereuse, même pour les adultes. Dans le secteur de la pêche artisanale, qui fournit plus de la moitié de la production mondiale de poisson et compte des millions de petites embarcations, les problèmes de sécurité et de santé sont endémiques, quel que soit l'âge des pêcheurs. C'est surtout dans la petite pêche qu'on utilise le travail des enfants, jugé essentiel pour que le bateau soit rentable. Au Salvador, par exemple, on trouve des enfants dans les petites entreprises familiales ou privées. Les enfants et les filles ramassent des coquillages, les filles vendent la production. Les uns et les autres commencent souvent à travailler bien avant 10 ans, et certains sont employés en dehors de la parenté ou du secteur traditionnel. Ainsi, aux Philippines, la pêche muro-ami (du nom du filet utilisé) est pratiquée par de grosses embarcations et les bénéfices vont au groupe qui maintient un monopole sur cette activité. Les enfants nagent, plongent pour déloger le poisson sur les récifs. C'est un travail dangereux. Dans le sud de la Thaïlande, on trouve des enfants au triage, dans les usines, sur des bateaux où ils accomplissent toutes sortes de tâches pendant des campagnes qui durent parfois plusieurs mois. A Java, dans le centre, des enfants réparent, manœuvrent des filets, plongent, écopent, font la cuisine.

Dans la pêche comme dans l'agriculture existent des considérations de genres. La pêche passe pour une affaire d'hommes, avec des revenus qui semblent importants pour des enfants. Ceux-ci sont donc incités à aller en mer le plus rapidement possible. Comme on pêche souvent de nuit, ils ne sont pas très en forme pour la classe : dans les communautés de pêcheurs, l'abandon

scolaire est assez fréquent. Les femmes et les filles sont surtout dans la transformation (où il arrive qu'on ait des coupures, la peau abîmée) et dans la vente.

Disponible (en anglais) sur http://www.ilo.org/dyn/declaris/
DECLARATIONWEB. DOWNLOAD_BLOB ? Var_
DocumentID =1568

Sécurité et santé dans l'industrie de la pêche—Rapport pour discussion à la Réunion tripartite sur la sécurité et la santé dans l'industrie de la pêche, Genève, 13-17 décembre 1999, Bureau international du travail, Genève, 2000, ISBN 92-2-111829-0

Ce rapport a été préparé par le Bureau international du travail pour servir de base aux débats de la Réunion tripartite sur la sécurité et la santé dans le secteur de la pêche. En bien des régions du monde, des enfants participent à des activités de pêche parce qu'ils sont d'une famille de pêcheurs ou qu'ils travaillent pour d'autres. Ce document cite des exemples d'enfants travailleurs (pour le tri, en usines, sur des bateaux) en Thaïlande, aux Philippines dans la pêche *muro-ami*, où ils sont plongeurs de perles, sur les *jermals* (plates-formes de pêche) en Indonésie, aux États-Unis aussi sur un langoustier, etc.

Disponible sur http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/techmee t/tmfi99/tmfir.htm

Les enfants travailleurs dans le secteur de la pêche au Salvador, Évaluation rapide, Oscar Godoy, Bureau international du travail, Genève, mars 2002

Ce rapport contient les conclusions d'une enquête sur les pires formes du travail des enfants dans la pêche au Salvador. Il y a une relation inverse entre le niveau d'instruction des enfants et leur participation à la pêche. Plus ils sont scolarisés, moins ils apparaissent dans cette activité. On pêche dans des lacs, des baies, des estuaires, des

golfes. Les localités concernées sont Tejutla, Acajutla, Puerto de la Libertad, Puerto El Triunfo, Jiquilisco, La Unión. Dans certains secteurs, on capture aussi des crustacés (crabes), mais à petite échelle.

Disponible sur http://ilo.org/public /english/standards/ipec/simpoc/elsalv ador/ra/domestic.PDF

Libérer les enfants travailleurs du Ghana, Dr Ernest Taylor

Ce document traite de la situation autour du lac Volta. Des enfants, confrontés à la dureté de leurs tâches et aux punitions, sont privés de la vitalité et de la joie qui éclairent habituellement le visage des enfants en bonne santé et heureux. Le placement des enfants chez un parent ou une relation de confiance est une tradition ancienne en Afrique. Le plus souvent, la confiance au sein du réseau relationnel n'est pas rompue et l'enfant est convenablement traité. **Depuis** une quarantaine d'années cependant, des intermédiaires uniquement soucieux de profits se sont mis à tirer avantage de la situation de pauvreté dans la région et ont dénaturé cette pratique traditionnelle.

Disponible sur http://www.ciaonet.org/olj/gli/gli_jun2003f.pdf

Sauver les victimes, une par une : entretien avec Marco Gramegna, *Global Issues*, vol. 8, n° 2, juin 2003

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en collaboration avec des Ong, agit depuis des mois pour libérer des enfants de leur situation d'esclavage sur des bateaux de pêche qui opèrent dans le lac Volta. L'objectif est de rendre à la liberté plus de 1 200 garçons qui, loin du milieu familial, travaillent très dur, sont mal nourris, ne sont pas scolarisés.

Disponible sur http://usinfo.state.gov/journals/itgic/0 603/ijge/gj05.htm

Alu toutai-Na laki : jeu ou obligation - La participation des écoliers à la pêche de subsistance aux îles Fidji et Tonga, Mecki Kronen, *Women in Fisheries*, n° 14, septembre 2004

Cet article traite de diverses pratiques au sein de certaines populations du Pacifique (Fidji...) où les hommes et les femmes ont un accès égal à la ressource et aux techniques de capture. Quel que soit leur sexe, les enfants sont initiés au métier par leur mère ou leur tuteur. La participation des enfants aux activités de pêche varie suivant la

communauté d'appartenance. La répartition des tâches selon des considération de genres n'est pas imposée dès le début ; elle est sans doute le produit du processus d'intégration sociale au sein du groupe.

Disponible sur http://www.spc.org.nc/coastfish/News/wiF/WiF14/Kronen.pdf

Vulnérabilités et visibilité: la gestion des travailleuses domestiques birmanes en Thaïlande, Sirithon Thanasombat, *Journal* of *Public and International Affaires*, vol. 15, printemps 2004

Cet article analyse les problèmes d'administration des travailleuses domestiques birmanes en Thaïlande. Après l'agriculture et la pêche, c'est là qu'on trouve le plus grand nombre de femmes déclarées comme immigrées. Les chiffres de 2001 indiquent qu'environ le tiers du total des travailleuses immigrées en Thaïlande sont des employées de maison. Beaucoup de secteurs (pêche, conserveries, habillement, plantations caoutchouc, de fruits, particuliers) ont recours main-d'œuvre particulièrement bon marché et non protégée.

Disponible sur http://www.ciaonet.org/olj/jpia/v15_2004/v15_2004.pdf, ou http://www.princeton.edu/~jpia/pdf200 4/Chapter%2012.pdf

Les enfants travailleurs dans le secteur informel en Tanzanie : Évaluation rapide, C. Kadonya, M. Madihi, S. Mtwana, OIT, janvier 2002, Genève

Ce document est basé sur une évaluation rapide effectuée dans les régions de Arusha, Dar es Salam et Mwanza pour connaître les activités des enfants au travail dans le secteur informel. Quatre principales ont été retenues : récupération des ordures à Arusha et Dar es Salam, garages à Arusha et Mwanza, pêche et transformation à Mwanza. Il s'agissait de mieux cerner les causes qui poussent les enfants à s'engager dans ces activités. Ils travaillent en général 9 heures par jour : 10 heures dans les garages, 9 heures dans les carrières, la pêche et la transformation, 7 heures pour les ordures. Cela fait beaucoup d'heures, et c'est préjudiciable à leur croissance et leur développement.

http://www.ilo.org/public/english/stand ards/ipec/simpoc/tanzania/ra/infosec.p df#search=%22Tanzania%20Child%20Lab our%20in%20the%20Informal%20Sector% 3A%20A%20Rapid%20%22

Les filles au travail dans le secteur de la pêche à Belawan, R. Chairil Chaniago, Child Workers in Asia, vol. 16, n° 2, mai-août 2000

a zone de pêche de Belawan dépend de Medan, au nord de Sumatra, Indonésie. Dans les villages de pêcheurs, la plupart des gens sont ethniquement parlant Malais et Banjar. Ils ne propriétaires sont pas de embarcations : les bénéfices sont partagés entre pêcheurs et propriétaire selon un système appelé taukay. La méthode de capture habituelle est un filet simple, ou des hameçons tout aussi simples. Les profits son très bas, surtout si on les compare aux bateaux modernes.

Selon une étude réalisée par Yayasan Pondok Rakyat Kreatif (YPRK), environ 400 enfants travaillent dans ce secteur, dont 30 pour cent de filles employées dans la préparation des crevettes, crabes, coquillages divers et poissons. L'Indonésie est signataire de la Convention de l'oit sur les pires formes de travail des enfants, et doit donc se préoccuper de ce problème, dans la pêche et ailleurs.

Disponible sur http://www.cwa.tnet.co.th/Publications/Newsletters/vol16_2/v16_2_chaniago.html

Plongées au fond de la mer, Alejandro W. Apit, *Child Workers in Asia*, vol. 13, n° 4, octobre-décembre 1997

Employées dans des fermes perlières, les filles sont amenées par bateau à moteur jusqu'aux radeaux stationnés en mer près de l'île d'Ikulong, aux Philippines. Elles sont sous le soleil ou la pluie, elles plongent pour cueillir les coquilles, jusqu'à 60 m parfois, elles remontent les coquilles, elles les nettoient, creusent des trous dedans et attachent une ficelle pour les suspendre au boya ou palutang. Elles introduisent aussi un morceau de plastique dans chaque coquille. La journée dure en moyenne 8 heures, mais on peut leur demander de travailler plus longtemps, sans compensation. Le salaire est pourtant très bas, et il est payé avec des jours de retard, parfois même un mois. La plongée à une telle profondeur pour cueillir ou récupérer des coquilles n'est pas sans danger, d'autant plus que l'équipement est insuffisant, pas fiable : des lunettes et un tuyau relié à un compresseur qui envoie de l'air ou de l'oxygène.

Disponible sur http://www.cwa.tnet.co.th/Publications/Newsletters/vol13_4/v13_4_apit.html

Cette collecte a été faite par N. Venugopalan (icsf@icsf.net), du Centre de documentation de l'ICSF

Brèves

Inscrivez-vous aux News Alerts de SAMUDRA, sur http://www.icsf.net. C'est gratuit.

Indonésie

L'Indonésie n'a pas de quoi être fière. Elle se place au second rang mondial pour la longueur de son front de mer ; mais à quoi bon avoir une telle abondance de côtes si celles-ci continuent à se dégrader d'année en année ?

Les défenseurs de l'environnement de ce pays demandent aux pouvoirs publics et à la population concernée de prendre des mesures pour arrêter les dégâts,

pour éviter des catastrophes qui ont déjà fait souffrir des millions de gens.

Riza Damanik, directeur de campagne pour la défense des zones marines et côtières au WALHI (Forum indonésien pour l'environnement), dit que la dégradation accélérée du littoral touche 750 villages dans les 81 000 km d'espaces victimes d'une érosion chronique. « Les villages subissent de plus en plus fréquemment des

inondations : 7 000 en 1999, 12 000 en 2003. »

Selon WALHI, dans 90 pour cent des cas, les villages touchés sont dans des zones où les récifs coralliens et les mangroves ont été sérieusement endommagés.

Et selon le Rapport 2005 sur l'état de l'environnement, sur les 51 000 km de zones coralliennes que compte le pays, seulement 5,8 pour cent sont encore bien préservés. En 2004, le chiffre était de 6,8 pour cent.

On estime que 57 pour cent des 9,2 millions d'hectares de mangroves sont en fort mauvais état. Des experts disent pourtant que les forêts de palétuviers pourraient arrêter l'érosion et limiter l'impact des vagues violentes sur le littoral où vivent quelque 16 millions d'Indonésiens.

Les évolutions océaniques

Chaque créature a sa place, son rôle dans la mer, même le plus petit microbe. C'est ce qu'affirme une nouvelle étude qui permettra peut-être de mieux comprendre l'évolution de ce milieu.

Depuis longtemps, les scientifiques pensent que la plupart des animaux et des plantes occupent un créneau biologique individualisé: le requin ne fait pas exactement la même chose que le dauphin.

Pour Jed Furhman, titulaire de la chaire McCulloch-Crosby de biologie marine au Collège universitaire des lettres, des arts et des sciences de l'USC (Californie), on a relégué les bactéries au rang de « fonctionnalité obsolète ». Là peu d'espèces ont une réelle individualité, pense-t-on.

Dans les Travaux de l'Académie nationale des sciences (Early Edition), Fuhrman et ses collègues de l'USC et de l'Université Columbia démontrent que la plupart des bactéries ne sont pas interchangeables, que chacune vit dans des conditions prévisibles, dans des périodes prévisibles.

Et la nature et le nombre de bactéries présentes dans un échantillon peuvent indiquer où et quand cet échantillon a été prélevé.

Chaque mois et pendant plus de quatre ans, les chercheurs ont fait des prélèvements de bactéries dans l'océan Pacifique près du Laboratoire de biologie marine de l'Institut Wrigley (USC), sur l'île de Catalina. Ils ont utilisé des méthodes statistiques pour établir une relation entre le nombre de bactéries et les mesures effectuées par l'Institut: températures de l'eau, salinité, composition en nutriments, matières organiques et autres variables.

Ces observations ont un intérêt immédiat pour les scientifiques qui cherchent à comprendre la façon dont les océans évoluent, note Fuhrman. Si les bactéries évoluent de manière prévisible, on peut les utiliser pour améliorer les modèles relatifs aux évolutions océaniques. En incluant les bactéries, qui constituent la grande majorité des espèces sur terre et sur mer, « nous avons quelque espoir de pouvoir prévoir la façon dont les changements ont lieu ».

Retour à la maison

L'Australie détenait sans doute le record mondial de marins-pêcheurs emprisonnés, originaires d'Indonésie.

Depuis janvier dernier cependant, le gouvernement a renvoyé dans leur pays plus de 1 600 pêcheurs venus de la province du Nusa Tenggara oriental et qui auraient pénétré de manière illégale dans les eaux territoriales australiennes.

Les pêcheurs ont été renvoyés chez eux par avions charter aux frais de l'État australien, a déclaré un représentant des autorités provinciales à l'agence de presse Antara.

« Les pêcheurs ont été traités avec humanité, et ils ont même eu droit à des vêtements neufs pendant leur détention », a dit Fransiskus Salem, directeur du Bureau des affaires sociales au Nusa Tenggara oriental. « C'est ce qu'ils ont dit eux-mêmes. J'ai dû leur demander de ne pas retourner illégalement dans les eaux australiennes pour se faire prendre et profiter à nouveau de ces libéralités ». Une centaine d'autres pêcheurs font actuellement l'objet de poursuites.

L'ambassadeur d'Australie en Indonésie, Bill Farmer, avait auparavant fait remarquer que la plupart des bateaux arraisonnés s'étaient approchés des côtes jusqu'à une distance de 12 milles. Certains bateaux avaient même accosté sur la Grande Terre. Selon la nouvelle législation sur l'immigration, l'entrée illégale sur le territoire est passible d'une peine d'emprisonnement de trois ans.

Marée noire au Nigeria

Les marées noires ont gravement pollué les recoins du delta du Niger. Les Directives et normes environnementales pour l'industrie pétrolière au Nigeria (1991, revues en 2002) spécifient (Partie VIIIB, articles 4 et 8) ce qu'il faut faire en cas

de déversement de pétrole d'origine inconnue, notamment pour ce qui concerne les indemnisations. Ce document affirme que les pollueurs doivent payer des compensations. Si plusieurs personnes sont en cause, elles sont conjointement responsables.

Des militants disent cependant que les victimes ont été bien mal dédommagées et que certains dossiers traînent depuis des années. Les tribunaux compétents se trouvent dans les capitales régionales, bien loin des populations rurales concernées. Les procédures sont compliquées et nécessitent l'intervention de juristes dont les services sont hors de prix pour la plupart des plaignants.

L'autre problème dans le delta, c'est l'extraction du sable qui détruit le milieu aquatique dans les chenaux: un malheur de plus pour les pêcheurs. Dans beaucoup de secteurs, la pêche est devenue moins productive, moins rentable, surtout comparé à ce que rapporte l'industrie pétrolière. Beaucoup de marais, de bras de mer, de criques sont pollués. Et pour assurer leur subsistance, les pêcheurs se livrent à une extraction intensive, disent les écologistes.

Typhon en Chine

Selon une agence de presse officielle, le typhon Saomai a fait 134 morts et 163 disparus. Des villages de pêcheurs, frappés par ce qui semble être la plus forte tempête depuis un demi-siècle, ont subi des glissements de terrain. Lorsque le typhon est arrivé sur ces côtes de la province de Fujian, dans le sud-est de la Chine, un certain nombre de pêcheurs étaient encore en mer. Les familles était dans une grande inquiétude. Un habitant raconte qu'il marchait le long de la côte près du village de Shacheng, au nord

de la province, cherchant à repérer le corps de sa tante. Il a vu plusieurs cadavres rejetés à la côte, mais pas sa tante. « Dans cette chaleur, les corps étaient tellement gonflés qu'on ne pouvait pas les reconnaître », a-t-il indiqué, sous couvert d'anonymat, dans une conversation téléphonique avec l'AFP.

On arrivait à identifier les gens seulement par leurs vêtements ». Le correspondant du Southern Metropolitan Daily à Shacheng a précisé que de nombreux bateaux étaient manquants. Les familles cherchaient désespérément à savoir ce qui était arrivé à un fils, un mari, un frère. Dans cette localité, on a enregistré la perte de 1 000 bateaux, et la moitié des habitants

est maintenant sans-abri. Pour la ville de Fuding, l'agence de presse Xinhua parle de 41 morts, 107 disparus, 1 350 blessés et de centaines de maisons effondrées. Le temple de Ziguo, précieux témoignage de l'architecture bouddhique, vieux de 1 000 ans, a aussi subi de gros dégâts. ...Cadences vides de la mer léchant ses propres blessures, boudant dans les embouchures du delta, bouillonnant sur ces plages désertes—vides, à jamais vides sous le vol des mouettes : griffonnage de blanc sur du gris, mâchonné par les nuages. Si jamais une voile s'avance en ces lieux, elle s'estompe avant que la terre ne lui jette son ombre. Épaves remontées au fronton des îles, la dernière couche limée par les éléments, encalminées pour de bon dans la panse bleue des eaux.

-Extrait de Justine, de Lawrence Durrell

L'ICSF est une Ong internationale qui s'intéresse aux problèmes de la pêche à travers le monde. Ce collectif est officiellement reconnu par le Conseil économique et social des Nations unies et il est sur la liste spéciale des Ong internationales à l'oit. Il a aussi le statut d'organisme de liaison à la FAO. L'ICSF est enregistré à Genève et a un bureau à Chennai (Inde) et à Bruxelles (Belgique). Il constitue un réseau mondial de militants associatifs, d'enseignants, de techniciens, de chercheurs et scientifiques. Il suit l'actualité, effectue des études, facilite les échanges, mène des campagnes d'opinion et d'action, diffuse l'information. Sa revue samudra (Océan en sanskrit) sera heureuse de recevoir réactions et contributions. La correspondance doit être adressée au bureau de Chennai (Madras) en Inde.

Les opinions exprimées dans les articles publiés sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'ICSF.

SAMUDRA est disponible en anglais, en français et en espagnol sur http://www.icsf.net ou http://www.icsf.org

publié par

Chandrika Sharma pour le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche 27 College Road, Chennai 600 006, Inde tél : (91) 44-2827 5303 fax : (91) 44-2825 4457

e.mail : icsf@icsf.net

Bureau de Bruxelles :

244, Chaussée de Waterloo, Bruxelles 1060, Belgique tél: (32) 2-652-5201; fax: (32) 2-654-0407 e.mail: briano@scarlet.be

préparé par

K G Kumar

traduction

Gildas Le Bihan-crisla, Lorient

mise en page

Satish Babu

couverture

La lune apparaît sur la lagune, Luar de Lagao, Prainha do Canto Verde, Ceará, Brésil Cliché: M. T. Schärer

crédit photographique

Andrew Baird, Chandrika Sharma, Masifundise, KG Kumar Cornelie Quist, CBNRM Learning Center, Philippines, Brian O'Riordan

WildSingapore, fishfarmer-magazine, University of Southern California, ABC, Antara, Southern Metropolitan Daily, AFP, Vanguard

imprimé par

Nagaraj and Company Pvt. Ltd, Chennai

SAMUDRA nº 44 juillet 2006 publication non commerciale à diffusion limitée